
Quartiers historiques, nouveaux quartiers et écoquartiers : Entre logiques d'aménagement et logiques d'usage, une exploration des paysages contrastés de Casablanca

Auteur : Lahrach, Zineb

Promoteur(s) : Vancutsem, Didier

Faculté : Gembloux Agro-Bio Tech (GxABT)

Diplôme : Master architecte paysagiste, à finalité spécialisée

Année académique : 2022-2023

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/18165>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

QUARTIERS HISTORIQUES, NOUVEAUX QUARTIERS ET ÉCOQUARTIERS : ENTRE LOGIQUES D'AMÉNAGEMENT ET LOGIQUES D'USAGE, UNE EXPLORATION DES PAYSAGES CONTRASTÉS DE CASABLANCA.

ZINEB LAHRACH

**TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES PRÉSENTÉ EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLÔME DE
MASTER D'ARCHITECTE PAYSAGISTE**

ANNÉE ACADÉMIQUE 2022 - 2023

PROMOTEUR : VANCUTSEM DIDIER

Toute reproduction du présent document, par quelque procédé que ce soit, ne peut être autorisée qu'avec l'autorisation de l'auteur et du Président du Comité de Gestion de la formation en Architecte Paysagiste.

Le présent document n'engage que son auteur.

À ma mère, pour qui aucun trajet n'a été assez long et qui a fait de ce travail le sien,
À mon père, pour m'avoir accompagné,
À ma petite soeur, acolyte de mes joies, de mes ennuis et qui a inlassablement
demandé si ce travail était fini,

Encore une fois, aux endroits qui ont nourrit mon imaginaire et ceux que je n'ai pas
encore découverts.

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à exprimer ma gratitude envers toutes les personnes qui ont consacré généreusement de leur temps et partagé leur vie quotidienne et perception de leur quartier durant les entretiens. Je remercie tout particulièrement Mr M. Louizi, un des doyens de la médina de Casablanca, qui m'a accompagné volontiers pour explorer la médina et livré des récits de son enfance, de son quartier et de ses aspirations pour un futur aussi glorieux que l'histoire de ces lieux.

Je tiens à remercier mon promoteur, Mr Didier VANCUTSEM d'avoir accepté de se lancer en territoire « inconnu ». Vos conseils perspicaces et vos commentaires constructifs ont sans aucun doute façonné la qualité et la direction de ce travail.

Je voudrais également exprimer ma reconnaissance envers Mr Marc DUFRENE pour le temps investit et la contribution en tant que lecteur de ce travail de fin d'étude.

Je souhaite adresser mes sincères remerciements à tous les membres du jury qui ont pris le temps d'évaluer et de juger ce travail. Je suis honorée d'avoir eu l'opportunité de bénéficier de vos enseignements durant ce processus académique.

Je remercie encore une fois ma famille pour avoir fait de moi la personne que je suis aujourd'hui. Merci à mes parents pour leur dévouement, à mon père pour son soutien, à ma mère pour sa présence indéfectible, son amour inconditionnel et ses prières incessantes. Merci à mes grands parents pour leur bienveillance, à ma chère tante Nora pour son affection et sa présence bienveillante. A ma petite soeur, merci de te soucier de mon bonheur et bien être autant que des tiens (Fais ton sac, je crois que nous pouvons enfin voyager). Merci à toutes les personnes de ma famille que je ne saurais citer tout à chacun, pour leurs encouragements et soutien.

Merci à ceux en qui j'ai pu trouver une seconde famille : À Inass (Ma colombe), pour sa présence rassurante, pour sa perspicacité autant que son manque de lucidité par moment, merci de m'aider à prendre les meilleures comme les pires décisions de mon existence. À Amine, pour son allégresse et encore une fois pour avoir inlassablement partagé ses quêtes de l'âme et du coeur (Continues à nous régaler). À Mohammed (pour avoir été embarqué de force dans ce travail), pour sa patience, son réconfort qui a été lumière lors des moments de doute et pour avoir fait de ce bout de chemin une quête commune.

PRÉAMBULE

Casablanca, ma ville mère, je t'ai quitté avec un regard d'enfant,
mais me voici ...

Sept villes, trois pays et tant d'années plus tard, avec mon nouveau regard,
j'arpente ce territoire que je connais si bien mais qui me paraît ironiquement
étranger.

Nichée sur les rives de l'océan Atlantique, la métropole est une toile vivante où
s'entremêlent passé et présent, se dessine le futur de toute une nation et se
conjuguent tradition et modernité. De l'ancienne médina avec ses ruelles
sinueuses, aux quartiers contemporains avec leurs gratte-ciel aux lignes
épurées et en passant par les quartiers Art Déco, la ville ne cesse de se
métamorphoser.

Toutefois, il y'a une force expressive de l'existant, qu'il soit de l'ordre du bâti
ou du naturel. Et, il est nécessaire de le considérer afin de mener à bien des
interventions qui vont révéler, magnifier ce qui « existe déjà » tout en
répondant aux impératifs fonctionnels qu'infère le métier d'architecte du
paysage. Au delà de ce souci de valorisation de l'existant, les notions de
durabilité et de résilience émergent dès que l'on tente d'appréhender le
paysage, d'autant plus lorsqu'il s'agit de paysage urbain.

Ce travail est donc né d'une envie, celle de raconter ce qui « existe déjà » et
d'explorer le paysage Casablancais à une échelle du quotidien : à l'échelle du
quartier. Arènes de la vie quotidienne, creusets d'histoire, vaisseaux de
cultures, les quartiers de Casablanca sont à son image pluriels et multiples. En
plongeant dans les « micro-paysages », il s'agit de mener à bien une
investigation nuancée des liaisons réciproques entre individus, paysage, culture
et nature. Enfin, il s'agit de chercher à la fois des récits cachés, des traces de la
trajectoire du développement de la ville, de ses images/paysages factuels aussi
bien que fictifs.

ABSTRACT

Casablanca, white city but so gray, teeming with people, rebellious and defiant,
« Urban Monster », how to decipher you?

In an extraordinary territory, the neighborhood - a microcosm of urban complexity - plays a pivotal role in understanding the urban landscape. This scale, at the intersection of the planner's intentional design and the community's daily experience as well as its representations, is increasingly becoming a major tool in sustainable urban theories. However, stemming from the rapid expansion of the city, sometimes regulated and other times less so, Casablanca's neighborhoods display contrasting images of the city. This work explores a fresh perspective on neighborhood landscapes by examining the similarities and contrasts between neighborhoods that have undergone formal landscaping projects, at times along with sustainability labels, and those that haven't been subjected to such initiatives. Instead, they've witnessed the emergence of spontaneous appropriation patterns employed by residents driven by their inherent connection with nature to meet their needs. Through a qualitative analysis of case studies and their confrontation with empirical data, this research unveils the emergence of a landscape paradigm, where adaptive and innovative actions of inhabitants contribute to the reinvention of the urban landscape.

Ultimately, this work underscores the value of these spontaneous actions as new vectors for planners and designers. In an innovative perspective, they will pave the way for a collaborative approach that bridges formal planning with local ingenuity, in solving the complex equation of sustainability, territorial resilience, identity, and well-being.

RÉSUMÉ

Casablanca, ville blanche et pourtant grise, grise de monde, rebelle et insoumise,
« Monstre urbain », comment te lire ?

Dans un territoire hors normes, le quartier; microcosme de la complexité urbaine; arbore un rôle clé dans la lecture du paysage urbain. Cette échelle à la confluence de la conception volontariste du planificateur et de l'expérience quotidienne de la communauté ainsi que celle de ses représentations, s'impose de plus en plus comme outils de programmation majeur dans les théories de la ville durable. Cependant, puisqu'issus d'une expansion fulgurante de la ville, parfois de manière maîtrisée et d'autres fois moins, les quartiers Casablancais présentent des images contrastées de la ville. Ce travail explore une nouvelle perspective sur les paysages de quartier en étudiant les divergences/convergences entre les quartiers qui ont fait l'objet de projets paysagers formels, parfois avec des labels de durabilité et ceux qui n'en ont pas fait l'objet, mais qui ont été témoins de l'émergence de figures d'appropriation spontanées employées par les résidents poussés par leur lien inné avec la nature pour répondre à leurs besoins. Grâce à une analyse par approche qualitative des études de cas et sa confrontation à des données empiriques, cette recherche dévoile l'émergence d'un paradigme du paysage, où les actions adaptatives des habitants contribuent à la réinvention du paysage urbain.

Enfin, ce travail souligne la valeur de ces actions spontanées en tant que nouveaux vecteurs pour les planificateurs et concepteurs. Dans une optique novatrice, elles permettront d'ouvrir la voie à une approche collaborative qui fait le lien entre la planification formelle et l'ingéniosité locale, dans la résolution de l'équation complexe de : durabilité, résilience territoriale, identité et bien-être.

SOMMAIRE

Préambule	07
Résumé	09
Introduction	13
Cadrage théorique	14
01 Etat de l'art	17
I. Paysage en ville : paysages des villes :	19
1. Du grand paysage au paysage urbain : naissance des paysages de l'ordinaire	20
a. Le paysage	20
b. Le paysage urbain	21
c. Aménagement urbain et paysage	22
d. Evolution de la notion de paysage urbain - Approches et composantes	23
e. Naissance des paysages de l'ordinaire	24
2. Des échelles du paysage urbain	25
a. Echelle d'intervention versus Echelle de lecture	25
b. L'échelle quartier : pourquoi est-elle importante ?	27
3. Histoires de quartiers : De la naissance de la notion et de son évolution	28
a. La notion de quartier : Essai de définition	28
b. Aperçu de l'évolution de l'intérêt porté à l'échelle du quartier	29
c. Eco-quartier / Quartier durable	30
d. Principes de durabilité	31
e. Le quartier à l'épreuve des stratégies bas carbone	31
4. Espace public urbain - paysage : sémantique commune	34
5. Synthèse	40
II. Casablanca territoire d'exploration :	41
1. Une brève histoire de la ville	42
2. Casablanca laboratoire d'urbanisme et d'architecture : quid du paysage ?	44
3. Naissance du métier d'architecte du paysage et des préoccupations environnementales dans le contexte local	50
a. Le métier d'architecte du paysage	50
b. La course à la durabilité	50
c. Eco-projet : quel référentiel de labellisation ?	51
4. Mosaïque socio-spatiale des quartiers Casablancais	54
5. Synthèse	57
02 Hypothèse et objectifs	58
I. Rappel de la question de recherche	58
II. Hypothèse	58
III. Objectifs	59
03 Cadrage méthodologique	60
I. Approche globale	60
II. Choix des sites	61
III. Cas d'étude	62
1. Mise en contexte	62
2. Analyse cartographique contrastée : Adaptation de l'indice Naturehood	62
3. Analyse des espaces publics : Observations de terrain	63
4. Mise en langage de l'expérience individuelle et collective : Entretien semi-directifs	64
IV. Grille comparative	65

<u>04 Exploration et résultats</u>	67
I. Derb Souira - Ancienne médina	68
1. Mise en contexte	68
2. Analyse cartographique contrastée	69
3. Analyse des espaces publics	70
4. Mise en langage de l'expérience individuelle et collective	72
II. Quartier El Hank	73
1. Mise en contexte	73
2. Analyse cartographique contrastée	74
3. Analyse des espaces publics	75
4. Mise en langage de l'expérience individuelle et collective	77
III. Quartier du complexe sportif - Racine Extension	78
1. Mise en contexte	78
2. Analyse cartographique contrastée	79
3. Analyse des espaces publics	80
4. Mise en langage de l'expérience individuelle et collective	82
IV. Hay Massira	83
1. Mise en contexte	83
2. Analyse cartographique contrastée	84
3. Analyse des espaces publics	85
4. Mise en langage de l'expérience individuelle et collective	87
V. Quartier Anfa Clubs	88
1. Mise en contexte	88
2. Analyse cartographique contrastée	89
3. Analyse des espaces publics	90
4. Mise en langage de l'expérience individuelle et collective	92
VI. Initiatives des habitants : des figures d'appropriation	93
VII. Grille comparative	94
<u>05 Discussion</u>	95
I. Apports de la méthodologie	95
II. Interprétation des résultats	96
1. Par quartier	96
2. Synthèse	99
3. Discussion des résultats du point de vue de la durabilité et de la résilience des territoires	100
III. Pistes de développement et d'action	103
1. Pistes théoriques	103
2. En pratique	105
3. Partenaires et pistes de financement	108
IV. Limites de l'étude	110
<u>06 Conclusion</u>	112
Bibliographie	114
Liste des figures	117
Annexes	121

INTRODUCTION

Depuis son invention, la notion de quartier n'a cessé d'évoluer et de susciter un intérêt pluridisciplinaire d'autant plus accru dans les débats post-pandémie. Le quartier en arabe « Hay - حي » ayant pour traduction littérale « le vivant », est une allégorie de la ville traversée, habitée, animée et en constante évolution. Cette idée trouve écho auprès de la théorie d'Alexei Voronstov, lorsqu'il suggère que « *La ville est un organisme vivant* ». Il met en avant l'idée que la ville est bien plus qu'une simple accumulation de structures et d'infrastructures, mais plutôt un écosystème complexe où les éléments sociaux, culturels, économiques et environnementaux interagissent de manière dynamique. Avec la transformation du regard porté sur l'environnement, notamment par le biais du paysage, accompagnée de la demande croissante de bien-être, de qualité environnementale et de résilience urbaine, l'échelle quartier prend de plus en plus part dans nos réflexions et actions comme lieu des débats et d'exploration des théories de l'urbain. De ces travaux émanent aussi, une invitation à considérer des échelles urbaines plus réduites comme une unité essentielle dans la quête d'une ville plus durable et équilibrée.

Aujourd'hui, nombreux sont les projets urbains, où les approches de durabilité et de résilience ont été appliquées à l'échelle quartier. Mais il semble toutefois, que les débats se soient fait accaparés par multiples champs disciplinaires comme l'urbanisme et l'architecture en particulier, celui du paysage bien qu'il y soit inclus demeure timide et vraisemblablement sous-jacent. En réalité, la question du paysage en ville est d'autant plus question d'espace public et de représentation que question de territoire, de géomorphologie et de nature. Une approche globale est cruciale, le paysage étant à la fois espace et signification ; il n'existe pas sans interprétation (J.B. Jackson, 1984).

Dans un contexte d'expansion urbaine fulgurante, Casablanca a connu au cours du 20ème siècle une transformation profonde de son territoire pour plusieurs raisons, mais la crise de logement en fut l'une des raisons principales. Ceci a conduit à un paysage fragmenté et contrasté entre différents quartiers de la ville. Les préoccupations autour du paysage urbain et les répercussions d'un siècle de théorie d'aménagement urbain en terme de construction socio-spatiale de paysage à Casablanca commencent alors à émerger. Mais rattrapée par la tendance mondiale, la ville est confrontée à des défis importants en matière de gestion de la croissance démographique, de préservation de son patrimoine culturel et de durabilité environnementale. La ville se lance alors dans des projets de quartiers éco/durables en creusant un gap encore plus important entre quartiers « unités paysagères » de son territoire.

Dans le cadre de ce travail, le paysage urbain sera « exploré » de manière objective, comme de manière subjective à l'échelle du quartier. Pour ce faire, le territoire de Casablanca en sera le support et l'objet.

CADRAGE THÉORIQUE

CONSTAT ET PROBLÉMATIQUE

Depuis quelques années, avec la prise de conscience majeure des répercussions des changements climatiques et de l'insoutenabilité des métabolismes des villes du 21ème siècle, les stratégies de durabilité et de résilience ont pris d'assaut les théories urbaines. Dans le contexte de Casablanca, le concept de quartier éco/durable est devenu un aspect crucial de la planification et du développement urbain ou du moins un aspect important de la communication autour de ces derniers. Ces quartiers font l'objet de grandes interventions paysagères et d'un intérêt tout particulier. Cependant dans le reste de la ville, lorsqu'il ne s'agit pas de quartiers labellisés, de grands projets d'aménagement du territoire ou d'opération avec une approche patrimoniale, un grand vide s'installe. De plus, il existe un autre vide théorique dans la littérature disponible autour du paysage à Casablanca.

D'une autre part, les théories au sujet du paysage le compliquent. Son interprétation s'intéresse à la fois à sa formation géographique et sa représentation. Il est à la fois temporel et spatial, objectif et subjectif, matériel et symbolique, individuel et collectif. Donc l'exploration d'un territoire comme celui de Casablanca, nécessite un cadrage méthodologique tout aussi bien.

Face à une obsolescence de certaines théories urbaines et aux répercussions de l'expansion urbaine, aujourd'hui nombreux sont les quartiers Casablancais où à défaut de ne faire l'objet d'un projet de paysage, la revendication de plus de naturalité et d'espace public de qualité se fait de manière spontanée par des initiatives d'habitants. Et pourtant, certaines opérations prouvent qu'avec la bonne gouvernance territoriale et une intervention paysagère appropriée il est tout à fait envisageable d'intégrer ces figures d'occupation et de transformation dans les stratégies de planification et dans les réflexions en terme de projet qui contribueront à l'amélioration du paysage urbain casablancais et d'augmenter la résilience du territoire et sa durabilité. D'autre part, avec un engouement particulier pour les labels « importés » concernant ces nouvelles interventions d'écoquartiers, la création de nouveaux paysages et de nouveaux rapports à ceux ci peuvent être remis en question et nécessitent plus d'investigation.

QUESTION DE RECHERCHE

Alors dans une ville où l'intérêt porté au paysage en théorie et à l'architecture du paysage en tant que discipline fait ses premiers pas. Et, qui a parallèlement connu un tumulte urbanistique incessant, comme Casablanca qui n'échappe pas aux tendances internationales et qui élabore des feuilles de route de durabilité, la question est double :

La labellisation quartier éco/durable est-elle réellement inhérente à l'action du paysagiste et par extension à la création d'un nouveau rapport au paysage urbain ?
Et quelles sont les logiques d'appropriation qui émergent dans les quartiers dépourvus de labels ou de caractéristiques éco/durables et qui échappent aux processus de planification traditionnels ?

VISÉES

Ce travail est un essai d'approcher le paysage urbain à l'échelle du quartier dans l'imaginaire collectif et individuel, à travers une lecture de ses formes, ses composantes, son fonctionnement et des transformations auxquelles il est assujéti. Il se veut tout aussi bien comme un essai de raconter le paysage de Casablanca à travers ses quartiers, et non à travers l'histoire des théories dont elle a fait l'objet.

Enfin nous aspirons, à mettre en lumière les zones de vulnérabilité ainsi que les opportunités pour renforcer l'implication des architectes du paysage dans la création et la réadaptation de quartiers plus durables et inspirer de nouvelles approches de planification urbaine prenant en compte les pratiques d'appropriations spontanées.

01 ETAT DE L'ART

"Il y'a un plaisir particulier à regarder la ville, si banale que puisse être la vue." Kevin Lynch - *L'image de la cité.*



Fig 1 : Fenêtre sur cour - Croquis personnel.

La ville, en tant que réalisation phare de l'homme, fait l'objet d'innombrables théories qui lui sont associées. Le paysage est l'une des disciplines les plus récentes des sciences de l'environnement qui offre un apport nouveau concernant l'homme et l'environnement, avec une base à la fois philosophique et une théorie scientifique. L'étude de la ville du point de vue du paysage nécessite donc un cadre théorique cohérent, ce travail tente de s'inscrire dans cet objectif. Dans la littérature, l'un des défis auxquels sont confrontés les experts, et en particulier les théoriciens du paysage, est l'absence de stabilisation absolue de la position du vocabulaire et des concepts, ce qui a conduit à la création de perceptions différentes. Ces différences sont observées dans un grand nombre d'études et de conceptions et ont parfois créé d'importantes contradictions. L'une de ces contradictions est liée au terme de paysage urbain. Au cours des dernières décennies, le concept de paysage urbain a été largement utilisé dans les fondements théoriques, les conversations et les textes spécialisés tels que l'aménagement urbain, l'architecture paysagère, l'urbanisme, la géographie, la géologie, etc. En raison, d'une part, de l'étendue du concept de paysage, et notamment de sa diffusion dans les fondements théoriques de différentes disciplines, et d'autre part, de l'existence de champs de recherche communs dans les domaines susmentionnés, il est nécessaire d'expliquer et de formuler des cadres théoriques du paysage urbain. Ce travail, dans la partie état de l'art vise à passer en revue les réflexions des théoriciens et à identifier les aspects théoriques du paysage urbain, de ses échelles ainsi que des nouvelles approches dont il fait l'objet. Ensuite, il dessine le portrait de Casablanca, territoire objet de l'étude. Nous passerons en revue l'histoire de la ville, son évolution et enfin nous étayerons la pertinence du choix de ce territoire au vu de la problématique de recherche.

ETAT DE L'ART

I. PAYSAGE EN VILLE : PAYSAGES DES VILLES

Conventionnellement, considérés comme profondément opposés l'un à l'autre, le paysage ne serait qu'un apport d'un apaisement temporaire de la vie urbaine telle qu'elle est façonnée par le bâti et les infrastructures. Mais, sous l'impulsion notamment des préoccupations environnementales, le paysage s'est récemment imposé comme modèle et moyen d'expression pour la ville. Il tend même à devenir un argument puissant pour repenser la ville, visant à réintroduire des notions de sensible et d'échelle micro.

Historiquement, le paysage a été appréhendé comme objet et composante de la nature, mis à distance puis contemplés. Ensuite, il a fait l'objet d'un nombre de productions multidisciplinaires. Issu de la culture architecturale progressiste et de l'environnementalisme populiste, le concept de « *paysage en tant que forme d'urbanisme* »⁰¹ a été étayé par l'invention, au 19^e siècle, de l'architecture paysagère en tant que "nouvel art" chargé de réconcilier la conception de la ville industrielle avec ses conditions écologiques et sociales. À la fin du 20^e siècle et au début du 21^e siècle, alors que l'urbanisme passait de la conception à la science sociale et qu'il s'engageait dans de nouveaux modèles de planification urbaine, l'architecture du paysage est intervenue pour combler un vide au cœur du projet urbain contemporain.

Elle s'ouvre alors aux thématiques émergentes, cherchant à concilier de multiples fonctions écologiques : réduction des pollutions, des nuisances sonores, filtration de l'eau... mais aussi, plus longtemps ignorée, la prise en compte de la préservation des ressources / protection des milieux notamment en termes de biodiversité, des fonctions socio-environnementales : loisirs, agrément, confort... et enfin économiques : attractivité territoriale, tourisme ...

Par des évolutions tant théoriques qu'opérationnelles (à travers le projet) , le paysage se défait de seule la visée de mise en esthétique d'une nature luxuriante et pittoresque et poursuit désormais des préoccupations plus géographiquement localisés. Il se construit autour d'approches polycephales tant en termes d'échelle que de fonction mais aussi par l'expérience individuelle des nouveaux « *paysages de l'ordinaire* ». ⁰²

⁰¹ Notion d'après Charles Waldheim, dans *Landscape as Urbanism: A General Theory*, 2016.

⁰² D'après Eva Bigando, dans "Le paysage ordinaire, porteur d'une identité habitante", 2008. Un paysage qui se caractérise par une relation qui, tissée dans la quotidienneté, renvoie à une plus grande proximité, à une plus grande subjectivité et à une appréciation souvent dénuée de qualification esthétique.

1. Du grand paysage au paysage urbain : naissance des paysages de l'ordinaire

À l'aube de la renaissance et du début de la modernité, le concept du paysage est né en Europe au 15^{ème} siècle (Berque, 2013). Historiquement, il s'agit de la distinction entre deux mondes l'un matériel, le second immatériel ⁰³ (Berque, 2015). En effet, l'homme moderne, en rompant l'unité entre l'homme et la nature, tente d'individualiser le paysage et de créer un paysage dans la nature.

a. Le paysage :

L'étendue de la signification du paysage et la complexité de son concept, d'une part, ainsi que l'interaction continue de l'homme avec l'environnement dans ce vaste domaine, d'autre part, ont conduit les théoriciens à utiliser différentes approches dans leurs recherches. Des approches qui tentent de réduire le fossé entre objectivité et subjectivité et d'étudier un paradigme avec une approche holistique. En effet, le concept de "paysage" a plusieurs significations, selon la personne qui le considère (Swaffield, 1991), parmi ces définitions nous retrouvons :

Jay Appleton a défini le paysage comme "une sorte de toile de fond pour toute l'étape de l'activité humaine" (Appleton, 1975). Opdam et al. (2018) ont défini le paysage comme une "unité géographique caractérisée par un modèle spécifique de types d'écosystèmes, formé par l'interaction de forces géographiques, écologiques et humaines.". Au vu de la convention Européenne du paysage (Florence, 2000), il s'agit d'une partie de territoire, tel que perçu par les habitants du lieu ou les visiteurs, qui évolue dans le temps sous l'effet des forces naturelles et de l'action des êtres humains.

Nous considérons alors que le paysage ne se limite pas seulement à un effort de collaboration entre différentes disciplines comme la géographie, l'architecture, la sociologie et l'écologie. Parce que le paysage n'a pas seulement une réalité physique, il a aussi d'autres dimensions, telles que sociale, mentale et culturelle. Ceci dit, les définitions précédentes se détachent déjà d'un long historique de littérature consacrée au paysage et qui l'associe avant tout aux paysages remarquables.

⁰³ Berque emploie l'expression suivante pour y référer : « distinction between the world of physique and the world of phenomena ».

b. Le paysage urbain

La notion de paysage urbain est un concept qui a vu le jour simultanément avec le développement des villes, mais il n'est devenu un terme spécialisé qu'à la fin du 19ème siècle, avec les travaux de Frederick Olmsted (1863), le père de l'architecture paysagère en relation avec les villes américaines. Comme on peut le voir, le paysage urbain est composé de deux mots controversés avec un large éventail de significations. Comillositte (1945), dans son livre « *City Planning According to Artistic Principles* », décrit la ville comme une grande exposition artistique. En général, selon ce point de vue, l'observation de la ville est objective et l'accent est mis sur l'ornement et certaines qualités telles que la pluralité et la variété, la proportion, le naturalisme et le système organique dans la forme et les combinaisons de couleurs (Keshtkaran et al., 2017).

De là, une ville est un objet physique et les experts ne s'intéressent qu'aux aspects visuels de la ville. Cependant, certains scientifiques comme Lynch (1960), considèrent que la ville ne se limite pas aux individus et aux équipements sociaux. Selon eux, la ville n'est pas simplement un mécanisme physique, mais elle est impliquée dans le processus social des personnes qui l'ont formée.

Dans ce sens, l'évolution du concept de paysage urbain est une question qui peut être comprise par la recherche et l'étude sur l'urbanisme, le design urbain, l'architecture et le paysage. Par conséquent, en fonction des diverses définitions et interprétations des deux notions de "ville" et de "paysage", et selon que le point de vue de l'individu est objectif ou subjectif, les définitions du paysage urbain sont différentes et parfois contradictoires.

Selon Lingfeng et Xilong (2009), le paysage urbain est une sorte d'environnement créé par l'homme sur l'environnement naturel qui a ses propres aspects physiques et spirituels. Y. Zhang (2014) considère le paysage urbain comme une image de l'environnement socioculturel de la ville. Un espace physique composé de matériaux et de formes qui conduit à la création d'un espace artistique intégré. Ainsi, diverses formes d'art jouent un rôle important dans la formation du paysage urbain. En fait, le paysage urbain comprend toutes les zones et fonctions telles que les utilisations résidentielles, institutionnelles, commerciales, industrielles et culturelles (Kalaiarasan, 2016).

Enfin, dans l'une des définitions les plus récentes, la ville peut être perçue comme un produit de la nature et est considérée et évaluée comme faisant partie d'un écosystème avec une forte présence humaine (Conseil de l'Europe, 2000 ; Leopold, 1942 ; McHarg et Mumford, 1969 ; Steiner et Steiner, 2002 ; Wu et al., 2013).

c. Aménagement urbain et paysage

« Un paysagiste, c'est quelqu'un qui transforme un projet d'aménagement en projet de paysage » - J. Coulon

Dans le domaine de l'aménagement, le terme paysage urbain est aujourd'hui utilisé de manière récurrente. Il semble toutefois, qu'il fait l'objet d'une abstinence curieuse de la part des paysagistes (F. Hebert, 2007). Pour ce dernier, *« Il est très rare alors qu'un paysage soit qualifié d'urbain, même si les interventions qui vont tendre à en révéler la substance intéressent la ville et ses quartiers »*.⁰⁴

En effet, le paysage a renvoyé pendant longtemps à seul l'objet de nature. La théorie a ainsi pendant longtemps mis de côté l'espace urbain alors qu'il a fait l'objet d'un engouement important de la part d'autres disciplines. La notion de paysage « urbain » est le plus susceptible d'être sollicitée, dans le cadre des réflexions des paysagistes sur l'aménagement urbain. L'expression semble être utilisée pour décrire l'atmosphère de certaines parties de la ville (existantes ou à en devenir). À ce titre, il s'agit essentiellement d'un usage descriptif, conférant à une rue ou à un quartier une certaine cohérence, voire une représentation picturale. De ce fait, des architectes du paysage comme Jacques Coulon affirment qu'il existe une divergence significative entre un projet d'aménagement et un projet de paysage (F. Hebert, 2007). Le paysagiste considère - au-delà de la planification elle-même - les stratégies territoriales, les approches multidisciplinaires et différentes échelles y afférent; il prône donc l'aménagement non seulement de ces lieux, mais de territoires entiers. Tandis qu'au fond, un aménagement urbain est avant tout une solution à une problématique qui incombe à l'urbain, dans un territoire donné à un instant T.

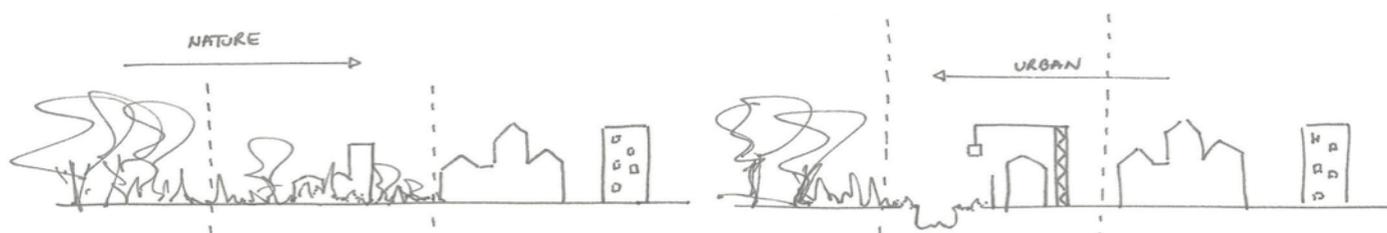


Fig 2 : Schéma concept sur le rapport entre nature et urbanisme. Source : V. Dewaelheyns in Vanbutsele, 2017

⁰⁴ D'après Florent Hebert, "Le paradoxe du paysage urbain dans les discours paysagistes", *Strates* [Online], 13 | 2007

d. Evolution de la notion de paysage urbain - Approches et composantes

De part la multiplicité des définitions ainsi que la divergence assise par certains architectes paysagistes entre projet urbain et projet paysager, nous pouvons considérer le paysage urbain comme un paradigme, qui possède un ensemble de concepts, de théories, de règles, de modèles, d'outils de mesure et de pratiques exécutives. En étudiant l'histoire des changements urbains et les différents points de vue des théoriciens des études urbaines et des disciplines connexes telles que l'architecture, l'aménagement urbain et l'urbanisme, quatre approches principales peuvent être proposées pour le paysage urbain (Golkar, 2008) , comme suit :

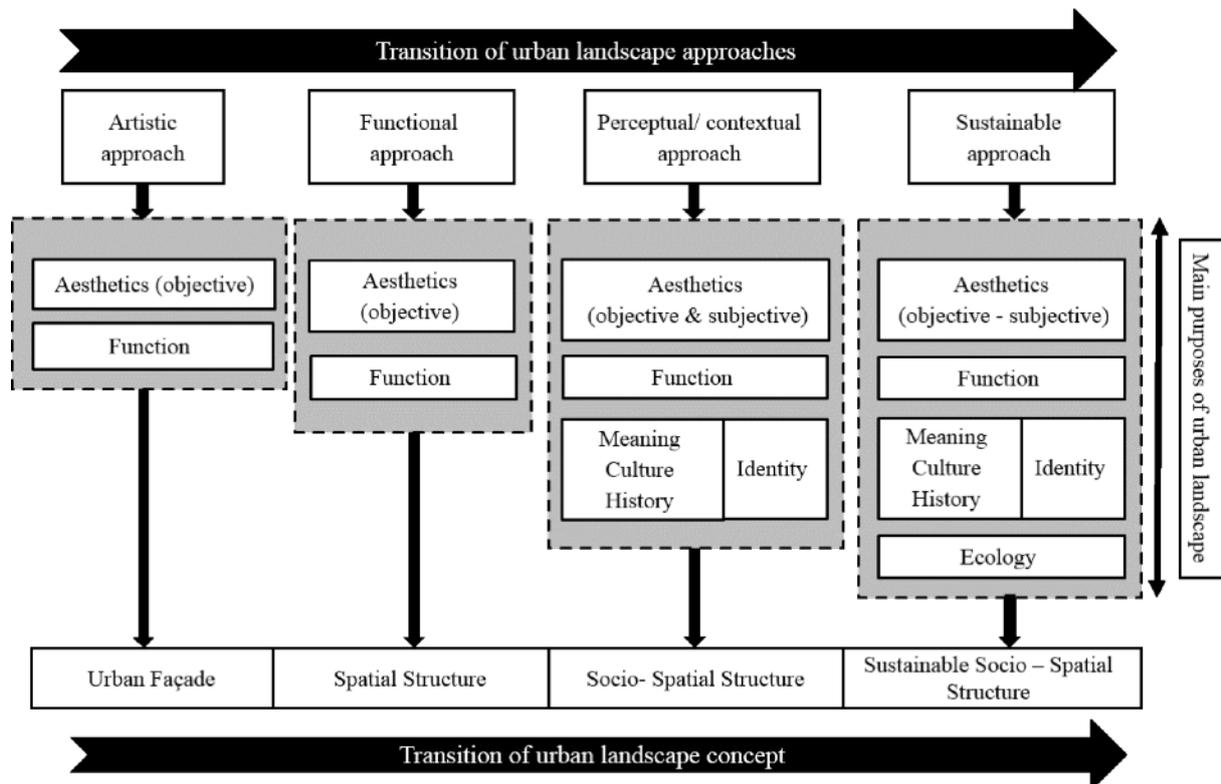


Fig 3 : Urban landscape approaches and purposes.. Source : Keshtkaran, R. (2019)

Si la question de la fonction est inhérente à l'évolution de la notion de paysage urbain, cette dernière a évolué selon quatre grandes approches. La première est tout naturellement artistique au moment où la notion a encore du mal à se détacher des grands paysages et leurs valeurs visuelles. La seconde est l'approche fonctionnelle, il s'agit d'une vaste période de mise en application de théories de la ville, de zonage et d'explorations hygiénistes. Ensuite, avec l'intérêt des sciences sociales, l'approche devient perceptive. Finalement et avec les préoccupations actuelles, l'approche durable s'impose et tente de regrouper toutes les composantes des approches précédentes.

e. Naissance des paysages de l'ordinaire

Lorsque nous outrepassons les simples considérations des paysages « bucoliques » basées sur le rapport esthétique à une nature élaborée, ou encore des paysages « remarquables » auxquels nous serions prêts à nous déplacer, nous commençons à appréhender des modèles paysagers en lien avec la vie quotidienne et l'expérience de l'ordinaire. Cette évolution est d'autant plus légitimée par l'évolution des approches auxquels les paysages urbains sont assujettis ainsi que les objectifs que ces nouveaux paysages tentent d'atteindre. Dans son introduction aux paysages du quotidien, DW. Meinig (1979) définit un paysage ordinaire comme une surface continue créée par et à travers « *la vie routinière des gens ordinaires* ».

La notion de paysage ordinaire mobiliserait d'avantage l'expérience individuelle aussi bien que collective ainsi que la perception, au delà d'une considération tendancieuse du « *paramètre formel et visuel* » (Voulligny et Domon, 2006). Dans ce sens, la Convention européenne du paysage (2000) prône, la reconnaissance du paysage en tant qu'élément important du bien-être et de la satisfaction des populations « *dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien* ».

Mais ce n'est pas si simple : le paysage est une unité cohérente de caractéristiques physiques, biologiques et culturelles ; il a des composantes fonctionnelles et esthétiques ; il est plus visuel et panoramique qu'un environnement, mais moins subjectif qu'un lieu. Nous ne pouvons donc pas tout simplement, considérer un paysage ordinaire comme subsidiaire du paysage remarquable « digne d'intérêt » dans une conception plus élargie. Selon Antrop (1989), dans le paysage, nous ne percevons et ne reconnaissons que ce que nous connaissons déjà. De ce fait, en ce qui concerne les paysages ordinaires, la question n'est pas tant de savoir comment les préserver, mais plutôt comment les créer, comme le soulignent Dewarrat et al. (2003). En effet, de nombreux environnements dans lesquels nous vivons; d'autant plus qu'il s'agit d'espaces urbains majoritairement, n'ont pas encore atteint le statut de paysage, « *cette forme symbolique qui nous permet de voir* » (Cauquelin 1990). Ceci légitimise d'autant plus notre question de recherche, qui cherche à investiguer dans les logiques d'appropriation et de construction spontanée de ce paysage ordinaire.

2. Des échelles du paysage urbain,

a. Echelle d'intervention versus Echelle de lecture

La géomorphologie en premier ainsi que la forme urbaine en second sont les facteurs structurants du paysage urbain. L'espace public et le bâti; qui donnent corps à la scène urbaine; sont les éléments fixes, l'arrière-plan scénique. Autour d'eux, s'articulent d'autres éléments à caractère variable comme le mobilier urbain, la flore introduite ou ceux liés aux activités humaines ; et des éléments mobiles comme les véhicules, la faune ainsi que les éléments paysagers.

Nous invoquons la notions de paysage parce que tous ces éléments sont perçus (Goldstein, 2011). La ville, comprise comme un système, est l'objet, et le paysage, sa perception par ses usagers. Parmi la population perceptive, on peut distinguer deux types : les experts, qui exigent la justification des bases scientifiques ou techniques de leur branche de connaissance dans leurs jugements et les non-spécialistes, qui les établissent à partir des expériences vécues sur place en fonction de leurs émotions et perceptions ; un nombre statistiquement représentatif d'entre eux peut être considéré comme une opinion de la population. Ces deux catégories interviennent à des échelles différentes de lecture du paysage urbain.

La perception de la ville et de ses formes varie en fonction de l'échelle et des points de perception liés. Lors de la 24eme conférence de l'ISUF (*International Seminar of Urban Form*) à Valence sous l'intitulé « Ville et territoire à l'ère de la mondialisation », des échelles de référence ont été proposées comme suit : ⁰⁵

Tab 1 : Grille des échelles -Scales of urban landscapes . Source : Vicente Collado Capilla, Sonia Gómez-Pardo Gabaldón. (2017)

TYPE / SCALE	GLOBAL LANDSCAPE	SETTLEMENT LANDSCAPE	INTRAUROBAN LANDSCAPE	URBAN SCENE
AMBIT	City or metropolitan area	Urban edge	Neighborhood, Landscape area	Street, square, crossing
PERCEPTION POINT	External / internal	External	Internal	Public space
PLANNING	Master Plan Regional Plan	Master Plan Development plan	Development plan Urban Project	Development plan Urban Project Urbanization project

⁰⁵ Figure parue dans « *Assessment of urban landscape* » par Vicente Collado Capilla, Sonia Gómez-Pardo Gabaldón, dont la vision est fortement imprégnée par l'analyse de Kevin Lynch (1960) qui a refondé la légitimité de l'analyse visuelle du paysage urbain, perçue à travers 5 éléments : les voies, les limites, les nœuds, les points de repère et les quartiers.



Fig 4 : Couverture « The image of the city » - Kevin Lynch 1960.

Le paysage urbain global est celui qui nous donne une vue d'ensemble et couvre la totalité de la ville ou de l'aire métropolitaine et ses environs. Il prend en compte, l'espace urbain métropolitain (y compris les agglomérations avoisinantes) ainsi que son intégration dans le grand paysage régional tout aussi bien.

Dans le « *paysage extra-urbain ou d'habitat* »⁰⁶, la perception du paysage urbain se forme à partir de ses limites et de ses accès. Comme indiqué dans la figure 4, la limite est l'élément fondamental sur lequel l'étendue perçue repose. Dans la théorie de Lynch (1960), les limites sont des éléments aussi bien anthropiques que naturels et qui engendrent des ruptures dans la ville (rivages, tranchées de chemin de fer, murs, ...). Ce sont des composantes linéaires du paysage, perceptibles et qui se distinguent visuellement. Toutefois, une limite peut se superposer à une voie, délimitant des unités de ville distinctement discernables. À titre d'exemple, l'interface de rencontre entre un front bâti et une forêt peut concourir à structurer le paysage urbain lorsqu'elle est nettement définie.

Dans le paysage intra-urbain, la ville est perçue de l'intérieur, fortement liée à la forme urbaine, à son architecture, à son espace public et aux relations entre ces deux éléments. Le quartier est mobilisé ainsi dans le cadre de cette échelle ci, comme étendue de perception et de planification.

⁰⁶ Traduction libre de l'expression « extra-urban or settlement landscape » mobilisée par Vicente Collado Capilla, Sonia Gómez-Pardo Gabaldón (2017).

Enfin et lié à cela, nous trouvons la scène urbaine ou l'espace public limité avec lequel le percepteur est placé en relation sensorielle. Dans cet espace, l'utilisateur établit des liens durables sous forme d'émotions et de sentiments (Lynch, 1960).

b. L'échelle quartier : pourquoi est-elle importante ?

Le quartier est une unité de lecture de la ville qui ne constitue pas une unité d'aménagement, mis à part sous la forme d'une orientation d'aménagement et de programmation. Il ne correspond que de manière exceptionnelle à une opération d'aménagement : nouveau quartier, réhabilitation de friche... Mais il s'agit néanmoins d'une des échelles de base de lecture de la ville. Il constitue **une unité de cohérence urbaine** mais aussi d'organisation spatiale et sociale.

L'échelle quartier est de plus en plus considérée comme **un échelon de participation** à la démocratie participative. Mais il y'a un quart de siècle, dans « *Neighborhood Space* », Randolph Hester avançait déjà une idée capitale : les paysages de quartier sont importants parce qu'ils influencent les modèles sociaux et les actions politiques au sein d'une communauté. Plusieurs travaux ont ensuite fait écho à l'idée de Hester selon laquelle, en catalysant le changement, les paysages de quartier favorisent la participation aux processus démocratiques. Lisa Caronna, directrice du *Parks and Waterfront Department* de Berkeley, a fait valoir qu'en travaillant à l'amélioration des paysages de quartier, ce dernier renforce sa capacité à influencer les décisions locales - d'abord sur le paysage, puis rapidement sur les écoles, la mobilité ou d'autres domaines d'intérêt public. Ceci, avec la contribution de l'impact des espaces verts partagés à accroître les sociabilités, une moindre prédilection d'incivilité en plus de leur contribution environnementale.

En partant du principe que les paysages de quartier exercent une influence dans une ville, une région et même au-delà, les recherches de Paul Gobster démontrent que le paysage du quartier joue un rôle essentiel dans la manière dont les espaces ouverts métropolitains sont perçus, utilisés et entretenus. Selon lui, tous les espaces ouverts métropolitains sont d'abord et avant tout des espaces de voisinage : « *Bien plus que les « étrangers », ce sont les habitants qui sont les premiers partisans et critiques de la conception et de la planification des espaces ouverts. En comprenant l'influence de l'habitant sur le paysage environnant, les concepteurs et les planificateurs peuvent créer des systèmes d'espaces ouverts plus efficaces* »⁰⁷

⁰⁷Traduction libre d'un extrait des travaux de Paul Gobster, d'après William C. Sullivan dans *DOES THE NEIGHBORHOOD LANDSCAPE MATTER ?* Department of Landscape Architecture and Planning. University of California, Berkeley. October 19-22, 2000.

3. Histoires de quartiers : De la naissance de la notion et de son évolution

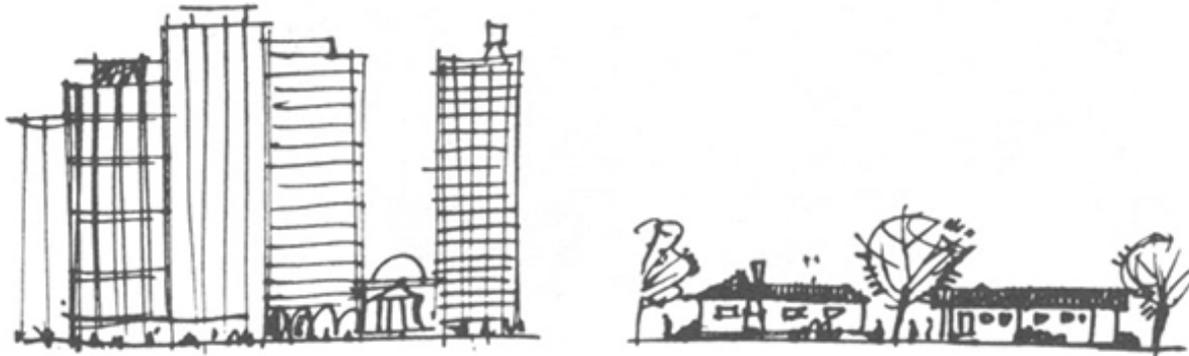


Fig 5 : The district unit . Source : eyluldenizkarakas. (2019)

a. La notion de quartier : Essai de définition

Dans les travaux de Lynch (1960), le quartier (*district*) est une entité de la ville, présentant une certaine cohésion aussi bien en termes de perception que de fonction. Cette entité permet à l'utilisateur/l'observateur d'expérimenter les sensations d'accéder, de sortir ou d'être dans un espace plus ou moins homogène. Il s'agit d'étendues identifiées de façon nette, au sein des villes.

Étendues présentant des attributs analogues, ce sont « *des unités thématiques* », créées par les caractéristiques particulières qui sont identifiées et figurées par les résidents de manière picturale. La topographie, les typologies et les styles architecturaux, les caractéristiques sociales et ethniques des habitants, les spécialisations fonctionnelles, les couleurs, les textures, les formes, les symboles, les ambiances, le degré d'entretien, les activités et usages peuvent tous contribuer à définir un quartier perçu et reconnu dans la ville.

Les quartiers présentent plusieurs types de limites ⁰⁸, mais elles ont en commun généralement les propriétés de précision, netteté et dureté. Mais dans certains cas, c'est d'abord la force thématique (ou vocations) des différents quartiers qui constitue l'élément fondamental de l'image de la ville, suppléant l'absence de clarté de la voirie. Néanmoins, ces limites peuvent accroître la tendance des quartiers à fragmenter la ville de manière désorganisée. Ou à contrario ces limites quand elle sont interprétées en trames (verte, bleue, grise ou brune), elles deviennent les fils conducteurs de la cohésion visuelle et fonctionnelle de la ville.

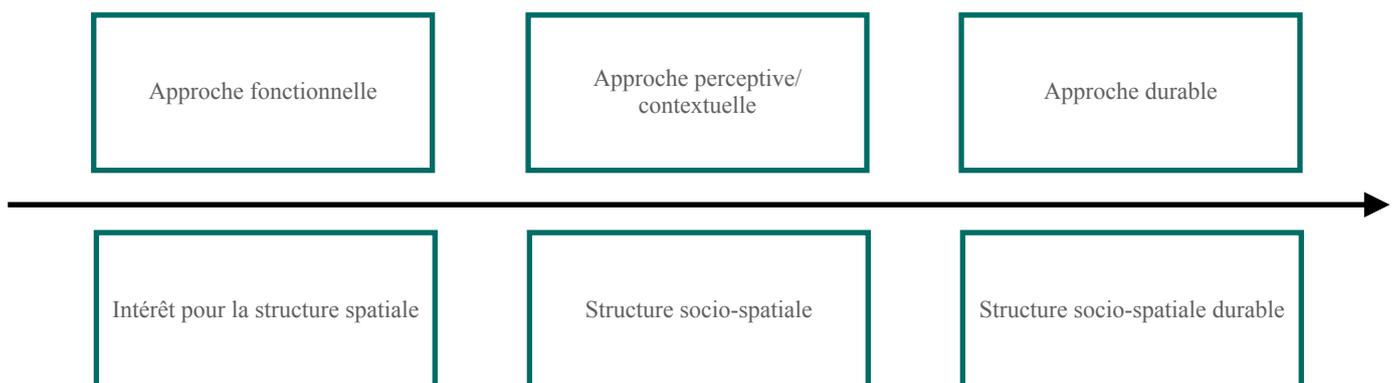
⁰⁸ Dans la théorie de Lynch (1960), revient souvent la notion de limite, élément phare de lecture des unités de la ville mais aussi comme composante linéaire du paysage, perceptible et qui se distingue visuellement.

b. Aperçu de l'évolution de l'intérêt porté à l'échelle du quartier

Malgré son incertitude conceptuelle, le quartier figure en bonne place dans nos consciences urbaines. La notion attire une attention croissante lors des crises urbaines ; d'autant plus autour de 1960 avec les travaux de l'école de Chicago. En réponse à cette préoccupation, des chercheurs dans des disciplines telles que la sociologie, la géographie, la science politique et l'histoire ont concentré leur énergie sur l'étude des quartiers. Si les études varient dans leurs approches, elles partagent une caractéristique commune. Qu'ils soient polémiques, descriptifs ou analytiques, ces travaux sont anhistoriques.

En effet, l'intérêt porté au quartier est propre aux évolutions urbaines locales. Les quartiers, en tant qu'unités identifiables dans le paysage urbain, sont apparus lorsque les grands centres urbains sont passés de la ville piétonne à la structure urbaine élargie et différenciée (P.M. Melvin 1985). Mais aussi avec l'apparition des unités fonctionnelles de la ville industrielle, avec les quartiers de logements, de service, de production etc ... Il s'agit là de la construction des premières constructions des identités paysagères multiples de la ville.

Aujourd'hui encore, le quartier est le point de ralliement de nombreux projets visant à revitaliser les centres urbains. Ils nous en apprennent beaucoup sur certains aspects de l'expérience d'un quartier particulier, sur les quartiers en général vus sous l'angle d'un moment particulier. Mais comme l'évolution de la notion de paysage urbain, le quartier comme échelle de planification et de lecture de la ville évolue selon 3 grandes approches :



c. Éco-quartier / Quartier durable

Apparus pour la première fois sous le nom d'éco-villages, les premiers éco-quartiers ont exploré les configurations urbaines écologiques pionnières. S'ils sont nés d'initiatives citoyennes, ils se sont répandus en Europe de manière exponentielle avec l'évolution de la notion de développement durable lors des années 1970-1980.

D'abord en périphérie et dans les anciennes friches, avec la 1^{ère} commission mondiale sur l'environnement et le développement, les éco-quartiers s'institutionnalisent et sont partiellement financés par les fonds publics des villes (Boutaud, 2009). La conscience environnementale croissante, assujetti les villes à des aspirations de durabilité. Ainsi ces quartiers se rapprochent des centres villes, *simultanément que les villes posent les principes de durabilité.*⁰⁹

D'abord, association du préfixe « éco » diminutif d'écologie et du substantif quartier, l'écoquartier fait référence à « une partie de ville ... qui intègre les exigences du développement durable ... » que ce soit en termes d'énergie, d'environnement, ou d'interactions sociales d'après le dictionnaire Larousse. La notion de quartier durable « *Sustainable neighborhood* » est plus commune dans les contextes anglophones. Est ce pour autant que les deux notions sont différentes ? Comme Boutaud (2009), l'indique les deux termes sont souvent utilisés comme synonymes. Ainsi, les deux définitions se recoupent et s'appliquent à la même échelle de quartier que ce soit de façon explicite ou implicite autour de durabilité. Les deux notions se distinguent néanmoins lors des processus de labellisation, puisque certains pays ont opté pour un label d'éco-quartier tandis que d'autres ont plutôt un label de quartier durable.



Fig 6 : Casablanca ANFA Finance city - Programme des écocités françaises au titre de « territoire hors les murs ». Source : CasaAnfa

⁰⁹ La charte d'Aalborg 1994, lors de la conférence européenne sur les villes durable, met en avant des notions de développement durable. Plus tard et avec des approches plus engagées, selon Boutaud (2009), au coeur des débats apparaissent des notions de mixité, de desserte et mobilité et enfin de flux d'énergie.

d. Principes de durabilité.

Le concept de développement durable peut être interprété de différentes manières, mais il s'agit essentiellement d'une approche du développement qui cherche à équilibrer des besoins différents et souvent concurrents, tout en tenant compte des limites environnementales, sociales et économiques auxquelles nous sommes confrontés en tant que société.

Selon la commission mondiale sur l'Environnement et le Développement (1987), le développement durable est « un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». En effet, pour que nos territoires de vie soient durables, ils devraient ainsi répondre à une équitabilité sociale, une viabilité économique et ils doivent finalement être écologiquement vivables. On parle alors des trois piliers du développement durable.

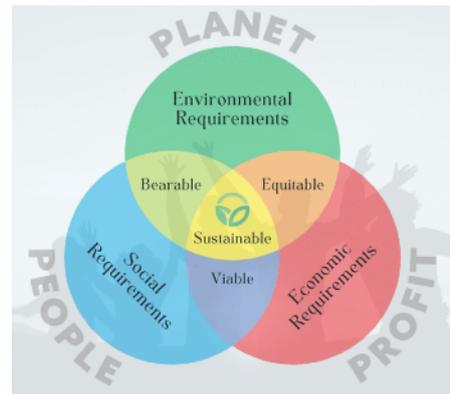


Fig 7 : Trois piliers du développement durable (Agenda 21)

e. Le quartier à l'épreuve des stratégies bas carbone

Lors de la COP 21 à Paris (2015), les Parties à la CCNUCC ont conclu un accord historique pour lutter contre le changement climatique et pour accélérer/intensifier les actions et les investissements nécessaires à un avenir durable à faible émission de carbone. L'accord de Paris s'appuie sur la Convention et - pour la première fois - rassemble toutes les nations dans une cause commune. En tant que tel, il trace une nouvelle voie dans l'effort climatique mondial.

L'objectif central de l'Accord de Paris est de renforcer la réponse mondiale à la menace du changement climatique en maintenant l'augmentation de la température mondiale au cours de ce siècle bien en dessous de 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre les efforts pour limiter l'augmentation de la température encore plus loin à 1,5 degré Celsius. En outre, l'accord vise à renforcer la capacité des pays à faire face aux conséquences du changement climatique et à rendre les flux financiers compatibles avec une trajectoire de faibles émissions de GES et de résilience au changement climatique.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, il convient de mettre en place une mobilisation et des ressources financières appropriées, un nouveau cadre technologique et un renforcement des capacités, conformément aux objectifs nationaux.

Les enjeux de la ville post-carbone semblent conduire les décideurs et aménageurs à faire porter une part de plus en plus importante des efforts sur les territoires d'habitat et aussi sur les comportements des usagers. Des impératifs tels que consommer moins d'énergie, réduire les flux automobiles, favoriser les circuits courts, recycler les biens de consommation... composent une somme de bonnes pratiques face auxquelles le destinataire (usager, habitant...) ne sait pas toujours exactement d'où elles procèdent et ce vers quoi elles tendent.

Dans le cadre d'un carnet de recherche mené par un groupe d'architectes, urbanistes, et géographes et intitulé « *Les échelles du développement durable - Du logement à l'écosystème urbain : à quelles échelles intégrer les enjeux du développement durable ?* »¹⁰, les recherches sur la ville durable ont contribué à démontrer que les effets de levier pouvaient se trouver en dehors de la sphère du cadre bâti. En effet, la ville post-carbone est la ville vers laquelle nous tendons : peu productrice de GES, à l'urbanisation contenue et aux ressources naturelles et sociales préservées et amplifiées. Mais la ville post-carbone est aussi la ville où les usagers désirent habiter, une ville qui peut muter, évoluer, se transformer en fonction des besoins, des modes de vie et de production de richesses. Ce n'est pas un modèle figé, qu'il s'agirait de mettre en œuvre, mais davantage une démarche, une manière de gérer la complexité et d'avancer vers une ville et des usages plus durables. Pour ce faire, la démarche a tenté de restituer les enjeux des différentes thématiques environnementales dans leurs échelles de pertinence : le logement, l'îlot, le quartier, l'agglomération... et à évaluer les interactions souhaitables

C'est à l'échelle du quartier qu'il est possible de mettre en place des stationnements mutualisés, destinés aux habitants mais également aux usagers ponctuels, ce qui accroît l'usage et donc optimise la rentabilité de l'ouvrage. Il devient aussi intéressant de mettre en place des pôles relais amplifiant l'usage du vélo : atelier de réparation, point relais alimentaire, colis, etc. Ces relais peuvent prendre la forme : de petits pôles (espaces publics circonscrits), ou de trame (en accompagnement d'une trame verte et bleue par exemple) qui ajoute une dimension circulatoire aux pôles qui seraient disposés sur cette dernière et aussi d'échanges entre différentes parties de la ville.

¹⁰ A l'initiative de Leroy Merlin, **LEROY MERLIN SOURCE** réunit des chercheurs, des enseignants et des professionnels qui ont accepté de partager leurs savoirs et leurs connaissances avec les collaborateurs de l'entreprise. Au sein de trois pôles, Habitat et autonomie, Habitat, environnement et santé, Usages et façons d'habiter, ils élaborent des savoirs originaux à partir de leurs pratiques, réflexions et échanges. Carnet numéro 8 - 2014

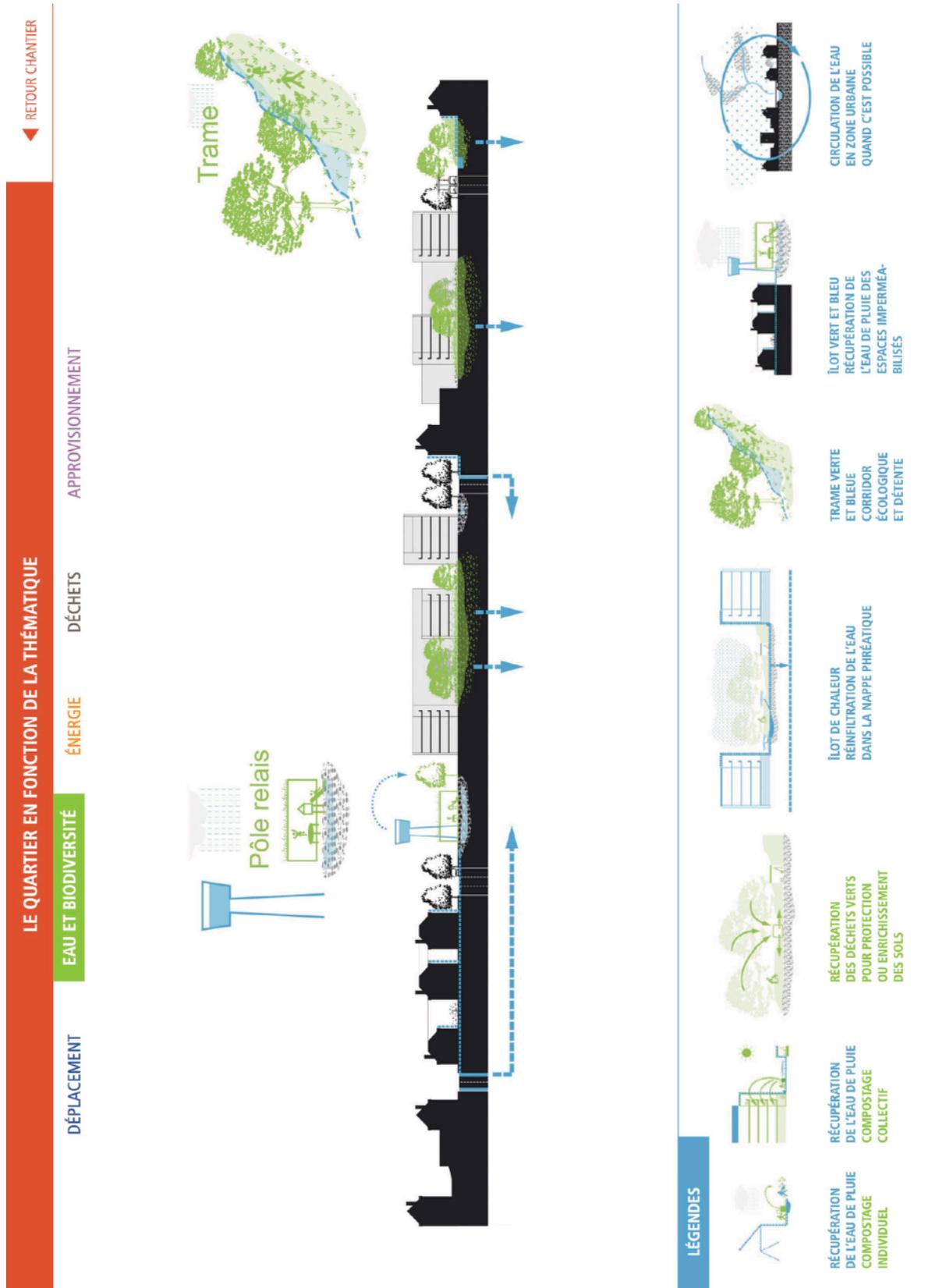


Fig 8 : Fiche échelle quartier, thématique eau et biodiversité. Source : carnet 8 - Leroy Merlin Source - 2014.
L'ensemble des fiches est repris en Annexe 1.

4. Espace public urbain - paysage : sémantique commune

La forme des espaces publics urbains dans les villes est une question qui a toujours été d'actualité d'autant plus dans les contextes de forte croissance urbaine. L'approche appliquée à la création de ces espaces est alors une image évidente de la relation de l'État avec ses citoyens mais aussi des modes de vie et cultures locales, ainsi que l'intérêt porté à l'environnement. Ainsi, les exigences relatives au bon fonctionnement des espaces publics urbains sont satisfaites par le biais de l'architecture paysagère. Un espace public urbain est un système complexe dont toutes les composantes ont un rôle spécifique. Il ne s'agit pas seulement de sa définition et son organisation spatiale, mais aussi des détails tel que le pavage ou la végétation choisie. Un arbre, un banc ou tout autre élément de composition pourrait être l'élément qui permettra à une personne d'établir une relation personnelle particulière avec le lieu, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'un espace extension de l'habitat. Par conséquent, l'objectif principal des moyens de l'architecture paysagère dans un espace public urbain devrait être la création de lieux auxquels les gens peuvent s'identifier sur la base de l'accord de leurs composants spécifiques et de leurs relations avec les êtres humains.

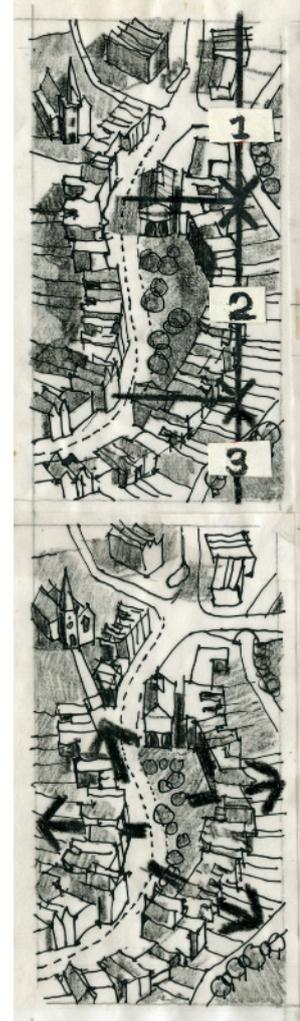


Fig 9 : Eight drawings of buildings, streets and urban plans, titled 'Page 47'. © Gordon Cullen Estate/Reproduced courtesy of University of Westminster Archive.

Kevin Lynch (1960), dans l'image de la cité, a défini les termes « nœud, point de repère, voie, limite (lisière tout aussi bien) et quartier" comme des éléments formant la base de la compréhension humaine d'un espace urbain. Une place est un "nœud" typique, un lieu où les événements se concentrent. Une rue est une "voie", mais peut aussi être une "lisière", tout comme une rivière ou une élévation de terrain définissant clairement un changement dans le caractère d'un espace spécifique. Un "quartier" au sein d'une ville naît de l'unité fonctionnelle et visuelle d'une zone par contraste avec la zone voisine. Par le biais de ces éléments nous explorerons le paysage urbain :

Fig 10 : (de haut en bas) - Illustration 1 et 2 Rue du Molinel - La Compagnie du Paysage : - Illustrations 3 et 4 : Prague, Proposal for lower square - Roz Barr Architects.



a. La rue

La rue est l'espace de mise en scène de la vie urbaine : rue commerçante, de services, d'usages éphémères ... Il n'y a pas de ville sans rue. Dans son écrit, «*Typologie des rues*», G.Kopáček (2005) a défini des catégories de base parmi lesquelles figurent les rues d'activités commerciales et sociales, le boulevard urbain, la rue verte... Ces typologies reflètent l'usage prédominant de chaque rue, le caractère et la fonction de son environnement. Du point de vue de la composition, la caractéristique la plus importante d'une rue est sa linéarité. Ainsi, dans sa composition le concepteur peut intervenir soit en soulignant la linéarité, soit en la perturbant. Elles font aujourd'hui l'objet d'un engouement particulier de la part des architectes du paysage, avec des concepts comme la rue éponge ou encore dans la réinvention de l'espace rue post voiture.

b. La place, le square

Le place est le point de convergence des artères. C'est le centre de la ville sociale, politique et culturelle. Comme les rues, les places ont également une fonction commerciale ou peuvent être utilisées simplement de manière temporaire. Selon la fonction prédominante, on peut distinguer les places pour la circulation, les places représentatives ou les places d'affaires ; la plupart du temps, elles se mélangent dans différentes proportions. La caractéristique fondamentale d'une place est sa taille. Elle lui confère une atmosphère spécifique, de l'intime au monumental. Les moyens de l'architecture paysagère sont alors appliqués dans l'espace d'une place en correspondance avec son caractère, sa fonction ainsi que sa vocation.

c. Le parc

Dans « l'organisme » ville, un parc est un contraste - c'est la "nature" en ville. *Ses sentiers et chemins sont le prolongement du réseau de rues de la ville.*¹¹. Les espaces ouverts des parcs, qu'ils soient enherbés ou pavés, représentent des "places vertes" - offrant la possibilité de s'arrêter, de se détendre, de circuler, mais aussi d'agir. La fonction première des parcs en tant qu'espace public est récréative. Ainsi, dans la mesure du possible, les parcs comprennent des terrains de sport, des aires de jeux pour différents groupes d'âge, ..., ainsi que des espaces plus isolés. L'accessibilité du parc et son intégration dans la trame verte urbaine sont des éléments importants. Il s'agit en effet de véritables réservoirs de biodiversité d'autant plus lorsque leur gestion est adaptée.

d. La terrasse et le jardin

Si le réseau bâti est l'armature principale de l'espace urbain, bien que les toits soient souvent situés dans des parties attrayantes des villes, leur potentiel en tant qu'espaces publics n'a pas encore été pleinement exploité. Parallèlement, lorsque ceux-ci sont végétalisés, ils arborent une importante capacité à fonctionner comme lien écologique, qui participe à la consolidation du réseau écologique, entre différents habitats.

Quant aux jardins, espaces aménagés clos et de moindre importance en terme de taille que les parcs, si leur contribution est plus restreinte dans la trame verte (en comparaison aux parcs, forêts urbaines et autres entités de grande étendue) leur caractère commun ou privé leur confère la possibilité de créer de nouvelles sociabilités.

e. L'espace résiduel

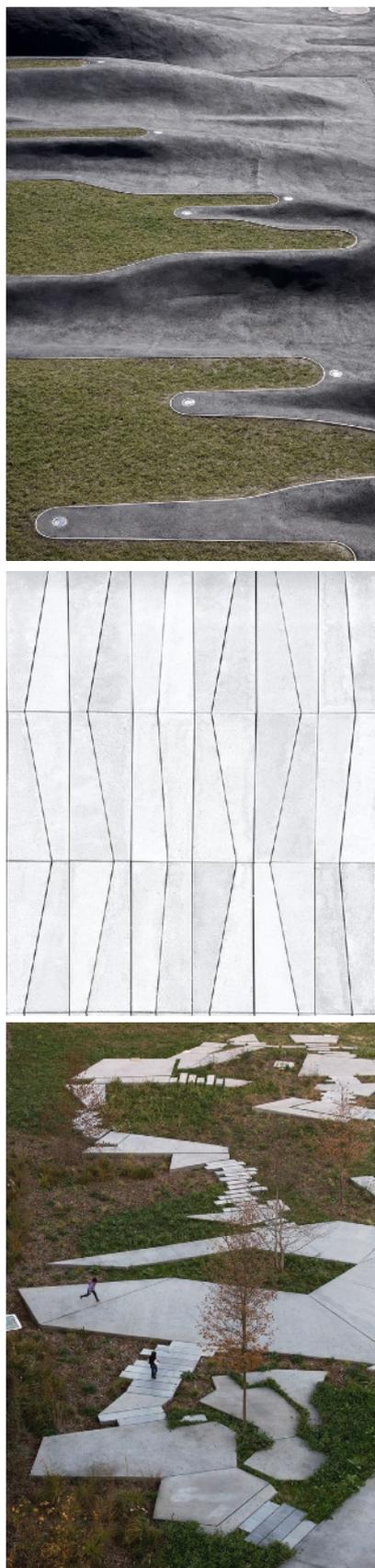
L'espace résiduel, "l'espace entre les maisons", englobe les espaces privés et semi-privés dont la création affecte les espaces publics, du moins en influençant leurs caractères et leurs apparences.



Fig 11 : (de haut en bas) - Illustration 1 et 2 le parc, les jardins et terrasses - Tirana 2030 - Boeri, UNLAB, IND - Illustration 3 : Espace résiduel - Source : Inventaire neuf.

¹¹ Ce qui correspond à la définition d'une "rue verte" selon KOPÁČIK, G., dans Typologie ulice = Street typology: shortened habilitation thesis. 2005

Fig 12 : (de haut en bas) - Illustration 1 L'enfance du pli / Sculpture-paysage // Meyrin, Suisse // 2017 - Illustration 2 : pavage - opensource. Illustration 3 : Gallery of Chausson's Garden / Ateliers 2/3/4.



L'espace urbain est un système interconnecté et chacune de ses composantes est en relation physique et visuelle avec l'espace voisin. Nous pouvons ainsi, également inclure les cours privées que nous percevons le long d'une rue ou d'une place dans cette catégorie d'espaces. Leur interprétation demeure néanmoins rattaché au contexte social et culturel duquel elles émanent.

f. Le relief et le pavage

La configuration du terrain est l'une des constituantes essentielles de chaque lieu, fortement liée à son identité. Ceci est également valable pour les espaces publics urbains, où le relief local a un grand effet sur leur perception physique et mentale. Il est plus confortable et plus naturel de se déplacer sur un terrain plat, c'est pourquoi l'être humain crée des terrains plats tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les différences de niveau sont ensuite franchies par des escaliers et des marches, des rampes, des terrasses et des pentes. La variabilité du terrain permet de créer des éléments dominants du paysage urbain, apporte une gradation de la hauteur et de la plasticité, les cimes offrent des vues sur la ville et sont souvent très appréciées par les habitants et les utilisateurs de l'espace public urbain.

Que le relief local soit variable ou plat, le rôle essentiel dans sa perception est la forme que prend sa surface, qui est l'une des composantes les plus importantes de la composition architecturale du paysage. Le pavage (ou toute autre surface solide) fournit la surface, la matrice, la plate-forme de base pour les usages (L. Poláčková, 2012). La composition architecturale du paysage peut être basée sur le pavage, ses motifs et ses couleurs. D'autre part, le pavage peut être presque "invisible" dans l'interaction avec d'autres éléments de composition.

La forme de la surface de l'espace public peut être l'un des moyens les plus puissants pour créer ou aider à créer son image.

g. La végétation

« Plus de verdure » est une demande typique qu'un citoyen mentionnera comme l'une des principales conditions préalables à l'amélioration de la qualité des espaces publics urbains. Cependant, on se trompe souvent en pensant à la quantité plutôt qu'à la qualité, qui devrait être le principal indicateur, de la qualité de la conception, c'est-à-dire de l'utilisation fonctionnelle des potentiels qu'offrent les différentes formes de végétation pour chaque lieu spécifique, à la qualité de l'entretien de la végétation, qui affecte considérablement son apparence et son état et donc l'impression générale de la composition architecturale du paysage. La végétation occupe une place privilégiée parmi les moyens de l'architecture paysagère dans les espaces publics urbains. Les éléments de la végétation sont modifiables selon des cycles calendaires, ce sont des organismes vivants avec des stades de vie initiaux et finaux, dont les usagers de l'espace public sont les spectateurs. La végétation est "différente" des autres éléments architecturaux et est donc porteuse de contraste. En même temps, elle a la capacité unique d'unir des environnements qui sont différents du point de vue de l'architecture. Les éléments de végétation ont un potentiel précieux dans leur variabilité - la gamme de formes, de couleurs et de formes offerte au créateur. Ils influencent également les conditions climatiques et hygiéniques d'une ville : l'humidité et la température de l'air, la poussière et le bruit. Une autre fonction importante est la santé mentale - une végétation correctement utilisée et entretenue convient à la fois à l'œil et à l'esprit.

Ces potentiels spécifiques de la végétation sont souvent négligés, même par les professionnels, qui les réduisent à une simple "ornementation" de l'espace au lieu de leur attribuer un potentiel réel égal à celui d'autres moyens d'architecture paysagère et ceux de la durabilité environnementale (L. Poláčková, 2012).



Fig 13 : Art Water Biotop Garden - Junya Ishigami and associates.

Fig 14 : (de haut en bas) - Israels Plads, Copenhagen's urban carpet, COBE - Illustration 2 : Phase Shifts Park - Mosbach paysagistes / Landezine. Illustration 3 : Brussel's esplanade, city3 + atelier starzak strebicki + laura muyldermans



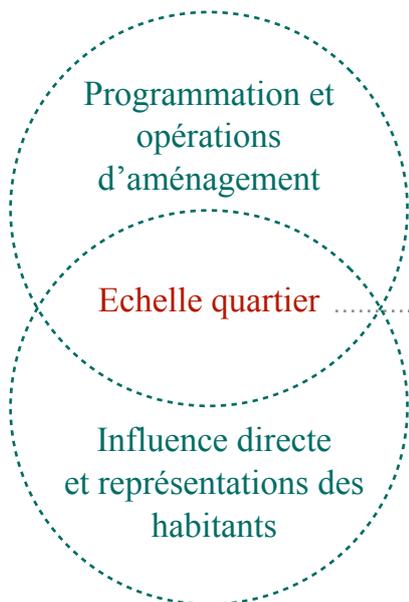
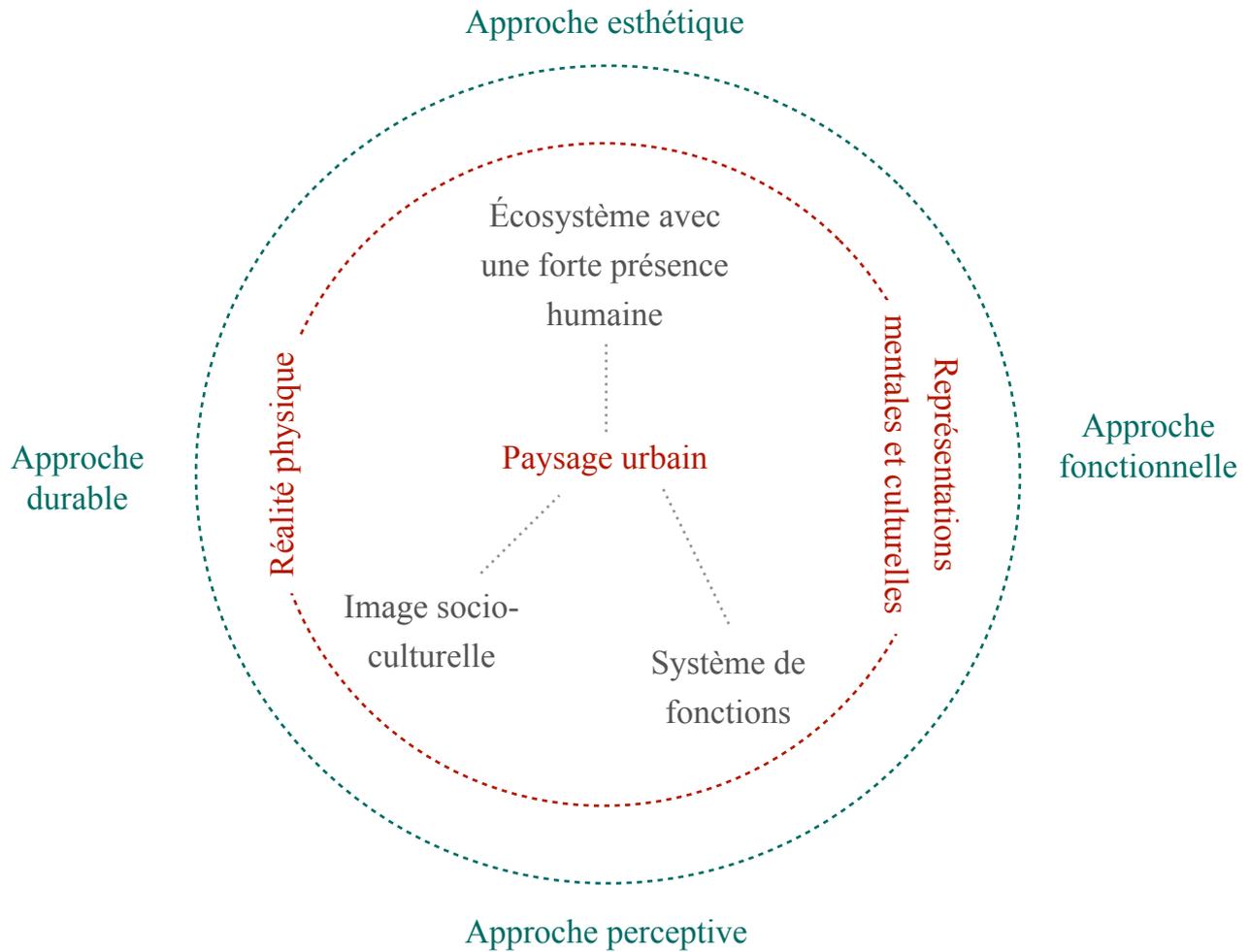
h. L'eau : Le ruisseau, la rivière, le lac ainsi que le front de mer comme formes naturelles, les canaux, fontaines et puits comme formes anthropiques.

L'eau, dans ses formes dynamiques ou statiques, naturelles ou artificielles, est toujours un élément de composition central dans le paysage urbain - elle est unique par son "altérité". L'eau a toujours fasciné les esprits : elle apporte des reflets et du mouvement. L'eau est porteuse de mystère, d'insaisissabilité et de volatilité. Elle nous invite à voir et à toucher ou apporte des sons apaisants à l'espace. L'eau est source de vie, essentielle pour tous les organismes vivants. Sa relation avec les origines de notre existence même est contenue et perçue inconsciemment, mais fortement. La présence de l'eau a des effets esthétiques, mais elle modifie également le microclimat et affecte donc les ressentis physiques. Grâce à sa capacité à détourner l'esprit humain des aspects matériels et à l'élever vers le ciel qu'elle reflète, l'eau est un élément important du bien-être dans l'espace urbain. Son potentiel exceptionnel pour acquérir une position dominante dans la composition d'un espace urbain est réalisé dans les grands espaces tels les places ou les parcs, ainsi que dans les intérieurs limités des rues ou des placettes où il peut avoir un effet revigorant d'une portée plus petite.

i. Le mobilier et les éléments ponctuels

Panneaux d'information, colonnes ou autres éléments de séparation, tables, bancs et supports pour vélos, le mobilier est l'équipement de l'espace extérieur. Le principe de base de la conception du mobilier d'assise par exemple est son adaptation au corps humain. Cependant, le confort d'assise fait actuellement place à des intentions de designers dans lesquelles les éléments d'assise sont utilisés comme éléments de séparation ou de rythmisation. Ainsi, l'espace urbain actuel abrite également diverses formes hybrides de mobilier multifonctionnel, à la limite de l'art sculptural.

Synthèse



- Une unité urbaine cohérente
- Une unité de lecture du paysage urbain
- Un échelon de participation à la démocratie participative



ETAT DE L'ART

II. CASABLANCA TERRITOIRE D'EXPLORATION:

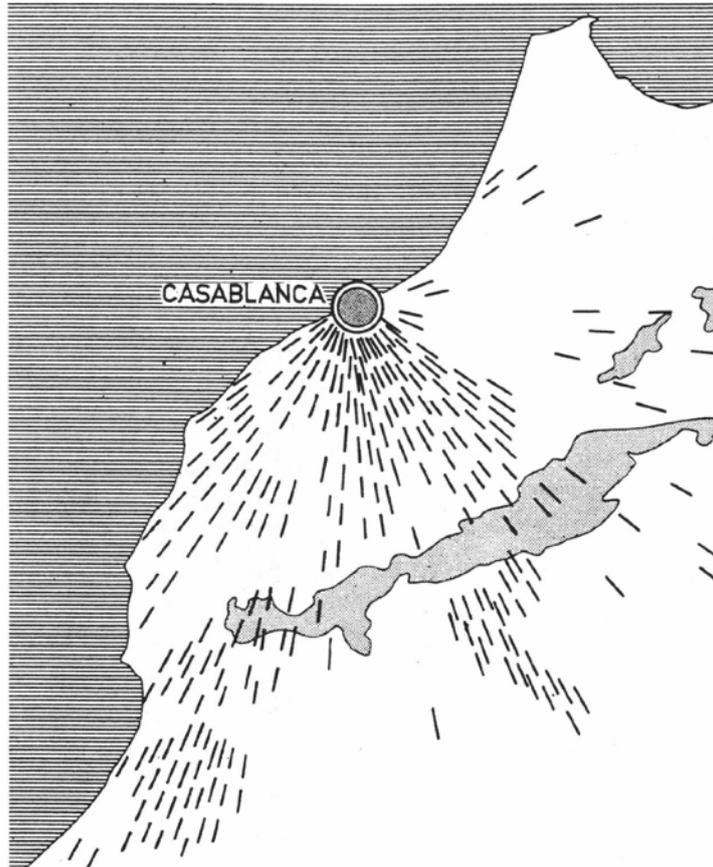


Fig 15 : Casablanca, centre migratoire 1910.

Casablanca, laboratoire d'un Maroc à venir; un territoire vaste s'étendant sur 55 km d'est en ouest et sur 35 km du nord au sud; est sans nul doute le coeur palpitant de l'économie du Maroc. Elle est aussi bien une métropole éclatante de vie où cohabitent la richesse et la pauvreté, une ville jeune à l'image de sa population. Elle a été pensée économiquement, socialement et politiquement pour être la capitale économique du pays, mais elle est aujourd'hui à l'étroit dans ses murs. Depuis 100 ans, la ville a enregistré un développement des plus spectaculaires: elle est passée de 25 000 à environ 4 millions d'habitants en un siècle. Des stratégies de développement intégrées tentent alors de réduire les inégalités et d'inscrire la métropole dans les dynamiques mondiales de développement durable et de lutte contre les changements climatiques.

1. Une brève histoire de la ville

De la quiétude du port de pêcheurs, passant par un des plus grands fournisseurs de laine du bassin méditerranéen puis à une géante urbaine, Casablanca s'est métamorphosée en quelques siècles au fil des influences géo-politiques et des ressources disponibles.

L'histoire naît à Anfa, *une ville antique dont l'origine est aujourd'hui encore imprécise*.¹² Néanmoins, quant à l'origine du nom certains y voient le mot berbère Anfa (cime, colline, sommet). Elle fut détruite au 15ème siècle, puis reconstruite deux siècles plus tard.

La ville moderne n'est édiflée qu'en 1862, lorsqu'une première liaison maritime régulière entre Marseille et Casablanca a été établie.

Construit en 1912, le port de Casablanca, premier grand port moderne du pays a intensifié l'activité économique de la ville et sa région et a attiré de nombreux investisseurs et travailleurs. Il façonna ainsi le destin de la petite ville de *Dar al Baida*¹³ pour en faire le plus grand centre économique du pays, métropole et capitale financière.

Entre 1910 et 1950, la ville est dans une période faste de mise en place de grands chantiers, notamment la planification de grandes avenues, la construction de grands immeubles, l'instauration de lignes maritimes régulières... C'est à cette époque ci, que la ville croit en dehors de la cité intra-muros (Médina) et provoque un mouvement d'urbanisation qui rompt avec les traditions essentiellement rurales du territoire avoisinant. Avec les plans d'extension d'Albert Tardif, de Prost, de Courtois et d'Ecochard, puis enfin avec les schémas d'aménagement et d'urbanisme, Casablanca devient le laboratoire d'urbanisme d'un Maroc à venir mais aussi un laboratoire d'architecture qui transcendera la Méditerranée.

¹² Selon les sources disponibles, Anfa aurait été fondée à l'époque durant laquelle le Nord de l'Afrique est contrôlé par l'Empire romain. Durant cette même période, le Maroc faisait partie d'une région appelée la «Maurétanie Tingira», dirigée par des rois amazighs sous les ordres du grand Empire. La fondation et la richesse d'Anfa repose essentiellement sur le port «Anfus», mis en place par les Romains, qui permettait les importants échanges commerciaux entre Tanger et Mogador (aujourd'hui Essaouira). D'autres stipulent, qu'il s'agirait plutôt de l'époque de phéniciens. Néanmoins, les recherches archéologiques prouvent que le premier établissement humain transcende ces époques et remonte au paléolithique.

¹³ Appellation locale de Casablanca, Dar : Maison et Blanca : Beida.

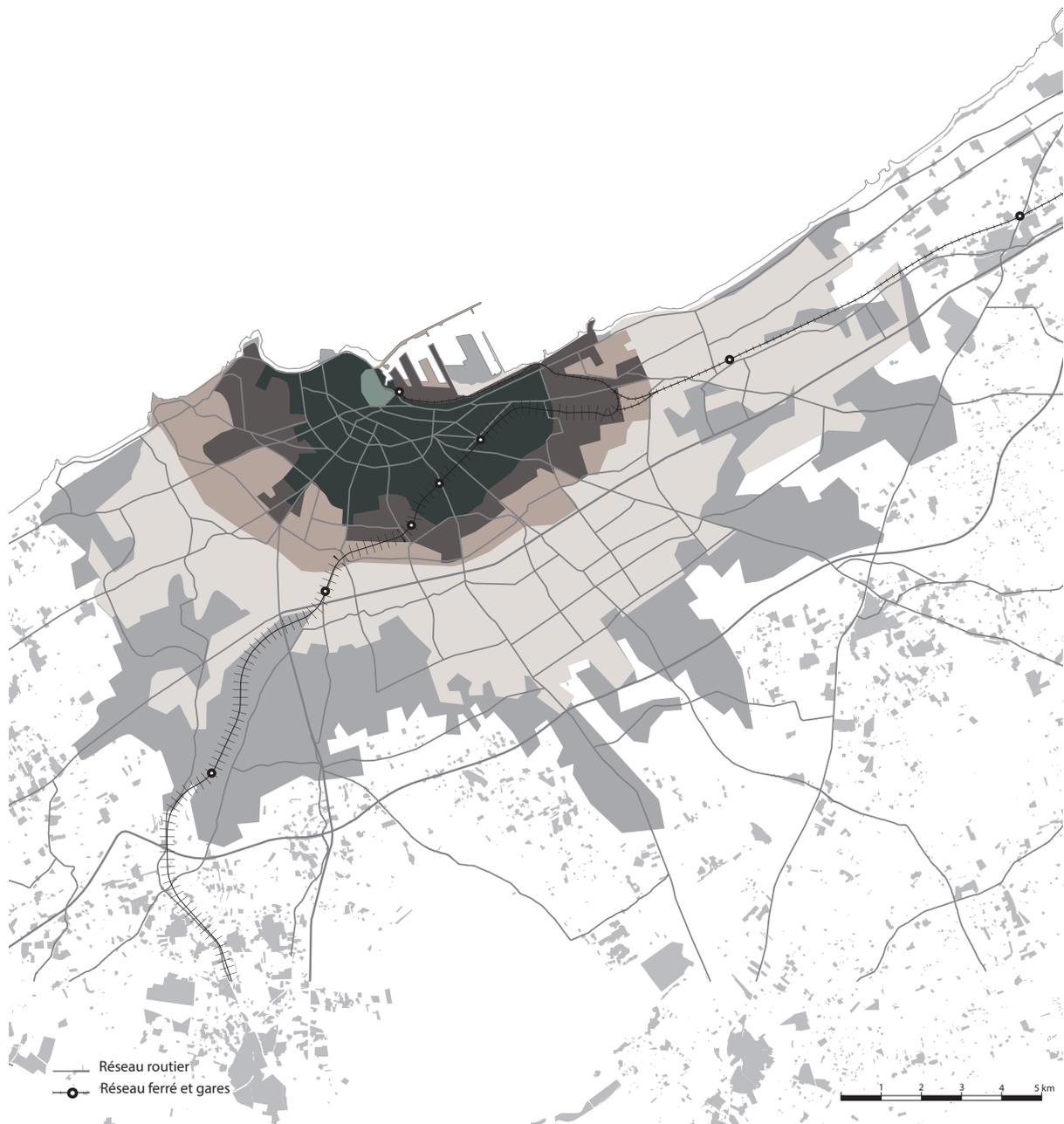
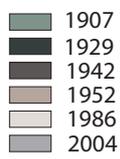


Fig 16 : Carte de l'évolution de Casablanca, entre 1907 et 2004 - D'après le SDAU Agence urbaine de Casablanca.

Les réseaux de déplacement sont probablement l'un des signes les plus tangibles de l'adaptation permanente d'une agglomération urbaine au développement du bâti et aux mutations économiques et sociales. A l'instar de l'ensemble des villes marocaines, les premiers réseaux routiers furent implantés sur les tracés des sentiers existants (sentiers commerciaux et chemins de culture). Ces derniers convergeaient vers le port, coeur battant de la ville et point d'afflux principal. Avec les plans d'extensions, le début de la planification, la définition du zonage, occupations des sols, gabarits, alignements et remembrements, les grands boulevards latéraux furent tracés. La grande pression démographique, l'urbanisation rapide et la forte concentration des industries à Casablanca ont eu de multiples répercussions sur l'espace de l'agglomération entraînant, entre autres, une littoralisation pesante de ses côtes.

PRÉMISSSE DU PROTECTORAT

Alors que le monde occidental est en pleine révolution industrielle, le Maroc se voit replier sur lui-même. Politiquement, le pays est instable et l'organisation de la vie sociale peine à se moderniser. Accumulant les dettes auprès des banques européennes, économiquement, le Maroc sombre au point de demander de l'aide aux pays européens.

PROTECTORAT

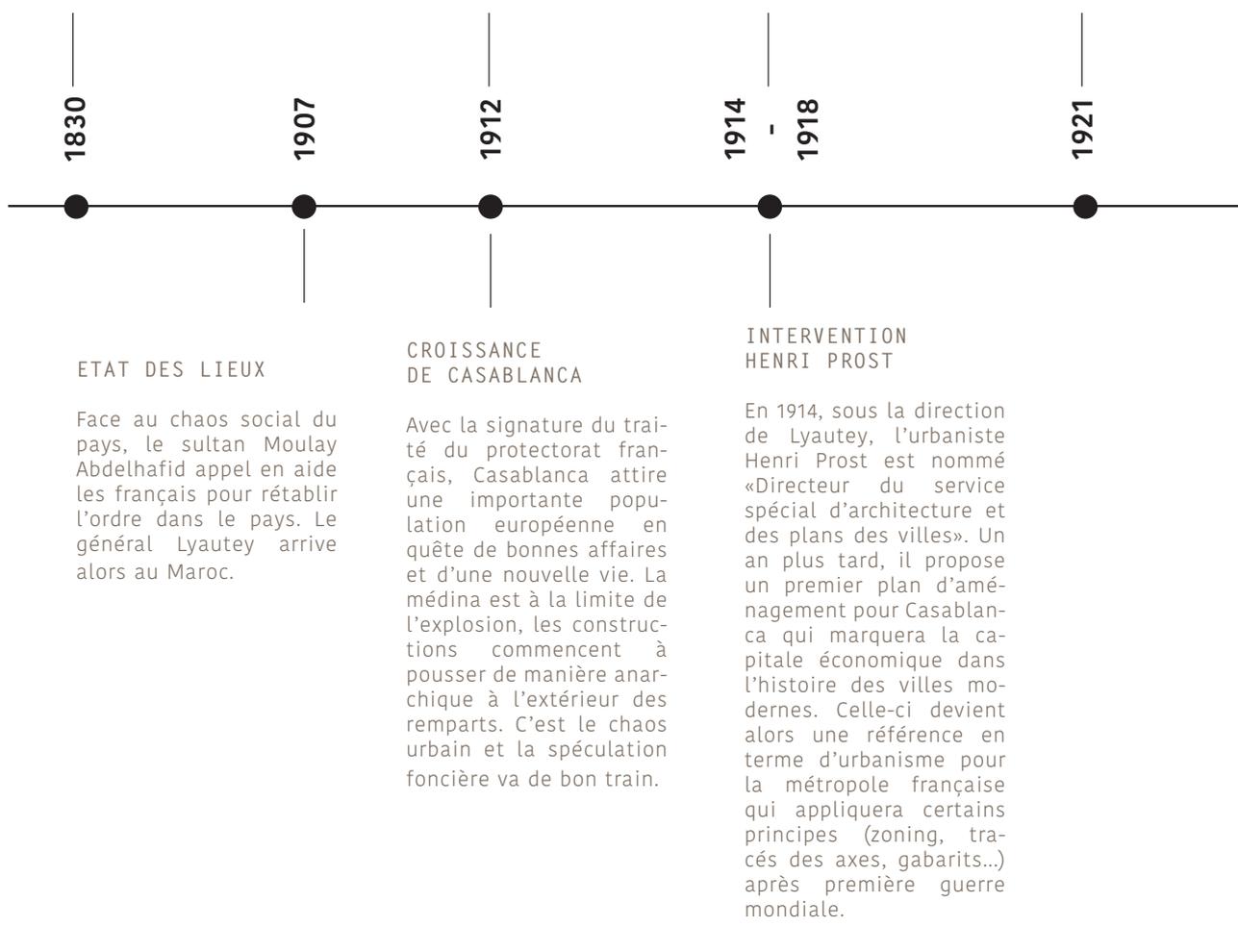
Signature du traité de Fès le 30 mars 1912 : partage du territoire entre la France et l'Espagne. Les accords de Madrid donnent le Nord du territoire marocain à l'Espagne (zone du Rif) et le reste du pays à la France. La partie cédée à l'Espagne reste très peu significative par rapport à celle de la France.

POLITIQUE LYAUTEY

Hubert Lyautey (1854-1934) est le premier résident général du protectorat français au Maroc de 1912 à 1925. Rabat devient la capitale administrative du pays. Le maréchal s'appuie sur les institutions marocaines traditionnelles et sur sa monarchie en voulant faire du royaume, un pays moderne. Il a su gagner l'estime et l'amitié du peuple marocain. Aujourd'hui encore, il garde l'image d'une figure légendaire dans l'histoire de l'urbanisme du Maroc.

ECHEC ESPAGNOL

En 1921, la bataille d'Anoual opposa les militaires espagnoles à la troupe rebelle rifaine et dura cinq ans. Elle se solde par la victoire des troupes marocaines et l'expulsion des soldats et du protectorat espagnol. Cette victoire est aujourd'hui encore le symbole d'une lutte anti-coloniale.



1986-1987 Elaboration des premiers plans d'aménagement marocains.

Une réponse sécuritaire aux espaces démographiquement denses, au développement de quartiers d'habitat spontané et à une exode rurale massive. Les extensions en périphérie ainsi que les nouveaux quartiers d'habitats économiques sont fortement influencés par les trames existantes, le lotissement est le cheval de bataille des opérations.

DÉBARQUEMENT AMÉRICAIN

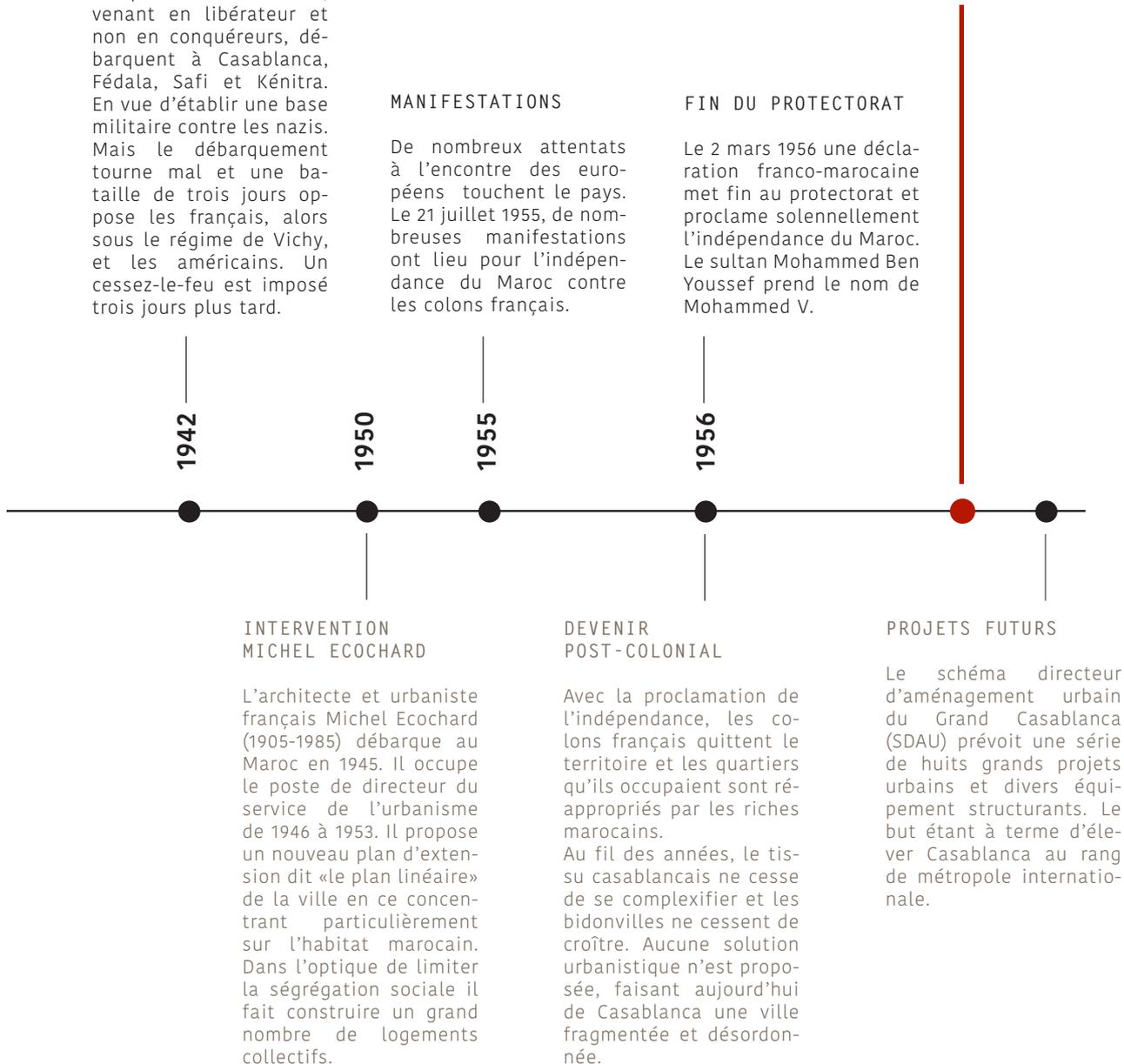
Le 8 novembre 1942, les troupes américaines, venant en libérateur et non en conquéreurs, débarquent à Casablanca, Fédala, Safi et Kénitra. En vue d'établir une base militaire contre les nazis. Mais le débarquement tourne mal et une bataille de trois jours oppose les français, alors sous le régime de Vichy, et les américains. Un cessez-le-feu est imposé trois jours plus tard.

MANIFESTATIONS

De nombreux attentats à l'encontre des européens touchent le pays. Le 21 juillet 1955, de nombreuses manifestations ont lieu pour l'indépendance du Maroc contre les colons français.

FIN DU PROTECTORAT

Le 2 mars 1956 une déclaration franco-marocaine met fin au protectorat et proclame solennellement l'indépendance du Maroc. Le sultan Mohammed Ben Youssef prend le nom de Mohammed V.



Casablanca a connu sans nul doute trois grande périodes de son évolution une première période pré-protectorat avec sa ville médiévale intramuros, une seconde en tant que laboratoire d'urbanisme et d'architecture pendant le protectorat et puis enfin une nouvelle période d'exploration à travers les politiques de grand projets et de stratégies de développement local.

Ci dessus sont reprises les grandes dates de ses évolutions d'après le travail de l'architecte Yasmine Hejira, dans « Appréhender une ville aussi fragmentée que Casablanca ».

2. Casablanca laboratoire d'urbanisme et d'architecture : quid du paysage ?

En 1913, lors de son arrivée à Casablanca, Henri Prost était fortement influencé par ses réflexions menées conjointement avec ses collègues architectes, urbanistes et paysagistes sur l'aménagement et le développement des villes, à travers la Section d'hygiène urbaine et rurale du Musée social. Ainsi, il visa à mettre en œuvre à Casablanca toutes les recommandations formulées durant ces recherches, notamment la création d'un "système de parcs" et la mise en réseau de l'ensemble des espaces publics de la ville.

Contrairement à certaines villes, Casablanca partiellement construite avant toute planification suite à l'installation de nombreux européens avides d'y faire affaire avant l'instauration du protectorat, le système de parc n'y sera pas aussi développé que d'autres villes comme Rabat par exemple. « Conçus progressivement à partir de 1915, les espaces publics s'organisent en un chapelet de places et de parcs le long du tracé de l'oued Bouskoura. Afin d'anticiper l'évolution du tissu urbain, Henri Prost intègre à son plan d'aménagement la création du parc Lyautey aux abords de la place administrative, l'aménagement du parc hospitalier en liaison directe avec le boulevard circulaire (actuel boulevard Zerktouni), la réalisation du square Murdoch relié au lycée Lyautey, et l'établissement du parc de l'Ermitage, pépinière située à la périphérie du tissu urbain existant. Ces éléments constituent alors les prémices d'un système de parcs voué à se développer et à suivre l'évolution de la ville. »

Ce territoire perçu vierge, « aux perspectives sans limites » sera vite assujéti à un nouvel élément d'aménagement de l'époque : l'automobile. Ainsi Forestier, qui s'intéresse beaucoup aux avenues, s'inquiète cependant des « nouvelles théories qui demandent, en raison des progrès récents des moyens de locomotion, une largeur de 64 m comme nécessaire au trafic lent et au trafic rapide » (Forestier 1913 : 191-192).

L'infrastructure de circulation, emblème de la modernité, conjuguée à la surdensification né d'un malaise social de deux villes (ville indigène et ville coloniale) évoluant à deux vitesses eut raison d'un développement apaisé du système de parcs mis en place.

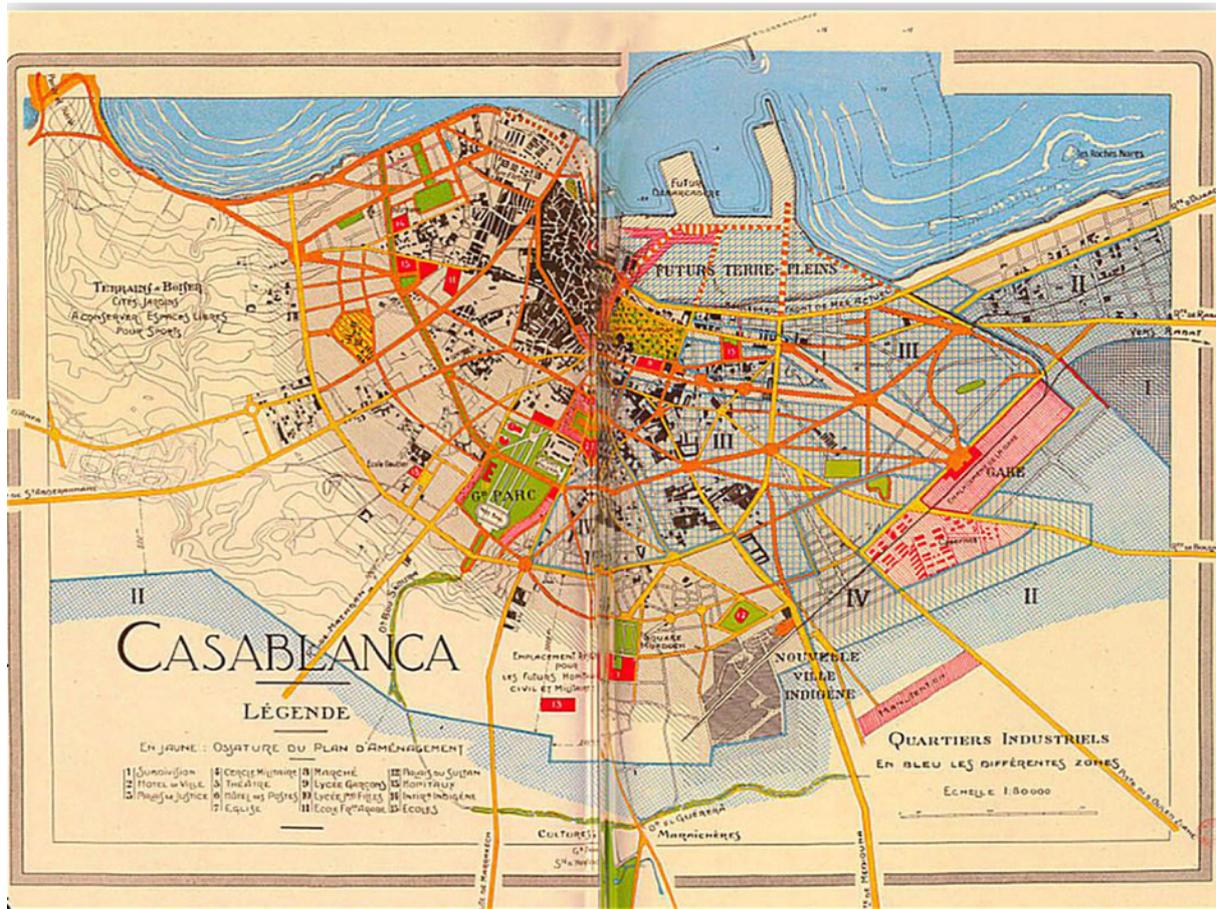


Fig 17 : Plan d'Henri Prost pour l'extension de Casablanca (Terinden, 2010).

Lors de cette évolution et dès son édification, la ville née du port a ironiquement tourné le dos à la mer tout au long. Croyance séculaire ou volonté politique héritée de siècles auparavant : « *Tourner le dos à la mer constitua une volonté officielle à un certain moment comme le montre une lettre officielle du sultan Moulay Ismaël au roi de France Louis XIV. Dans cette correspondance, il se vante d'avoir abandonné la mer aux chrétiens, parce que Dieu a donné aux musulmans la maîtrise de l'empire terrestre, laissant aux païens celle de la mer.* » (Coindreau R., 1948, p. 54) .

L'océan Atlantique est resté pour la population locale, « pendant des siècles, le domaine des légendes et des mythes ». L'historien A. Kaddouri (1992, p. 13) ajoute que « *les géographes maghrébins du Moyen-Âge, familiers de cet océan, ont curieusement une double perception, une perception basée sur l'observation et une autre tributaire de l'imaginaire culturel* ».

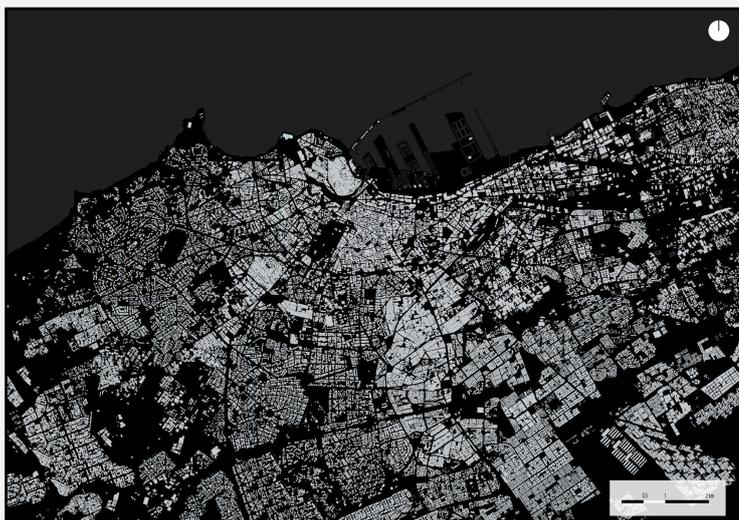


Fig 18 : Cartes des vides et des pleins - Réalisation personnelle.

La densité bâtie fait référence à la proportion de surface bâtie dans un espace urbain donné, et elle est généralement mesurée en termes de rapport entre la surface bâtie et la surface totale du terrain. Des facteurs tels que le nombre de bâtiments, leur hauteur et l'agencement urbain global contribuent à la densité bâtie d'une ville.

Lors de ma dernière mise à jour en septembre 2021, la densité bâtie à Casablanca, au Maroc, était relativement élevée, étant donné qu'il s'agit de la plus grande ville du pays et d'un centre économique et culturel majeur.

L'étalement urbain né de la politique nationale de résorption de l'habitat non réglementé, ainsi que la dé-densification engendrés par la motorisation se sont accompagnés de réalisations d'infrastructures routières. Paradoxalement les flux de déplacement ont connu un accroissement sans précédent, accompagné d'une expansion urbaine exponentielle.

Les grands tracés «européens» assurent le rôle de vides connecteurs entre quartiers de la ville. Les nombreux nœuds à l'intersection d'axes représentent des points de repères et d'orientation de la vie quotidienne des casablancais.

Dans la ville dense, les espaces ouverts se font rares. En dehors, de l'entité paysagère qu'est l'océan, le seul véritable parc emblématique à Casablanca est le parc de la ligue arabe (30ha). Alors que l'OMS recommande 12 m² d'espace vert par habitant, Casablanca ne compte que 2m². La présence de friches industrielles et militaires accentue d'autant plus la saturation minérale. Dans ce sens, la ville s'est lancée dans un chantier de promenade maritime pour palier au manque d'espaces paysagers et ville mais aussi pour anticiper les vulnérabilités des territoires de la bande littorale.

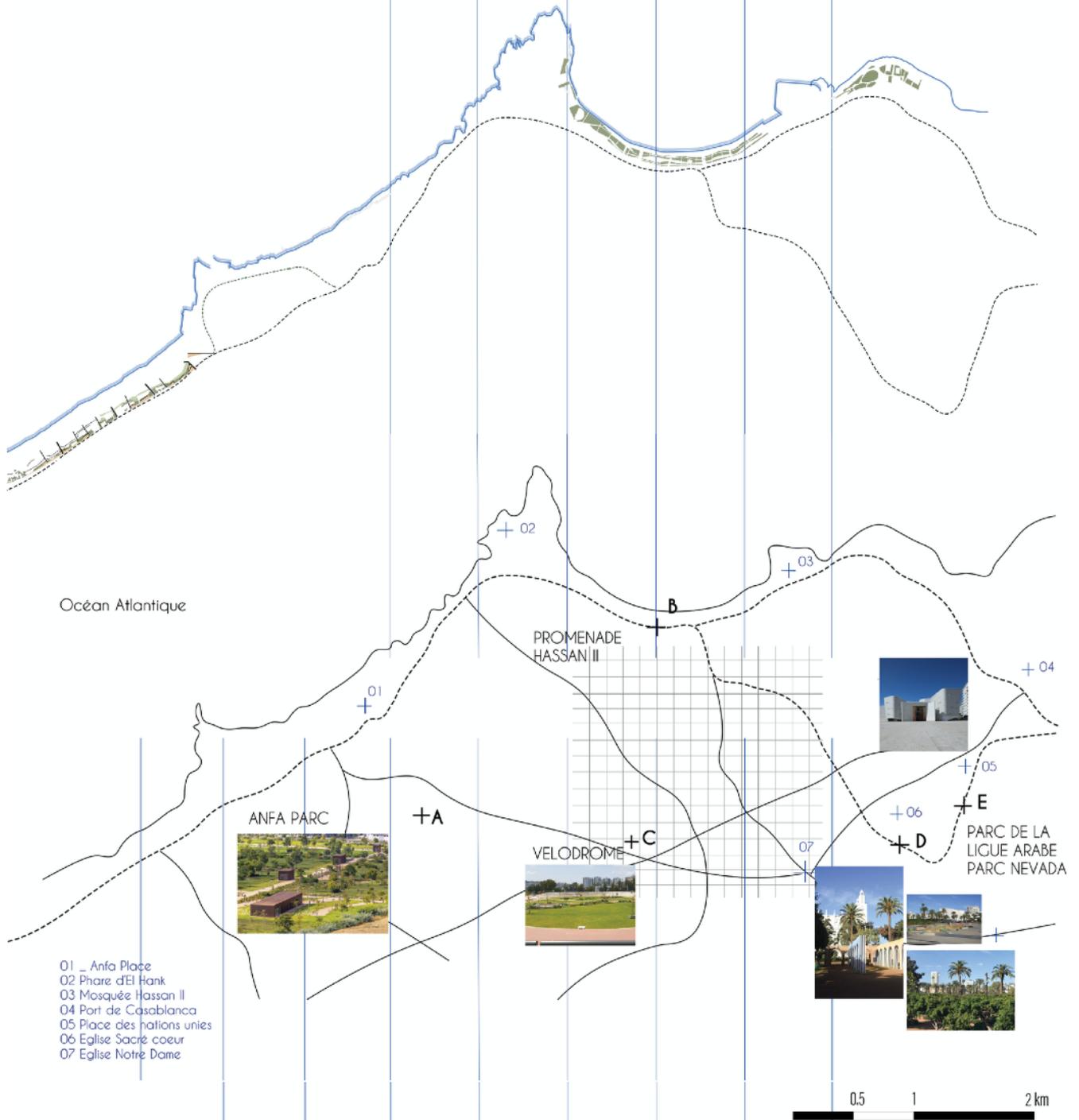


Fig 19 : Parcours balbutiant de parcs et de jardins - Reproduction personnelle d'après l'illustration « Un itinéraire bidaoui » - TPFE - La logique sociale de l'espace - Au coeur des places bidaouis - TORRES Mariam

3. Naissance du métier d'architecte du paysage et des préoccupations environnementales dans le contexte local

a. Le métier d'architecte du paysage

Au Maroc, « La profession de paysagiste concepteur commence, timidement certes - et parfois encore maladroitement -, à prendre ses lettres de noblesse en contribuant à des aménagements paysagers de plus grande ampleur. » M. El Harraqui, président de l'Association des Architectes-Paysagistes du Maroc

Ce changement émane de vastes projets gouvernementaux, avec la création des SDL, Sociétés de Développement Locales, en appui aux collectivités territoriales et agences urbaines. Il s'agit de structures opérationnelles (chargées de gestion tout aussi bien), émancipées de tout agenda politique ce qui leur permet d'entreprendre des projets et plans sur périodes plus conséquentes. Ceci dit, le métier d'architecte du paysage a encore bien du chemin à parcourir afin d'acquérir une reconnaissance complète. Comme le rappelle, Stefan Tischer dans les carnets DE COOPERATION UNIVERSITAIRE EURO - MEDITERRANEENNE autour du thème « Architecture du paysage au Maroc » (2006), la difficulté est plus large et s'étend sur le territoire méditerranéen. La Méditerranée abrite des traces culturelles parmi les plus anciennes et les traditions paysagères les mieux conçues, et pourtant les forces innovatrices actuelles demeurent timide face à « ce chantier » de grande envergure (Trischer, 2006). La quête d'identité, la sensibilité au vivant laissent place au marketing végétal et une internationalisation des conceptions et des dessins.

D'autre part et dans le contexte casablançais, une grande partie des efforts en matière d'action paysagère se concentre sur la restauration et le réaménagement des parcs et jardins de la période du protectorat, ou du moins ce qui en reste.

b. La course à la durabilité

Si l'adoption d'un cadre de développement durable à l'international a une longue histoire, sa traduction dans la politique locale n'a pris de l'ampleur que depuis une vingtaine d'années (I. Laadassi, 2020). Avec une population urbaine de plus de 65%, la durabilité du développement urbain est un défi majeur à relever. En termes d'urbanisme, de logement, de développement économique, de transport et d'environnement, toutes les villes marocaines concourent à la durabilité. Suivant cette logique, le Maroc s'est lancé dans l'élaboration de plusieurs stratégies, plans nationaux avec des objectifs nationaux et un appui constitutionnel.

A l'international, le Maroc adhère alors au programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté par les Nations unies, mais aussi au nouvel Agenda urbain 2016, adopté à Quito et qui concerne la mise en place d'un programme mettant la planification urbaine et ses atouts au service du bien commun.

Le réel tournant a eu lieu lors de la COP22 lorsque celle-ci fut organisée localement. C'est alors en 2017, que le Maroc se dote d'une feuille de route en matière de développement durable. Il s'agit de la Stratégie nationale de développement durable (SNDD). Consciente du caractère transversal du développement durable, la SNDD a pris en compte les stratégies sectorielles et ce, afin de promouvoir un développement équilibré des villes qui renforce leur capacité productive tout en maintenant la cohésion sociale et en assurant un cadre de vie digne et durable. Pour se faire, le référentiel de l'urbanisme durable a été publié la même année, afin d'accompagner les aménageurs et les décideurs dans la promotion de l'urbanisme durable et épauler une concrétisation opérationnelle.

Mais, si les intentions sont bonnes, les constats sont tout autres. La planification urbaine présente des lacunes en termes de durabilité et d'intégration à toutes les échelles du territoire. L'inefficacité actuelle dans la gestion du foncier urbain, des ressources humaines et financières n'est pas propice au développement durable des villes. Enfin, la ville ne dispose pas de plan clair pour atteindre cette durabilité, pour l'instant elle continue de se doter de stratégies et d'orientations sectorielles sans pour autant qu'elles soient imposables d'un point de vue législatif.

c. Eco-projet : quel référentiel de labellisation ?

Au Maroc, une génération pionnière de grands chantiers se présente depuis peu comme « verts », « éco » ou « durables ». Principalement situés dans les aires métropolitaines des grandes villes, pour palier au manquement d'ingénierie locale en terme de durabilité, ces projets se basent en majorité sur des expertises et référentiels français. Les experts étrangers sollicités ainsi que la nature des missions d'études commanditées révèlent que les bureaux d'études et agences françaises sont pour la plupart de grands noms (Madec, Reichen, Boutté, Lion), souvent « Grand Prix d'urbanisme ». Les types d'étude sont diverses : élaboration de schémas d'aménagement, propositions d'urbanisme bioclimatique, maîtrise d'ouvrage environnementale, différentes études en matière de paysage et trames, gestion intégrée des eaux, efficacité énergétique et énergies vertes, gestion environnementale et sociale (Barthel, 2014).

Tab 2 : Eco-projets au Maroc, d'après collecte documentaire et entretiens d'experts Laadassi 2020.

Projet	Ville	Aménageur	Nature du foncier	Enjeux du projet
Casa-Anfa	Casablanca	AUDA, filiale du groupe CDG Développement (privé)	Friche aéroportuaire (350 ha)	-Centralité métropolitaine, -Place financière internationale.
Jardins de Sindibad	Casablanca	Alliances (développeur privé)	Foncier littoral et quartier de bidonville et ancien parc d'attractions.	Nouvelle centralité littorale pour Casablanca.
Rabat Al Boustane	Rabat	CGI, filiale du groupe CDG développement (privé)	Foncier agricole, guicheurs et bidonvillois	Extension urbaine compacte et expérimentation d'une AEU de l'ADEME
L'éco-cité de Zenata	Aïn Harrouda (entre Rabat et Casablanca)	SAZ, filiale du groupe CDG Développement (privé)	Foncier agricole et quartiers de bidonvilles (1830 ha)	Ville nouvelle
Ville verte de Benguérir	Benguérir	OCP, groupe marocain d'exploitation des phosphates (privé)	Foncier OCP vacant (684 ha)	Ville nouvelle 100% LEED avec université internationale privée dédiée au développement durable
Chrafat	-Commune rurale de Joumaa -Périphérie de Tanger	Al Omrane Chrafate (filiale du groupe Al Omrane, sous tutelle du ministère de l'urbanisme)	Foncier agricole (769 ha)	Ville nouvelle à proximité d'Automotive City et Tanger Med
Taguazout bay	Agadir	SAPST, filiale du groupe CDG développement (privé)	Foncier agricole (615 ha)	Station touristique certifiée HQE Aménagement

« L'aménageur local était assez friand de certifications environnementales, y voyant une sorte de garantie HQE, LEED, BREEAM ... il a cependant vite compris que la définition d'une approche locale devrait primer sur les labels européens, pour une question de savoir-faire mais aussi de cultures habitante et constructive locales en place avec le climat. C'est ainsi que l'on s'est embarqués dans l'écriture d'un référentiel de conception environnementale local constitué de deux parties : l'une expliquant les enjeux locaux et l'autre proposant des stratégies et des dispositifs de conception aux différentes échelles de l'aménagement »¹⁴ - Mohammed Benzerour.

¹⁴ Extrait des interviews octroyés par les experts locaux à Ariella Masboungi et Antoine Petitjean dans « L'urbanisme, vecteur de transitions Franck Boutté, Grand Prix de l'urbanisme 2022 ».



C'est alors l'Eco-Cité Zenata, qui a inspiré le label international «Eco-City Label» (ECL), et en a instauré les bases, et ce, suite à la convention de partenariat signée le 21 octobre 2015 entre la SAZ et Cerway (Organisme international et opérateur certificateur HQE™).

Ce nouveau Label tente d'adapter la certification HQE aux territoires du sud et à poser un référentiel pour les pays émergents. Ceci dit, ce label comme le nom l'indique concerne avant tout des mega projets de villes nouvelles ou extensions de ville. De ce fait, et afin de garantir une authentification à plus petite échelle, les promoteurs et porteurs de projets continuent à solliciter des certifications HQE (et ce même au sein de mega projets certifié Eco-cité).

En effet, en partant du constat qu'au niveau de l'aménagement du territoire il est difficile d'articuler des enjeux d'échelles diverses, exprimés selon différentes réglementations et spécificités locales, la certification HQE Aménagement™ constituerait un dispositif méthodologique applicable à tout projet de développement durable. Ce label, se veut applicable à toutes les opérations de développement sans nulle distinction d'échelle, de processus, de cadre géographique ou de finalité. La démarche HQE aménagement s'intéresse à 3 grandes thématiques principales sans hiérarchisation, la priorité revient au thèmes relevés lors du diagnostic du site et dépendent donc du contexte local et de l'état initial. L'analyse thématique se présente comme suit :

Tab 3 : Approche thématique de l'analyse thématique pour le diagnostic de site, selon le cadre référentiel de la démarche HQE- Aménagement. Nathalie SÉMENT - 2020.

Analyse territoriale	Analyse environnementale et technique	Analyse socio-économique
Dimension urbaine Dimensions historique et géographique Dimension paysagère Dimension morphologique Dimension patrimoniale Politique foncière Études accessibilité et déplacements	Eau Énergie : disponibilités locales Climatologie Topographie Sols et sous-sols Biodiversité Déchets Ressources locales Voirie et réseaux divers Études des risques naturels, technologiques et sanitaires	Dimension sociologique Dimension sociale Usages et attentes Dimension culturelle Dynamiques économiques Démographie Filières locales et savoir-faire Études de marché Économie du projet

Comparé au référentiel écoquartier (Annexe 2) et au référentiel quartier durable wallon (Annexe 3), les modèles sont profondément différents, que se soit des engagements ou du degrés de précision (Boulay, 2020). Cependant, des éléments clés du quartier durable en terme de paysage semblent communs: les espaces verts et la biodiversité, l'accessibilité, la connectivité et les espaces piétons, la gestion de l'eau, la mixité et la participation.

Informations issues du cadre référentiel de mise à jour du guide de la Démarche HQE-Aménagement paru en 2011 qui avait été le fruit d'une collaboration multi-acteurs à laquelle avait contribué des représentants : de l'ADEME, du CINOV, du CSTB, de la Fédération des EPL, de l'OGÉ, de l'UNAM, de l'UNSFA et de l'USH.

4. Mosaïque socio-spatiale des quartiers Casablancais

À Casablanca, à la naissance des essais urbanistiques, la coexistence des deux villes (Indigène et ville européenne) n'a pas eu de ressentis unanimes. En effet, malgré qu'elle soit avancée comme l'image de la cohabitation civilisationnelle. Celle-ci a été perçue comme synonyme de ségrégation auprès de la population locale, elle s'est d'ailleurs matérialisée avec la naissance de nouveaux quartiers dédiés aux indigènes, en périphérie. L'espace urbain a été assujéti, dès le début, à un partage social très net. Ainsi, les origines historiques de la ségrégation dans cette ville, révèlent que la dimension spatiale de ce phénomène a des origines sociales. Aujourd'hui encore, le tracé de la ville est le legs du système socio-économique implanté.

Tous les plans d'urbanisme de Casablanca ont placé le zonage au cœur de leurs préoccupations et montrent ainsi une orientation délibérée. Henri Prost, a d'ailleurs fait de celui-ci son fondement afin de concevoir une ville « pratique et saine » et a établi un plan dont le zonage social a structuré la ville indéfiniment. Les plans finaux conçus par Michel Écochard en 1922 furent validés et Casablanca se retrouva avec deux entités Est et Ouest. L'Est, transformé en véritable zone industrielle avec les quartiers de Rochers Noires, Ain Sebaa et la partie Ouest dédiées aux habitations et aux de loisirs dans les quartiers : Corniche de Ain Diab et Anfa. Un choix bien réfléchi en raison d'un facteur météorologique important qui est celui du vent qui vient du Nord et repart au Sud-Ouest. En effet, l'emplacement des usines dans l'est permet aux usines d'évacuer leurs fumées sans passer par la ville. Les terres de l'Est de Casablanca quant à elles étaient pauvres et n'étaient plus exploitables donc inutiles à la création de tout espace vert ou toute culture.

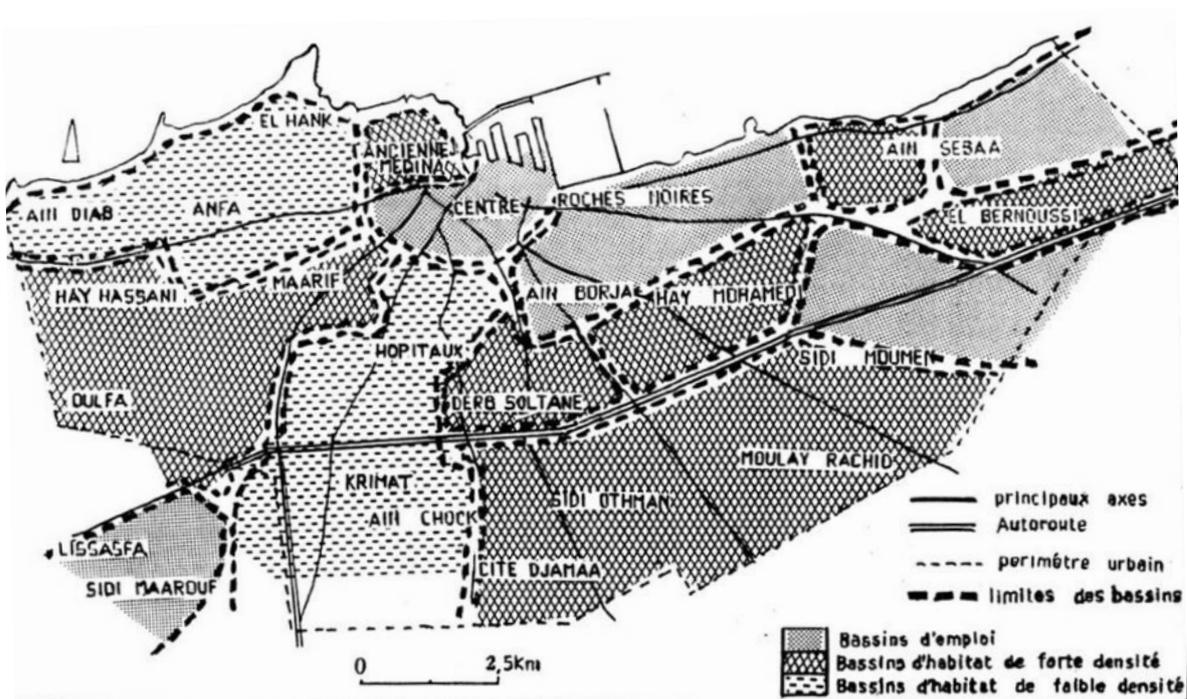


Fig 20 : Bassins d'habitat et d'emploi à Casablanca - Michel Ecochard.

Aujourd'hui, la ségrégation accrue qui a donné naissance à la mosaïque socio-spatiale de Casablanca a été tamisée et dissoute par les politiques locales et les stratégies de développement de la ville qui tentent de garantir une équité territoriale. Néanmoins, ses traces sévissent et sont encore lisibles sur les cartes de la ville. Ainsi et comme démontré précédemment sur les carte des pleins et des vides (Figure 19) la trame bâtie est prépondérante et de ce fait elle est l'élément de base de lecture de la structure spatiale de la ville. Ce sont en effets les différents tissus qui sont la caractéristique principale des quartiers et permettent une première interprétation des logiques sous-jacente de distribution socio-spatiale.

L'ancienne Médina, point de départ de l'expansion de Casablanca, représente le tissus historique traditionnelle. Représentative des modes de vie traditionnels de la population marocaine, aujourd'hui la médina est un tissu hybride de fonctions, un point d'afflux important pour la population locale mais aussi un point d'attrait touristique important pour la ville.

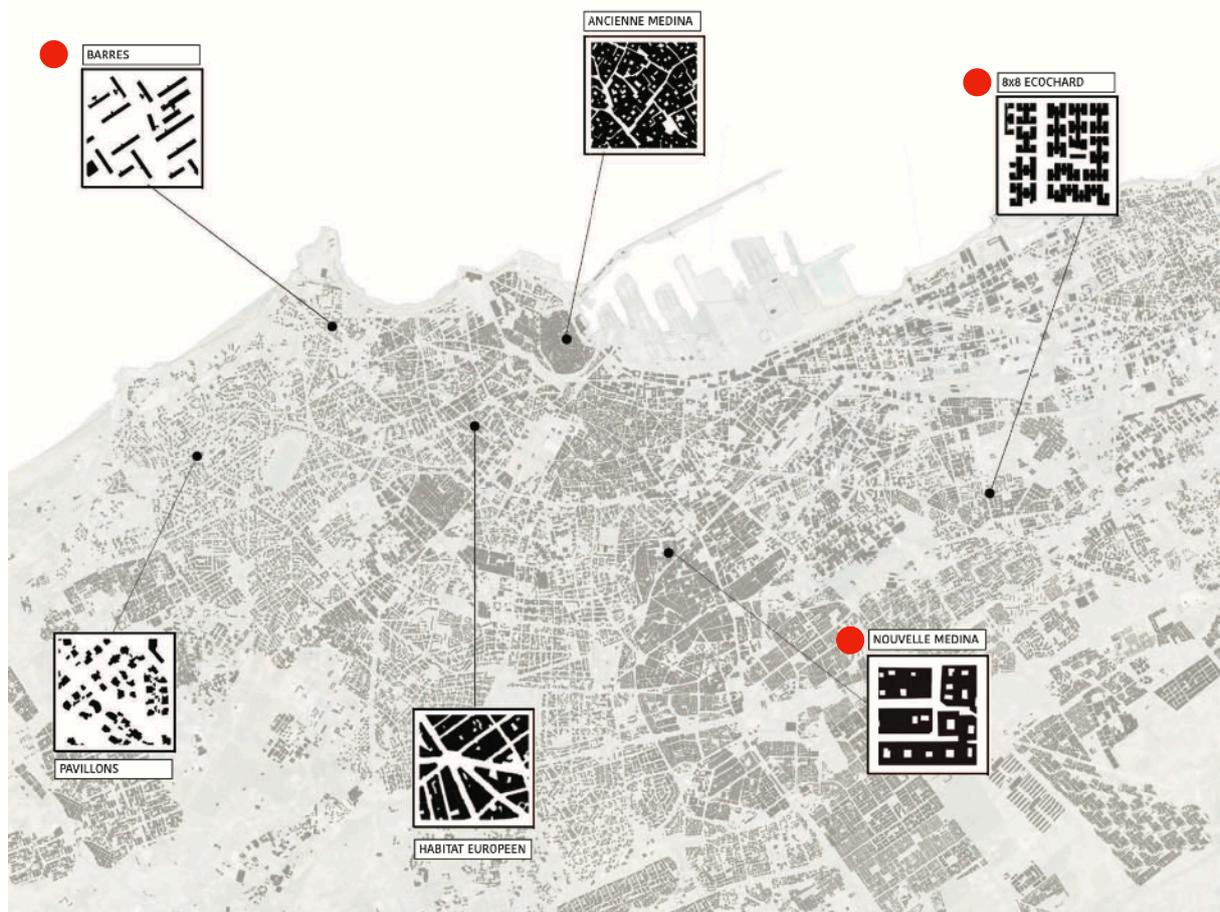


Fig 21 : Plan de repérage des formes urbaines emblématiques de Casablanca, HEJIRA Yasmine, 2020.

À l'ouest de la Médina, et jusqu'au quartier pavillonnaire d'Anfa, la nouvelle ville suit une trame « à l'européenne », avec un système de places, de rues rectilignes et de recherche de perspectives. Rompant la tradition des ruelles sinueuses du tissu médinal, ce tissu crée des espaces publics qui se veulent de dimensions importantes et traduisent souvent une affirmation architecturée imposante (bâtiment important, transition de quartier...).

Les unités de barres, la Nouvelle Médina (Quartier Habouss) ou encore la trame 8x8 Ecochard représentent les traces d'un urbanisme moderne, adapté à la population musulmane, proposé par les urbanistes lors du protectorat. Ces «nouveaux quartiers» ont été conçus pour une population majoritairement ouvrière aux extrémités de la ville européenne. Les espaces publics y sont souvent informels et sont assujettis à des figures d'appropriation ce qui conduit à des images totalement différentes de ce qui avait été conçu au départ, durant les années 1950.

Enfin, la dernière entité, située au Sud-Ouest, regroupe les quartiers résidentiels aisés où la densité est très faible, du fait des jardins privés et des grands espaces libres disponibles. Cette zone continue de se développer à l'image de sa conception initiale et revêt un caractère quasi-exclusivement résidentiel.

Si la ville a été pré-dessinée, aujourd'hui à l'aire des Plans d'aménagement, il est encore difficile de se détacher des trames anciennes. Avec la logique de grands projets structurants, les politiques locales tentent d'asseoir une nouvelle image de la ville mais celle-ci peine à être lisible sur la tache urbaine. Qu'il s'agisse d'interventions sur des anciens sites de friches ou de nouveaux quartiers, cette nouvelle génération de projet à une visée commune : hisser Casablanca au rang des métropoles mondiales.

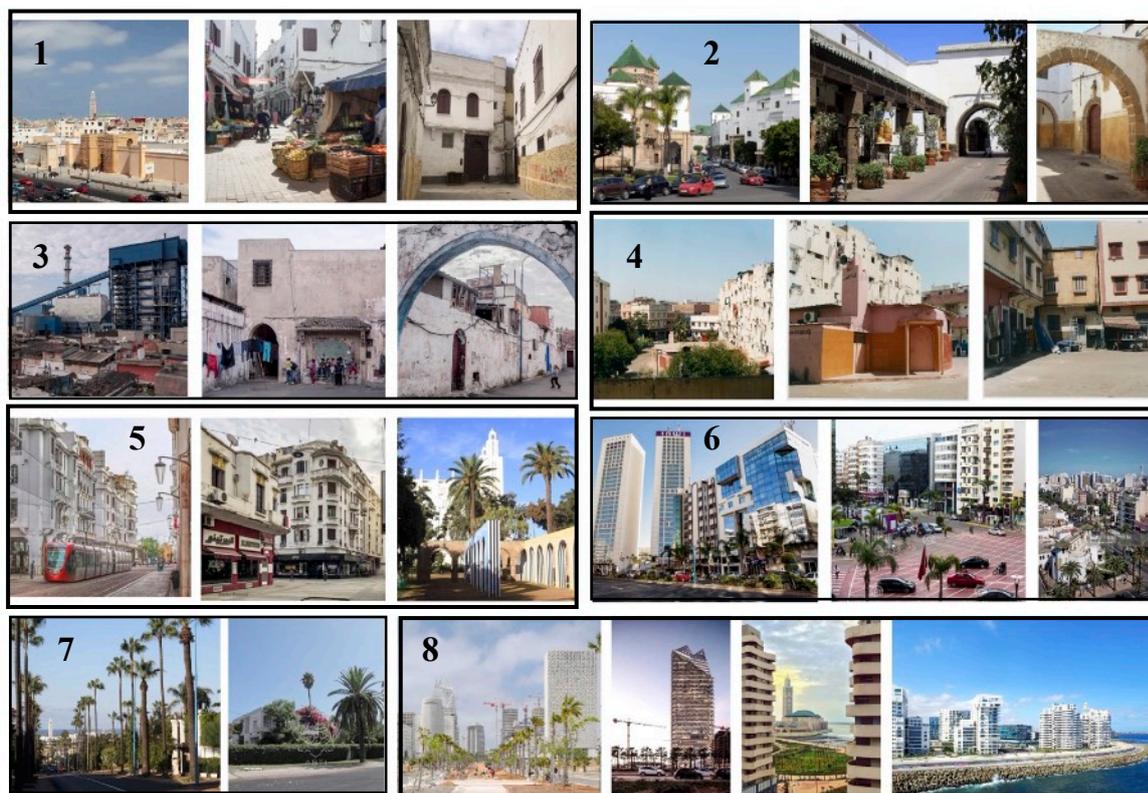


Fig 22 : Collage photo des quartiers de Casablanca - 1: Médina - 2- Habouss 3- Cité ouvrière 4- Cité carrière centrale 8x8 - 5: Quartier art déco 6- Maarif/centre 7- Anfa quartier pavillonnaire 8-Casa Anfa cité financière / Quartier Marina. Sources : Photos personnelles - open source -LAURENT HOU (3), Yto Berrada (4) - CGI

Agrandissement repris en Annexe 4.

Synthèse

Portrait de ville : Casablanca métropole et capitale économique du Maroc

Une ville jeune dont la notoriété dépasse le bassin méditerranéen en tant que laboratoire d'architecture et d'urbanisme du 20ème siècle

3 périodes de théorie de l'urbanisme : la ville indigène - la ville à l'européenne - Prémices d'un urbanisme local

- Exploration des théories hygiénistes du temps du protectorat avec un système de parc
- Naissance du métier de paysagiste : des projets de plus grande ampleur et la création de structures adaptées.
- Course à la durabilité : De bonnes intentions politiques et des plans stratégiques globaux et locaux.
- Engouement particulier pour les labels : la création du label Éco City et importation de labels tels que le HQE.
- L'étalement urbain et la course à la modernité eurent raison du développement du système de parc : en héritage un parcours balbutiant de parcs et de jardins - une carence accrue en espaces verts.
- Des forces innovatrices encore timides et des efforts concentrés sur les réminiscences de parcs historiques.
- Persistance de l'inefficacité de la gestion du foncier et des ressources financières - l'absence de plans orientés de valeur réglementaire.
- **Incertitudes quant à leur capacité à transcender les frontières des territoires auxquels ils sont octroyés (cités et quartiers) => Question de recherche.**

02 HYPOTHÈSE ET OBJECTIFS

I. RAPPEL DE LA QUESTION DE RECHERCHE

Comme étayé dans la partie état de l'art la question du paysage urbain, reste intimement liée à celle des composantes de l'espace public, comme la rue, le parc ou le square ... Le quartier; étant une échelle pertinente de lecture du paysage en ville puisqu'elle met tout particulièrement en exergue la dimension symbolique et perceptive des habitants autour d'un espace matériel; fait l'objet d'un engouement particulier des acteurs de la ville autour des labellisations de durabilité et d'écologie.

Alors dans une ville; où le métier d'architecte du paysage fait ses premiers pas et qui parallèlement a connu un tumulte urbanistique incessant; comme Casablanca et qui n'échappe pas aux tendances internationales, la question est double :

La labellisation quartier éco/durable est-elle réellement inhérente à l'action du paysagiste et par extension à la création d'un nouveau rapport au paysage urbain ?
Et quelles sont les logiques d'appropriation qui émergent dans les quartiers dépourvus de labels ou de caractéristiques éco/durables, et qui échappent aux processus de planification traditionnels ?

II. HYPOTHÈSE

Face aux défis de la durabilité et aux revendications citoyennes, la réinvention du rapport au paysage et au vivant se joue sur tout le territoire de la ville. Dans les quartiers dépourvus de labels ou de caractéristiques éco/durables, des logiques d'appropriation émergent de manière spontanée, souvent initiées par les résidents eux-mêmes. Ces logiques peuvent être basées sur des besoins et des préférences spécifiques de la communauté locale, sur l'utilisation créative des espaces publics ou sur des initiatives citoyennes visant à améliorer leur cadre de vie.

Ces logiques d'appropriation échappent souvent aux processus de planification traditionnels, mais peuvent constituer une réponse pragmatique aux défis de la durabilité. Elles peuvent tout aussi bien contribuer à adapter les labels octroyés actuellement à Casablanca et qui pour le moment sont issus de contextes totalement différents (Masboungi et al., 2022) et présentent donc des limites certaines.

III. OBJECTIFS

Objectif 1 : Démontrer que la réinvention du rapport au paysage et au vivant à travers l'action du paysagiste se manifeste tout aussi bien dans les quartiers labellisés que ceux dépourvus de caractérisation éco/durable.

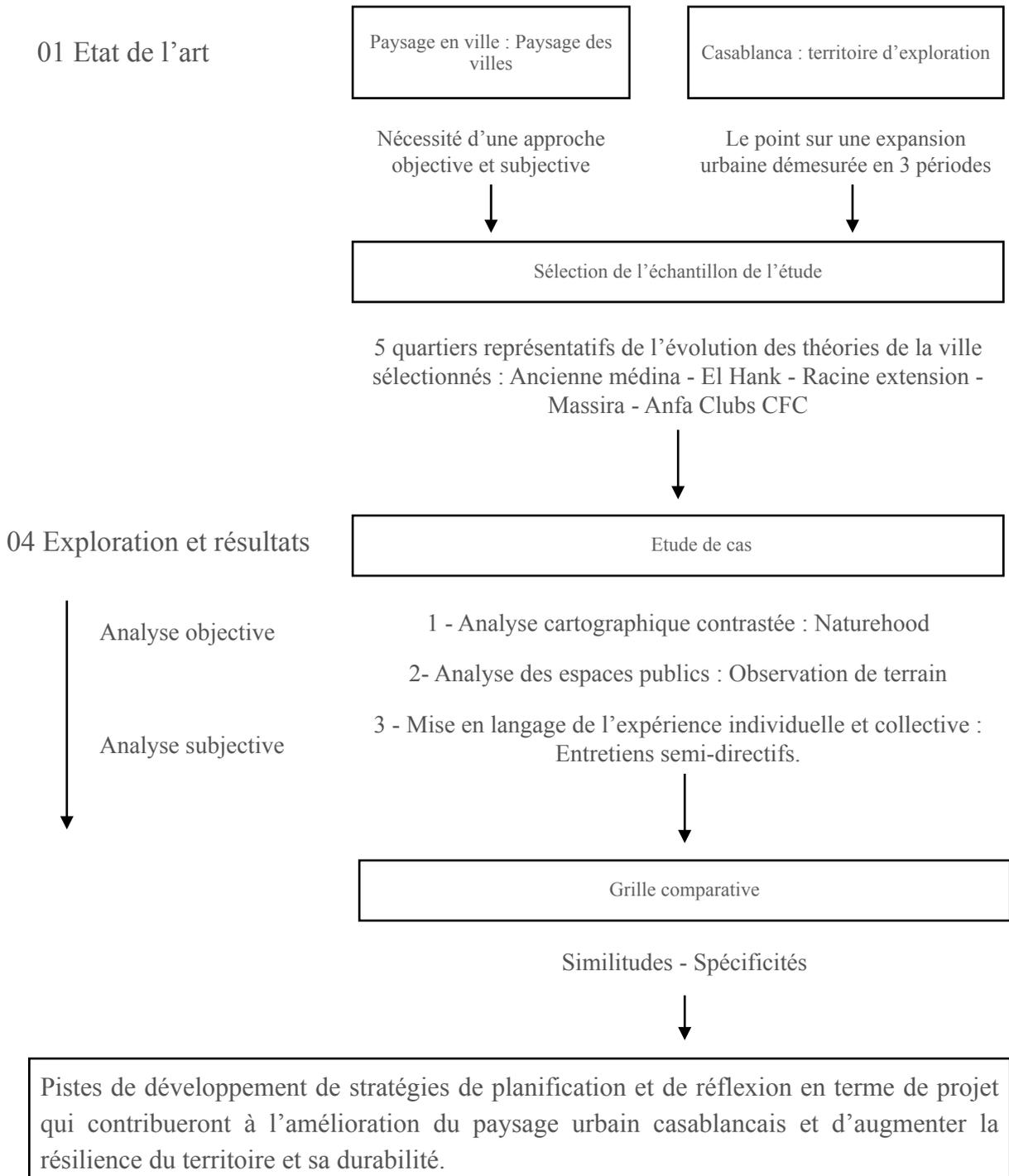
Objectif 2 : Mettre en exergue les logiques d'appropriation qui émergent de manière spontanée dans les quartiers dépourvus de labels, en mettant l'accent sur les besoins, les préférences et les initiatives des résidents locaux.

Objectif 3 : Elaborer des pistes de réflexions pour des interventions à l'échelle de quartier pré-existants afin d'accompagner les politiques environnementales à mettre en place.

Ces objectifs permettront d'orienter la recherche dans le but de mieux comprendre les espaces et les images de ville nées de 100 ans d'urbanisation mais aussi de déterminer leur perception auprès de la population locale dans leur unité de vie quotidienne. Les résultats de l'étude pourraient permettre d'identifier des opportunités pour renforcer l'implication des architectes du paysages dans la création et la réadaptation de quartiers plus durables et inspirer de nouvelles approches de planification urbaine prenant en compte les pratiques d'appropriation spontanée.

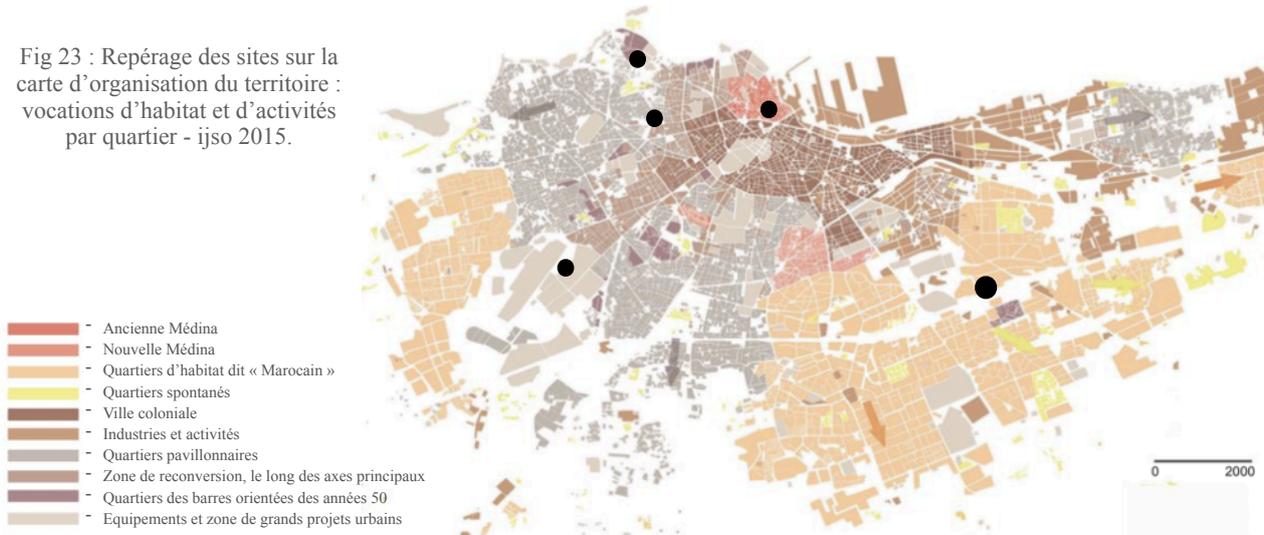
03 CADRAGE MÉTHODOLOGIQUE

I. APPROCHE GLOBALE



II. CHOIX DES SITES

Fig 23 : Repérage des sites sur la carte d'organisation du territoire : vocations d'habitat et d'activités par quartier - ijsso 2015.



Comme explicité précédemment, l'emprise actuelle de Casablanca résulte de 100 ans de théories de l'urbanisme et d'explorations architecturales. Afin d'illustrer au mieux les identités paysagères en résultant 5 cas d'étude (quartiers) sont sélectionnés afin d'établir une base de comparaison exhaustive. Les quartiers choisis illustrent différentes périodes de l'évolution de la ville et ont fait l'objet de différentes théories ou d'approches thématiques.

Sur la base de ressources documentaires disponibles et de la cartographie de l'expansion de la ville des critères de sélection ont été pré-établis à savoir :

- des quartiers avec premièrement une vocation résidentielle
- localisation : couvrir l'hyper-centre casablançais, petite ceinture et grande ceinture
- période d'édification : un quartier représentatif de l'établissement ancien (médina), quartiers issus de la période du protectorat (laboratoire d'urbanisme), quartiers issus des plans d'aménagement post protectorat.
- pour chaque période : un échantillon représentatif d'un quartier où il y'a eu une intervention paysagère et un échantillon où il n'y'en a pas eu.

Pour chaque quartier, la définition des limites (certains faisant partie de grandes opérations de quartier en tranche) s'est basée sur les limites indiquées par l'administration de district. Sont alors retenus comme suit le :

Quartier Ancienne Médina : centre historique et patrimonial de la ville 18ème-19ème siècle.

Quartier El Hank : quartier de logement en barres des années 50 qui a bénéficié d'une intervention paysagère en 2018.

Quartier Racine Extension : quartier de logement issu des plans du protectorat et en perpétuelle transformation d'une zone pavillonnaire en immeubles.

Quartier Massira : Quartier de logement du 1980 au début des années 2000, une adaptation de la trame Ecochard à un archétype d'habitat économique marocain.

Quartier Anfa Clubs : quartier de logement au sein de la Casa Finance City édifié en 2014; le nouveau coeur battant de la ville; éco quartier et en hisse vers plus de labellisation.

III. ETUDE DE CAS

1. Mise en contexte

La première partie vise à présenter les quartiers choisis tout à chacun, en les localisant par rapport aux différentes phases de l'expansion de la ville. Ensuite, une mise en contexte historique sera établie sur bases des écrits, cartes et plans du géo-portail de l'Agence Urbaine de Casablanca ainsi que l'archive de Casa mémoire. Enfin, sur base des monographies de la base de donnée statistique régionale Casablanca-Settat (2020) sera dressé un aperçu de la mosaïque sociale des quartiers en terme de données démographiques.

2. Analyse cartographique contrastée : Adaptation de l'indice Naturehood

Qu'il s'agisse des parcs et des espaces ouverts destinés aux loisirs, des zones naturelles conservées en tant que ressources environnementales ou du couvert végétal des rues et des arrière-cours qui sert de toile de fond aux activités quotidiennes, la nature prend de nombreuses formes dans les villes. La quantité et la qualité de chacun de ces éléments ne sont pas uniformes. Il est possible d'évaluer l'état de la nature urbaine à différentes échelles et de plusieurs points de vue, y compris de simples mesures de la superficie des parcs, jardins et bois ou de la verdure à l'intérieur des limites de la ville ou des zones métropolitaines, et de l'accès à pied des citadins aux parcs (Grossner. et al) L'étude Naturehoods (Describing urban nature at neighborhood scale), qui constitue l'une des phases du projet CityNature par le département de recherche de l'université de Stanford, a exploré cette variation à l'échelle des quartiers de 38 grandes villes américaines. L'étude s'intéresse à 9 éléments appartenant à 3 thématiques : la naturalité - le social - l'interaction naturalité et sociale.

Pour l'analyse cartographique contrastée seuls les éléments se rapportant à la naturalité seront étudiés à savoir : **le taux de végétalisation, le taux de minéralité, la distance moyenne d'accès à un espace ouvert paysager significatif à l'échelle de la ville,** et dans le cas de Casablanca il est judicieux de s'intéresser à **la surface de sols nus.**

Les cartes de surface végétalisée, S. minéralisée ainsi que la S. de sols nus sont élaborées grâce à la superposition du cadrage de quartier extrait du Plan de restitution de Casablanca (Commune de Casablanca, dernière version 2018) et d'une carte vectorielle des classes d'occupation du sol réalisée à partir du fond Google Earth, comparée au fond de carte des Plan d'aménagement des arrondissements. La carte des distances d'accès à un espace paysager significatif à l'échelle de la ville est élaborée grâce à un cadre plus large extrait du Plan de restitution de Casablanca (Commune de Casablanca, dernière version 2018) superposé au plan des espaces paysagers ouverts majeurs /Carte 14 - Forêts et espaces verts urbains (SDAU, AUC 2014) (Annexe 5) en définissant le point central du cadrage géométrique du quartier à partir duquel sont tracés des isodistances à 300m d'intervalle.

3. Analyse des espaces publics : Observation de terrain

Parallèlement à l'analyse cartographique, des visites de terrain sont effectuées afin de mener à bien une analyse qualitative. Avant l'expérimentation du terrain, une carte de noeuds et de limites (Lynch, 1960) a été élaborée, afin de pré-établir un itinéraire d'arpentage. Pour chaque noeud et limite (principalement des rues dans notre cas) identifiés, une photographie a été prise afin d'illustrer les caractéristiques des espaces traversés et de les décrire.

Lors de l'arpentage, une grille d'observation pré-établie est remplie. Dans son ouvrage intitulé *"The Social Life of Small Urban Spaces"* (1980), William H. Whyte a identifié sept éléments clés qui contribuent à la réussite des espaces publics. Ces éléments sont essentiels pour créer des lieux conviviaux et animés où les gens se rassemblent naturellement (Whyte, 1980). Ils constituent alors les éléments principaux de la grille.

Tab 4 : Modèle de grille d'analyse des espaces publics pour les 5 cas d'étude à remplir lors des observations de terrain.

Élément	Observation
Ombre naturelle	Les arbres fournissent-ils suffisamment d'ombre et créent-ils une atmosphère agréable ? La végétation est-elle bien entretenue et s'intègre-t-elle harmonieusement à l'environnement ?
Présence de l'eau	Existe-t-il des caractéristiques d'eau, telles que des fontaines, des bassins, ... ? Sont-elles bien entretenues et fonctionnelles ? Attirent-elles les gens et encouragent-elles l'interaction avec l'eau ?
Présence d'espaces ouverts significatifs à l'échelle du quartier	Quelle est la taille et la disposition de l'espace ouvert disponible ? Est-ce que l'espace ouvert est bien utilisé et adapté aux besoins de la communauté ? Est-ce qu'il y a suffisamment d'espace pour les activités sociales et récréatives ?
Présence de points de rencontre : stands, terrasses de cafés, kiosques et espace de marché.	Quels sont les points de rencontre présents dans l'espace public ? Sont-ils attrayants et bien fréquentés ? Favorisent-ils les interactions sociales et les rassemblements ?
Mobilier urbain et sa répartition (Importance des bancs)	Quels types de mobilier est présent dans l'espace public ? Est-ce que les bancs sont placés de manière stratégique ? Sont-ils en bon état et confortables pour les utilisateurs ?
Connexion des espaces publics au bâti	Est-ce qu'il y a une continuité fluide entre l'espace public et les zones bâties ? Les bâtiments environnants contribuent-ils à renforcer l'attrait de l'espace public ?
Proportions des espaces piétons par rapport aux espaces minéralisés	Quel est l'espace dédié au piéton ? Quelle est sa proportion ? Comment sa matérialité et sa praticabilité encourage ou non l'usage de l'espace public ?

Enfin, un dernier élément significatif au vu de la question de recherche est adressé, il s'agit de répertorier toute figure d'utilisation, d'occupation et de transformation par les résidents pour répondre à leurs besoins sociaux, culturels et récréatifs, que soit par des fresques, la mise en place de pots fleuris, de jardins communautaires ...

4. Mise en langage de l'expérience individuelle et collective : Entretiens semi-directifs

Collecte des données subjectives : Enquête de terrain (Annexe 6)

Cette partie tend à mettre la lumière sur ce qui est dissimulé dans les rapports entre les habitants et leur espace quartier. La visée est de découvrir ce qui oriente, ce qui touche aux représentations et aux imaginaires du paysage à cette échelle ci. Ainsi, afin de mieux saisir la perception des habitants de leurs propres quartiers **des entretiens** ont été mené à bien. **La méthode semi-directive** a été retenue afin de permettre une interaction plus souple et ouverte, tout en ayant une structure de questions préétablies. En effet, il s'agit d'une méthode de recherche qualitative qui permettait d'obtenir des informations détaillées et nuancées auprès des participants (Merton, 1949). Les entretiens ont été effectués parfois durant la traversée d'un quartier comme certains ont pu être pris dans un coin de rue ou sur le seuil d'un bâtiment autour d'un échange rapide. Pour se faire, ils ont été aiguillés comme suit :

A- Identification du profil des participants : Nom, âge, composition du ménage, propriétaire ou locataire, durée de résidence dans le quartier, lieu de travail (le cas échéant).

B- Présentation de la problématique du travail et de son contexte et réalisation de l'entretien : Diverses questions sont posées à l'habitant autour des valeurs et des usages des espaces extérieurs du quartier. Des questions spécifiques sont posées afin de recueillir leurs perceptions sur la naturalité du quartier, l'accès aux espaces ouverts, leurs interactions avec la nature, leur sentiment de bien-être et de sécurité ainsi que leur satisfaction générale de la qualité environnementale ainsi que de l'ambiance du quartier.

C- Récolte de suggestions d'amélioration : Pistes de réflexions sur les aménagements souhaités et sur les initiatives déjà entreprises à consolider.

Élaboration de cartes mentales : Sur bases de photographies du protocole observation de terrain, il est proposé aux participants de donner un ordre de classement selon l'image la plus représentative du quartier à la moins représentative. Il leurs est suggéré de donner des mots clés en rapport avec la photographie jugée la plus représentative ou de l'associer à un symbole. L'ensemble est regroupé sur une illustration finale afin de traduire au mieux l'image du quartier.

Analyse des réponses: Une approche qualitative est utilisée pour identifier les thèmes émergents, les points communs et les divergences dans les perceptions des paysages de quartiers. S'en suit une identification des zones sensibles , les résidents perçoivent une faible qualité des espaces et où des améliorations pourraient être apportées.

IV. GRILLE COMPARATIVE

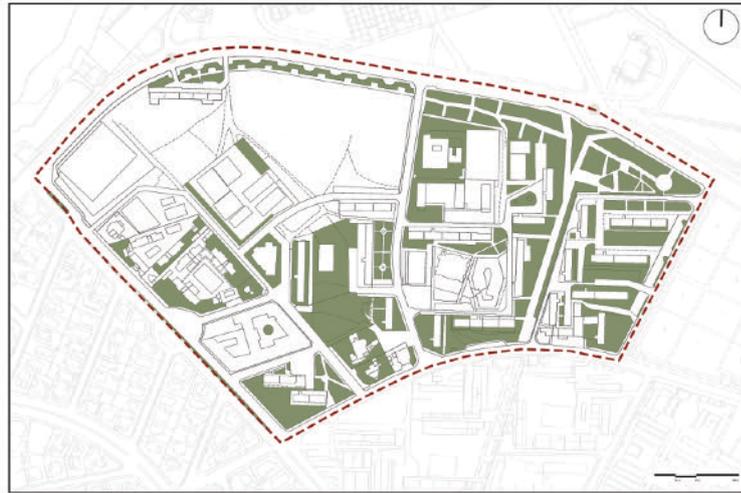
Cette dernière partie vise à corréler les éléments relatifs à l'analyse cartographique contrastée, l'analyse des espaces publics et aux données subjectives issues des entretiens, et à en tirer des conclusions :

Tab 5 : Modèle de grille comparative des données collectées lors des 3 phases de l'analyse pour les 5 cas d'étude.

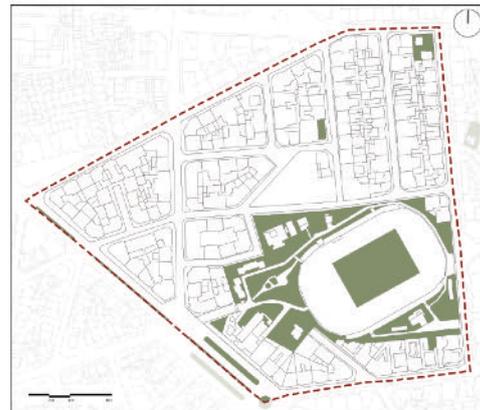
	Densité	Label	Intervention paysagère	Naturehood			Espace public		Résultat des entretiens
				% S. végétalisée	% S. minérale	Distance moyenne à un espace vert significatif à l'échelle de la ville	Nombre d'éléments relevés à appréciation positive	Figures d'appropriation	
Quartier 1									
Quartier 2									
Quartier 3									
Quartier 4									
Quartier 5									

Les indicateurs retenus couvrent certaines caractéristiques principales des quartiers durables à savoir les espaces verts, la connectivité et les espaces piétons, la mixité et la participation. En synthèse, les caractéristiques semblables observées seront relevées ainsi que les spécificités propres à chaque quartier. Ceci, permettra de comparer des données quantitatives et qualitatives afin de comprendre les diverses représentations que se font les habitants de leur paysage de quartier, d'en faire ressortir les composantes clés qui permettront ensuite de suggérer des pistes de développement de stratégies de planification et de réflexion en terme de projet qui contribueront à l'amélioration du paysage urbain casablancais et d'augmenter la résilience du territoire et sa durabilité.

Quartier El Hank



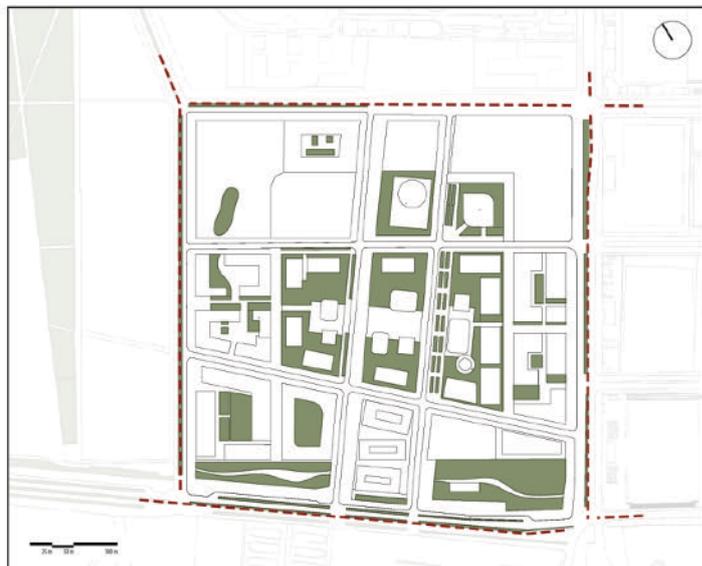
Quartier du complexe sportif
Racine Extension



Quartier Massira



Quartier Anfa clubs



04 EXPLORATION ET RÉSULTATS

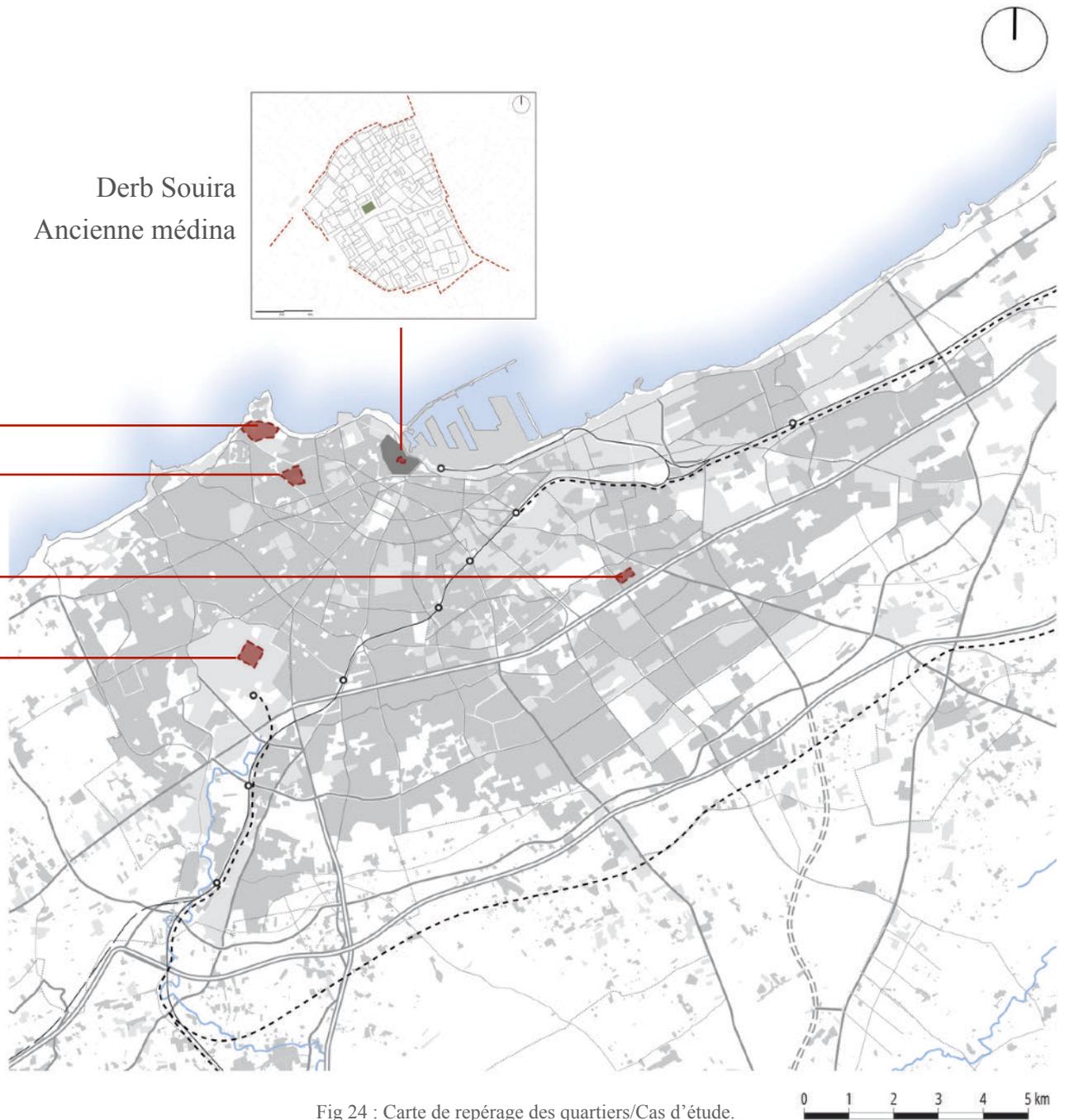


Fig 24 : Carte de repérage des quartiers/Cas d'étude.

I. DERB SOUIRA - ANCIENNE MÉDINA

1. Mise en contexte

Inscrite en tant que monument historique par décision du Ministère de la culture en 2013, l'ancienne médina de Casablanca telle que connue aujourd'hui est le fruit d'une grande opération de reconstruction sous le règne du Sultan Sidi Mohammed Ben Abdellah au 18ème siècle. Derb Souira; situé au Sud-Est; quant à lui fait partie *du tissu du Makhzen; ou l'ancienne médina à proprement parler*,¹⁵ où se trouvaient les bâtiments de résidence du gouverneur, le tribunal, la douane ainsi que les consulats étrangers.

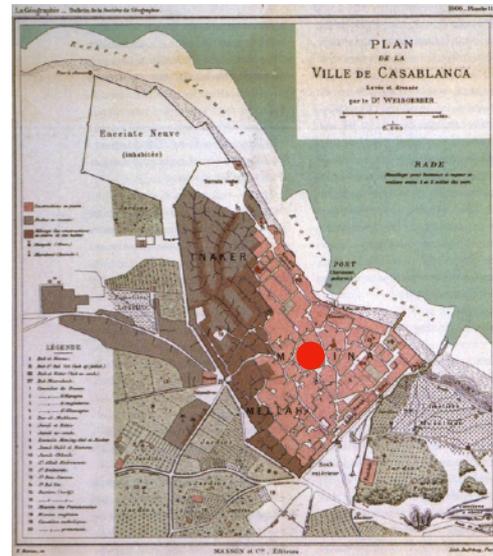


Fig 25 : Carte de l'ancienne Médina - Plan de la ville de Casablanca par Dr Félix Weisgerber, 1900.

Caractérisée par des rues sinueuses et une forte densité de construction, la structure du quartier; à l'image de toute la ville ancienne; est le résultat d'une construction instinctive et aléatoire, où la délimitation des parcelles n'étaient pas prédéterminée. En effet, la composition spatiale de la médina est le résultat d'une longue succession de constructions, de démolitions et d'évolution des modes de vie créant des espaces publics. À l'intérieur des murs se trouvent des habitations de fortunes, des petits commerces et quelques installations (mosquée, hammam, marché). Les modes de déplacement « doux » comprennent la marche, le vélo ou les cyclomoteurs.

La structure labyrinthique de l'ancienne médina a un caractère pittoresque, mais est toujours formée par un réseau bien établi de chemins allant des espaces publics aux espaces privés. Les facteurs climatiques expliquent également l'étroitesse des ruelles. En effet, pour pouvoir se protéger du soleil et de la chaleur estivale, il est important de ne pas exposer de grands espaces ouverts. Ces grands espaces quant à eux étaient relégués à l'extérieur de l'enceinte.

L'ancienne médina présente une des densité de population les plus importantes à l'échelle de la ville à savoir 1106 hab/hectare. L'évolution de la pyramide des âges de la population, montre une tendance de vieillissement et une diminution progressive des naissances. En effet, la population est caractérisée par une proportion élevée de célibataires et de veufs, tandis que la proportion de familles est faible.

¹⁵ Le Makhzen désigne l'institution politique et administrative traditionnelle présente au Maroc. Le Makhzen est une notion complexe et historique qui a évolué au fil du temps, mais il est généralement utilisé pour désigner l'appareil d'État centralisé et le pouvoir politique émanant du monarque.

2. Analyse cartographique contrastée

Le quartier « **Derb Souira** » couvre une superficie totale de **15 825** mètres carrés, comprenant différentes occupations des sols. Comme le supposent la densité ainsi que la nature du site (historique), **73,5 %** de la surface totale est dédiée au **bâti**, regroupant les constructions telles que les logements ainsi que les équipements.

Avec une superficie de 157m² au total, le **taux de végétalisation** présente la plus petite valeur, à savoir **1 %** de la surface, à travers la place centrale, deux espaces en limite de quartier ainsi que les arbres présents sur la place du commerce. Le taux de **minéralisation** est quant à lui de **21 %**, comprenant les zones pavées, les ruelles et les voies principales. Enfin, le pourcentage de **sols nus**, de terrains publics et privés confondus, abandonnés et faisant l'objet de débroussaillages réguliers, est de **4,5 %**.

Enfin, le quartier est à moins de 300m de deux espaces jardins de la médina, néanmoins compte tenu de leurs tailles, les premiers espaces réellement significatifs sont à 450m au nord, le premier accès à la mer quand à lui est à 1,2 km.

Fig 30 : Carte des distances moyennes à un espace vert significatif à l'échelle de la ville - Derb Souira.

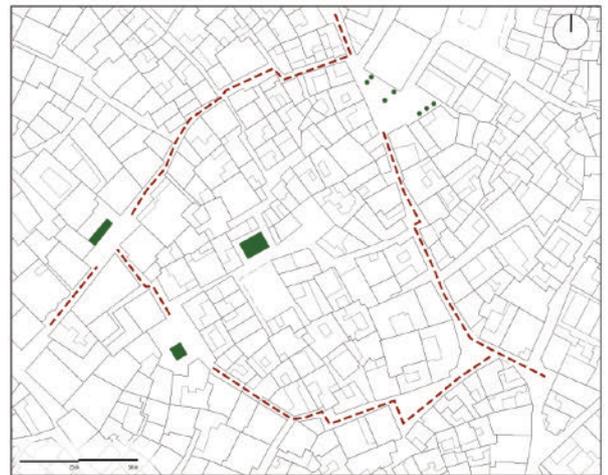


Fig 26 : Carte des surfaces végétalisées - Derb Souira.

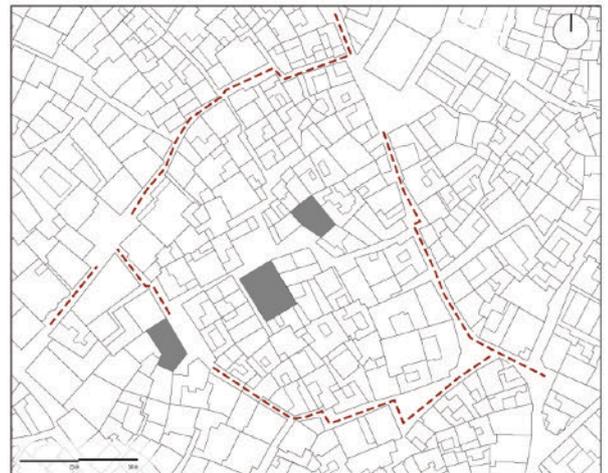


Fig 27 : Carte des sols nus - Derb Souira.

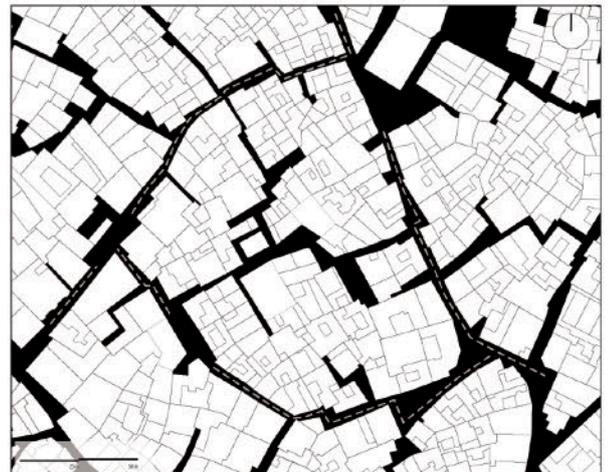


Fig 28 : Carte des surfaces minéralisées - Derb Souira.



Fig 29 : Carte des surfaces bâties - Derb Souira

3. Analyse des espaces publics

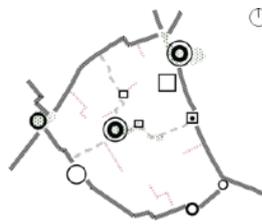


Fig 31 : Limites et Noeuds -
Derb Souira. (Annexe 7)

Dans les venelles de la médina, **l'ombrage naturel** est un élément précieux qui offre répit de l'intensité du soleil brûlant. L'architecture et le tracé des rues traditionnelles sont conçus pour maximiser l'utilisation de l'ombre et d'assurer le confort des usages. Cet ombrage est assuré premièrement par l'étroitesse des rues, leur proportion avec la hauteur des bâtiments, la présence de certains arbres et plantes grimpantes qui accentuent la création de couloirs frais.

Au coeur de la place du quartier (11), la **présence de l'eau** est assurée par une fontaine murale (12) traditionnellement appelée « Seqaya », chaque quartier ayant la sienne et ce depuis leur édification. Elle demeure un point d'afflux important pour les commerçants avoisinants ainsi que les enfants qui la transforment en espace de jeu.

A travers, la place centrale (11) et les noeuds identifiés précédemment, respectivement la place du commerce (2), la place de l'ancien consulat d'Allemagne (4), l'espace ouvert rue ouest (6), et la placette rue de la croix rouge (8), **la présence d'espaces ouverts significatifs à l'échelle du quartier** questionne la notion de « significatif ». Puisque dans la hiérarchie des espaces ouverts de la médina, la taille de ces espaces demeure réduite afin de préserver la fraîcheur et la hiérarchie des espaces.

En effet, ces espaces constituent les principaux **points de rencontre** et de sociabilité, aussi bien que des espaces privilégiés de jeu (6). Néanmoins, le réseau de rue y contribue aussi bien, l'ensemble (rue et place) étant régi par une hiérarchie allant du public au privé. Les rues principales appelées aussi « derb » (1), (3), (7) abritent pour certaines des commerces, kiosques et stands parfois très mouvementés en journée. Les points de rencontre principaux demeurent tout de même les noeuds inter-quartiers (4).

En second rang de la hiérarchie des ruelles, les rues à caractère privé les « dkhilat » (9), (10), (13) assurent **une connexion directe des espaces publics au bâti**, elles font l'objet de plantations par les habitants, elles deviennent même une extension du logement (9) et annoncent un changement du comportement social. Dans les espaces ouverts; noeuds; ainsi que dans les rues principales; limites de quartier; se sont les commerces qui participent principalement à établir cette connexion.

Les anciennes médinas sont avant tout des **espaces piétons**, de ce fait **les espaces minéralisés leurs sont premièrement dédiés**. Néanmoins, dans la médina de Casablanca vu qu'elle a fait l'objet de nombre de reconstructions et transformations, la voiture est présente et elle occupe une partie de ces espaces de manière déraisonnable.

Quant au **mobilier urbain**, s'il n'est pas issu de projets d'aménagements récents de placette, par exemple place du commerce (2), ce dernier est quasi inexistant. Les murets, seuils d'entrée et chaises mises à dispositions par certains commerçants demeurent des dispositifs d'assise privilégiés en l'absence d'alternative.



La place du commerce (2) et les rues adjacentes : limites Est du Quartier



Place de l'ancien consulat d'Allemagne (4) Sud - Rue/limite et Noeud Ouest du Quartier



Rue/limite et Placette de la croix rouge (Nord)

Ruelles résidentielles « Dkhillat »



Place/Noeud central du quartier - « Seqqaya » Fontaine murale - Impasse adjacente

4. Mise en langage de l'expérience individuelle et collective



Fig 33: Des images de Derb Souira. Croquis/ Carte mentale - Réalisation personnelle.

Les quartiers de la médina, au coeur d'un tissu centenaire, ont vu leur population se métamorphoser, de riches dignitaires à une population plus précaire, c'est tout un système d'interactions sociales qui s'est mis en place. Aujourd'hui les relations de voisinage priment encore et l'image du quartier est une fierté personnelle.

Si la hiérarchie des voies dicte le comportement, la place centrale du quartier demeure le point de repère par excellence. Dans le cas du Quartier Souira, un espace central est planté, puis encerclé d'une grille. Historiquement, les places ne faisant pas objet de plantations, il s'agit là d'une initiative des commerçants de la place et de certains habitants. En effet, il s'agit selon eux « de la solution la plus efficace afin d'éviter que la place ne devienne une déchèterie ». D'ailleurs le dispositif grille a été mis en place suite à certains actes de vandalisme ou même de vol de pots et de jardinières. « Les espaces verts et espace de jeux, c'est super mais ce sont surtout des discours de télé pour nous » - Couturier de la place.

D'une autre part, aussi insignifiante puisse être une fontaine murale à l'échelle d'une médina, **l'élément eau** évoque auprès des habitants ; des doyens tout particulièrement; un rapport au sacré, une source de bénédiction et de vie. « Vous savez, à une époque dans la médina, à certains endroits on pouvait voir le réseau de petits ruisseaux entre les Seqqaya. L'eau ici était étincelante, la plus claire de tout Casablanca. Aujourd'hui encore, il y'a beaucoup de puits dans les maisons, d'ailleurs l'eau n'est pas si profonde et tout les endroits appelés « Ain ... » dans la ville ou autre ne sont autre que des noms de source. Nous sommes dans la terre des oueds et pourtant nous n'en faisons rien ... » - M. Louizi - Habitant du quartier.

Suggestions des habitants : Pour les résidents, leur quartier devrait pouvoir se réinventer tout en gardant son caché. Ils craignent que dans une vision rigide de la réhabilitation de ce tissu, certains espaces plantés par les habitants pourraient ne plus exister. Mais les souhaits de maintenir le lien au passé, de « rendre la ville blanche, blanche à nouveau », de l'entretien, de maintenir la sécurité de jour comme de nuit avec un éclairage public approprié sont communs. Enfin, avec la délocalisation du port, ceux ci espèreraient que l'enceinte de médina puisse ré-embrasser les flots à travers un aménagement approprié d'espaces naturels et ludiques.

II. QUARTIER EL HANK

1. Mise en contexte

Parmi les expérimentations urbaines menées à Casablanca pendant le protectorat au 20ème siècle, la typologie de « la barre » est sans nul doute un des tissus les plus emblématiques de la ville. Le quartier d'El Hank doit sa dénomination au phare du même nom construit 36 ans auparavant sur la presqu'île située à l'ouest du port. Initialement érigé pour la population Jésuite de Casablanca, il fut construit en 1952, et sera destiné finalement à une population ouvrière musulmane.



Fig.34: Immeubles du quartiers de El Hank - Date inconnue.

Sur plusieurs tranches et à travers une subdivision en grands ilots ce sont 37 barres de logement qui se déploient sur une vaste étendue. La lecture du plan rend compte de la faible densité de l'ensemble de logement. Avec une emprise au sol des bâtiments de seulement 7% sur la totalité du terrain (sur le plan Nolli), le vide entre les bâtiments majoritairement en séquences carrés, aux dimensions variables, est l'élément maître de composition. La trame des rues en résulte et constitue avec les places un réseau d'espaces publics et communs selon le degrés de proximité du bâti.

Avec près de 440 hab/hectare, la densité est trois fois moins importante par rapport au *tissu sanitaire d'Ecochard*¹⁶. Situé au sein de l'arrondissement d'Anfa, le quartier fait partie des 7 secteurs qui le composent. De par la présence de friches, terrains nus, de tissus peu denses et en mutation, l'arrondissement est l'un des rares qui connaissant une décroissance de la taille des ménages. Il s'agit néanmoins, d'un des arrondissement qui compte le plus d'élèves inscrits à l'école primaire ce qui reflète donc la proportion importante d'une jeune population.

Dans le cadre du projet de valorisation et de mise à niveau du littoral Casablancais, les espaces extérieurs du quartier ont fait l'objet d'un projet paysager en prolongement de la promenade Hassan II lancé en 2015 et achevé en 2019.

¹⁶ Dans le cas de "*l'Habitat pour le plus grand nombre*" qui devait être réalisé en grande partie avec l'aide de l'État et au moindre coût, mais *sans rien sacrifier à l'hygiène et au confort minimum* pour une population trop pauvre pour payer des loyers demandés, il fut nécessaire d'établir *une théorie de l'habitat du plus grand nombre* allant de l'aménagement du quartier au plan de la *cellule individuelle* pour trouver une solution financièrement réalisable portant sur la surface de voirie, son entretien, la longueur des égouts et des canalisations et sur la construction (Écochard, 102-103).

2. Analyse cartographique contrastée

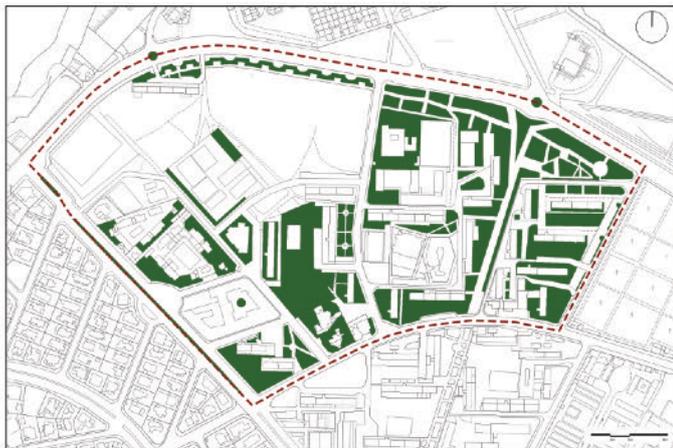


Fig 35 : Carte des surfaces végétalisées - El Hank.

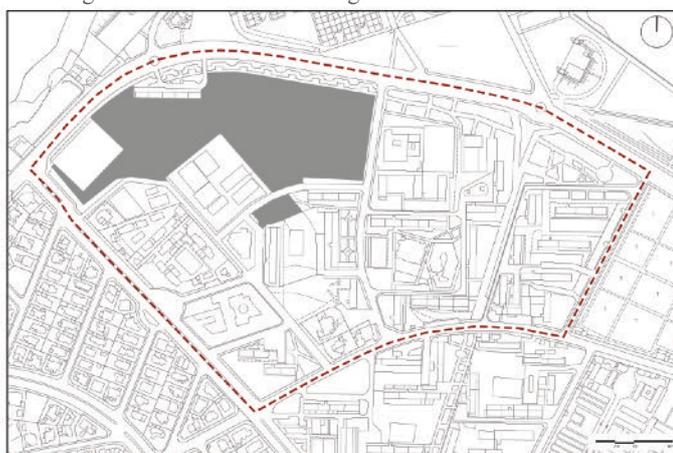


Fig 36 : Carte des sols nus - El Hank.



Fig 37 : Carte des surfaces minéralisées - El Hank.

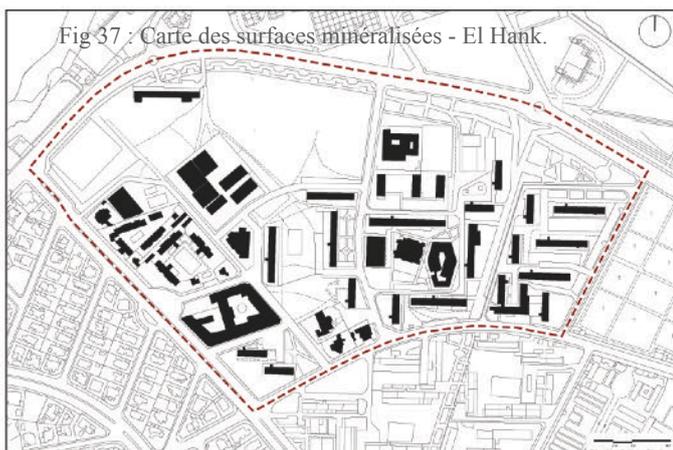


Fig 38 : Carte des surfaces bâties - El Hank.



Fig 39 : Carte des distances moyennes à un espace vert significatif à l'échelle de la ville - El Hank.

Le quartier « **El Hank** » couvre une superficie totale de presque **250000 m²**, comprenant différentes occupations des sols. Parmi celles-ci, **12,5 %** est dédiée à la surface **bâtie**, regroupant l'ensemble des constructions telles que les barres de logements, équipements et nouveaux immeubles.

Le taux de **végétalisation** dépasse le seuil des recommandations d'aménagement. Il est de **23,5 %** de la surface totale, regroupant la bande récemment aménagée, les jardins et les espaces gérés par les habitants. Le **taux de minéralisation** est quant à lui de **43%**, comprenant les zones pavées, les chemins, les espaces dallés, les voies ainsi que les espaces de stationnement. Le pourcentage de **sols nus**, sans végétation ni constructions, est de **17,15 %**. Enfin, avec une superficie totale de 9050 m² de terrains de jeux synthétiques, ces derniers ne sont repris dans aucune des catégories précitées.

Se situant à proximité immédiate de la promenade maritime, faisant même en partie l'objet d'un prolongement de ses aménagements, la distance moyenne parcourue du coeur de quartier à cet espace est de 300m.

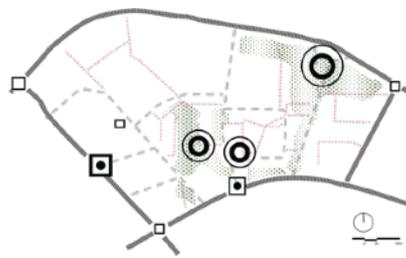


Fig 40 : Limites et Noeuds - Quartier El Hank (Annexe 7)

3. Analyse des espaces publics

Dans le cas du quartier El Hank, il existe deux cas de figure : L'espace limite de quartier (1), (2), (3), (4), (8), (11), marqué par un manque accru d'**ombrage naturel**, accentué par la largeur des voies, l'absence d'arbres ou des alignements de palmiers qui n'y contribuent que très peu. A contrario, les cheminements au sein du quartier, avec la trame bâtie créent des espaces ombragés en coeur de quartier.

Aucune manifestation anthropique de l'**élément eau** n'est observable dans le quartier. Néanmoins, l'océan est perceptible des coursives d'immeubles et des points de crête à l'ouest du quartier (9). Sa présence est aussi mimée par un faux puit décoratif (16).

Comme explicité précédemment, le vide étant l'élément maître de composition, **la présence d'espaces ouverts à l'échelle du quartier est immodérément significative**. Des espaces jardins sont aménagés au pied des immeubles (15), (16), (17), ces derniers sont connectés à un maille central (13), (14), et débouchent sur le parc (11), (12) en prolongement de la promenade maritime au nord du site. De grandes étendues de terrains nus (8), (9) longent le quartier au nord ouest. Certains de ces plots accueillent des événements éphémères de la ville comme les foires, cirques et festivals.

Les jardins, les terrains de sports (7) ainsi que le parc sont des **points de rencontre** choyés dans le quartier. Mais le point repère demeure l'espace autour de la mosquée (4), où quelques heures avant le coucher du soleil dans l'encombrement des voitures s'installent des marchands en tricycles et kiosques en plus des stands permanents (5). Animés par le tumulte des petits commerces certains habitants s'installent à proximité afin d'apprécier la brise marine (6).

Grace au système de plots plantés et de cheminement d'accès aux logements, **une connexion immédiate des espaces publics au bâti** est assurée. Les fresques murales (13) ainsi que les nouvelles plantations contribuent à l'attrait de ces espaces. Certains plots font l'objet de plantations et d'aménagement de la part des habitants (16), tandis que d'autres espaces donnent lieu à une ambiguïté privé, public, commun avec des espaces clôturés (10) et des usages domestiques.

La proportion des espaces piétons est prépondérante **par rapport aux espaces minéralisés** en coeur de quartier. Que se soit des cheminements, du maille central, des trottoirs et des espaces sous coursive, au sein d'El Hank la place est au piéton.

Enfin, la présence de **mobilier urbain** n'est notable que dans les espaces ayant fait l'objet du projet d'aménagement en 2019, (11), (12), (13), (14). Quand ils utilisent les espaces à proximité immédiate des bâtiments, les résidents utilisent leurs chaises où s'installent sur les pelouses.



Limites du quartier - Rue Ouest, Avenue Mehdi Ben Barka (Sud), Rue Est



Coeur du quartier : Mosquée, Place du Marché, Terrain de sport.



Terrains vacants (Un concert en préparation) - « Jardins privatisés » des immeubles arrières.



Nouveau jardin/espace de jeu - Prolongement promenade maritime/Limite Nord

Mail central



Jardins entre les barres

4. Mise en langage de l'expérience individuelle et collective

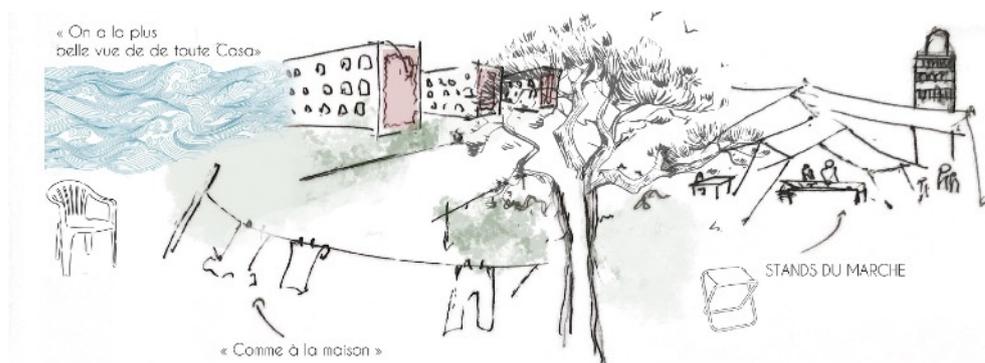


Fig 42: Des images d' El Hank.
Croquis/Carte mentale -
Réalisation personnelle.

Le quartier El Hank, avec ses barres et ses jardins est sans nul doute un quartier emblématique de la ville de Casablanca. Les nouvelles constructions qu'il connaît à l'Ouest tentent d'attirer une nouvelle population de classe moyenne à moyenne supérieure sur des terrains très convoités de la ville.

L'épicentre de la vie de quartier est assurément la place du marché au pied de la mosquée. Compte tenu de la taille du quartier, il s'agit du point de rassemblement par excellence. « Tout le monde s'y retrouve, il attire même les gens des quartiers voisins. C'est dommage que cet espace n'ait pas pu bénéficier d'aménagement comme les jardins sur le boulevard (de la corniche), mais il faut bien qu'on puisse se garer quelque part » - Habitant du quartier. Autre espace emblématique, l'allée centrale et ses fresques murales, façonnent l'image du quartier et suscitent une fierté particulière. « Vous avez vu le nombre de films tournés ici ? Cela pourrait même laisser croire que tous les quartiers de logements sociaux ressemblent à ça -rire- ... D'ailleurs depuis que l'on a peint les portraits de nos joueurs (en référence aux fresques des timbres de l'équipe nationale), certaines personnes viennent juste pour se prendre en photo, alors qu'avant mis à part nous personne ne venait ici, il n'y avait rien à voir de toute manière » - Naima, habitante du quartier.

Lors des entretiens, une attention particulière a été portée sur les aménagements, parfois clôtures et fils à linge installés par les habitants. En l'absence de la mobilisation de tout les résidents de l'immeuble qui co-gèrent l'espace et veillent à son entretien, des résidents en Rez de jardin saisissent l'occasion de s'offrir des jardins privés. « Tous les espaces ne sont pas entretenus par la ville. Mais ... nous revenons de loin, avant que les jardins ne soient aménagés, une bonne partie du quartier était mal entretenue et peu accueillante, alors certains habitants y mettaient des pots, plantaient quelques aromatiques, c'était un peu notre manière de cacher la misère ... Aujourd'hui ? Aujourd'hui nous sommes très fiers de voir notre quartier à la télé. Vous savez, nous avons une des plus belles vues sur l'océan, peut être plus belle que certaines villas d'Anfa » - Naima, habitante du quartier.

Suggestions des habitants : Le quartier ayant déjà fait l'objet d'ateliers participatifs dans le cadre des activités de « L'atelier de l'observatoire », certains habitants suggèrent la mise en place de potagers, et de petite culture. Ils souhaitent que suite à l'afflux que les nouveaux aménagements suscitent que des terrasses plus « intimes » puissent être préservées, et que les terrains vacants (certains habitants y réfèrent comme leurs anciens terrains de jeu) ne fassent pas l'objet de projets qui dénatureraient l'image du quartier.

III. QUARTIER DU COMPLEXE SPORTIF - RACINE EXTENSION

1. Mise en contexte

Délimité par le Boulevard de Bourgogne, l'avenue Ahmed Sijilmassi, le Boulevard Ain Taoujdat, ainsi que la rue Jaafar Abou Attia, le quartier du complexe sportif situé résulte d'une fusion récente entre deux trames de la période du protectorat.

La première structure spatiale, la trame dite européenne contraste fortement avec les sauts d'échelle des espaces pré-existants. En effet, l'urbaniste Henri Prost a proposé les premiers plans d'agrandissement basés sur les principes de composition émanant des beaux-arts (trajets, largeurs de voies, principes sanitaires, etc.). Adressés en priorité à une population européenne, ces nouveaux quartiers se caractérisent par de larges boulevards conçus avec les principes hygiénistes d'une part, la composition esthétique et avec des soucis de gouvernance d'autre part. De ce fait, la disposition de ces bâtiments (minimum R+5) et la perspective qui en résulte renforcent l'image du protectorat français et la présence territoriale des colons. Les lignes droites, orthogonales et symétriques quant à elles rappellent l'œuvre d'Hausmann.



La seconde consiste en le tissu pavillonnaire. Il s'agit de la structure caractéristique du quartier résidentiel ouest de Casablanca. Occupé à l'origine par des populations aisées en réponse à l'immigration, il n'en demeure pas moins aujourd'hui puisque seule la population aisée continue à y demeurer. Cela contraste fortement avec l'Est ouvrier, notamment en termes de densité. En effet, dans les structures suburbaines, la densité est relativement faible.



Fig 43: Trame Pavillonnaire (bas), Trame européenne (haut) - Yasmine Hejira - 2020.

Dans ce quartier aujourd'hui il s'agit largement d'un amalgame entre des pavillons transformés en immeubles et d'anciennes immeubles de la trame européenne. De ce fait, autour du quartier l'espace ouvert se traduit par des grands boulevards, adaptés à la mobilité automobile. Des places ponctuent alors ce réseau d'axe. En contre partie, au coeur du quartier, il s'agit essentiellement de voies de desserte. Il en résulte aussi, une densité de population de 236 hab/hectare, d'une population de classe moyenne supérieure à aisée.

2. Analyse cartographique contrastée

Le quartier du complexe sportif couvre une superficie totale de **158635 m²**, comprenant différentes occupations des sols. Parmi celles-ci, **45%** est dédiée à la surface **bâtie**, regroupant l'ensemble des logements collectifs et individuels.

Le **taux de végétalisation** est de **13,5 %**, le complexe sportif étant le principal contributeur avec son terrain central ainsi que sa périphérie boisée. Le **taux de minéralisation** représente **38%**, comprenant les zones pavées, les chemins, les espaces dallés ainsi que les espaces de stationnement. Les espaces minéralisés occupent la proportion la plus importante des espaces ouverts. Le pourcentage des **sols nus**, sans végétation ni constructions, est de **3,6 %**, il s'agit principalement de deux parcelles ayant fait l'objet d'une délocalisation et d'une démolition d'un bidonville.

Le complexe sportif au coeur du quartier étant un espace fermé, et ne figurant pas sur la carte des espaces vert significatif, la distance moyenne d'accès est de plus de 600m pour le parc du vélodrome au sud, 900m pour la promenade maritime au nord et 1,2 km pour le golf au sud O.

Fig 48 : Carte des distances moyennes à un espace vert significatif à l'échelle de la ville - Q. Racine extension.

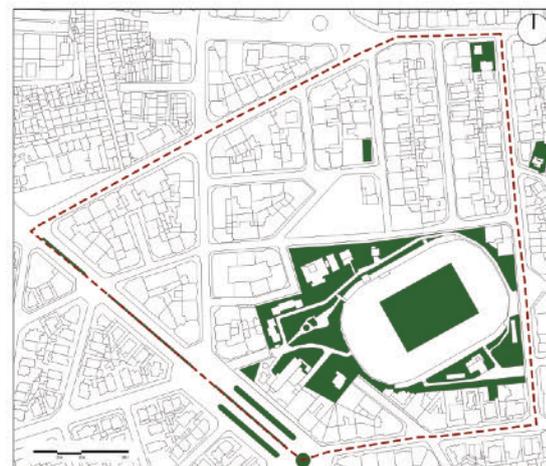


Fig 44 : Carte des surfaces végétalisées - Q. Racine extension.

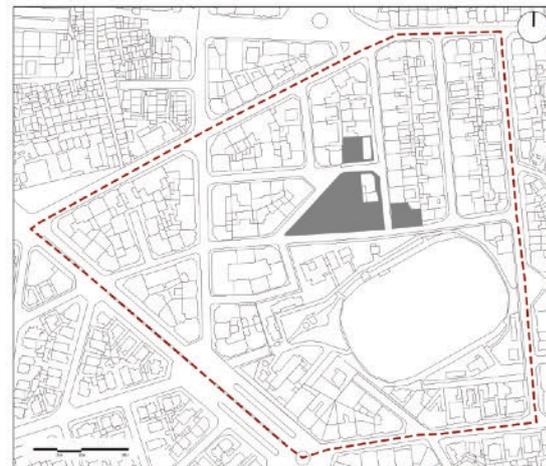


Fig 45 : Carte des sols nus - Q. Racine extension.



Fig 46 : Carte des surfaces minéralisées - Q. Racine extension.

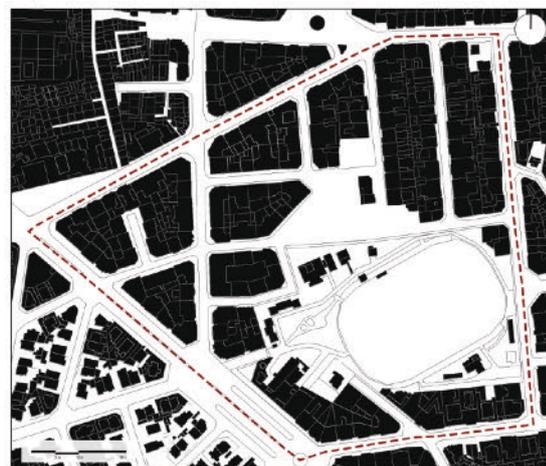


Fig 47 : Carte des surfaces bâties - Q. Racine extension.

3. Analyse des espaces publics

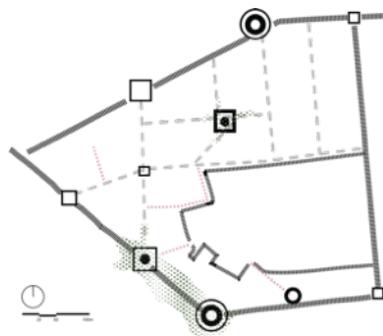


Fig 49 : Limites et Noeuds
- Quartier du complexe
sportif Racine Extension
(Annexe 7)

Le quartier du complexe sportif est caractérisé par deux cas de figure concernant l'**ombrage naturel**. Les voies autour du quartier qui en constituent les limites (de 1 à 7) sont marquées par la présence d'alignements, les plus remarquables sont sans nul doute les alignements de Ficus Avenue Mohammed Sijilmassi (7). Le second cas concerne les rues résidentielles (8) (9) (10), où l'ombre est assurée par la hauteur du bâti et la largeur des voies issues de la transformation d'une zone pavillonnaire en zone immeuble. Quant aux rues adjacentes au complexe sportif (11 à 14), le bâti et les arbres au sein du complexe s'alternent le rôle d'ombrage.

L'espace se caractérise par une absence totale de **l'élément eau**.

Hormis les deux noeuds pré-identifiés, à savoir le carrefour avenue Sijilmassi (15) et la convergence des ruelles résidentielles (16) (17), **la présence d'espaces ouverts à l'échelle du quartier n'est que peu significative**. Si en théorie, le complexe sportif peut constituer un espace significatif, ce dernier n'étant pas ouvert autant visuellement qu'en terme d'usages, ne peut y contribuer. Les noeuds sont quant à eux essentiellement des espaces dédiés à la voiture et hostiles à toute sociabilité.

Les espaces ouverts, de part leur insignifiance et incapacité à fédérer la population et à devenir de véritables **points de rencontre** perdent ce caractère. Les commerces et terrasses de cafés aux rez-de-chaussée des immeubles demeurent les seuls points d'attrait, cependant de part leur caractère privé et purement lucratif, ils ne peuvent en aucun cas concourir à la consolidation de la vie sociale de quartier et à être considérés comme de réels points de rencontre.

La faible connexion des espaces publics au bâti, donne lieu à une faible attractivité des rues qui sont avant tout des espaces de passage, une faiblesse d'autant plus accrue dans les voies secondaires que primaires. Si en théorie, le complexe sportif pouvait jouer le rôle d'un espace ouvert fédérateur, ce dernier étant clôturé établit une limite franche avec la rue et le bâti.

La proportion des espaces piétons est infime par rapport aux espaces minéralisés. Ces derniers sont effectus, puisque tributaires d'un changement de tissu d'habitat et de densité de population et d'usages. L'espace minéralisé est donc avant tout un espace dédié à la voiture.

Quant au **mobilier urbain**, le mobilier d'assise en particulier n'est présent que long des avenues principales.



Limite nord : Avenue Bourgogne



Rue Jaafar Abou Attia/ Limite Est

Limites Sud et Ouest : Bd Taoujtate - Av Sijilmassi



Rues à caractère résidentiel



Voies en périphérie du Complexe sportif - Le mur



Noeuds : Rond point des sports, Av Sijilmassi - Espace de stationnement au croisement de 4 voies.

4. Mise en langage de l'expérience individuelle et collective

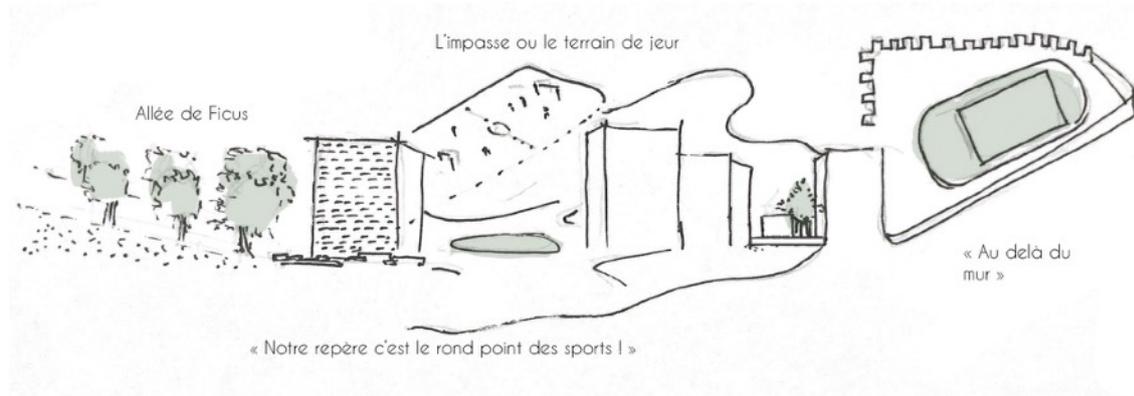


Fig 51 : Des images du quartier du complexe sportif.
Croquis/ Carte mentale - Réalisation personnelle.

Transformé en zone immeuble, le quartier racine extension, présente aujourd'hui encore les traces de l'ancien tissu pavillonnaire qui subsistent à travers le réseau de rues et certaines bâtisses. « Ici, comme dans beaucoup de quartiers à Casablanca, on a facilement sacrifié des espaces verts au profit de nouveaux immeubles, au plus grand bonheur des promoteurs » - Farida, habitante de Racine.

Le point de gravité du tissu bâti est sans nul doute le complexe sportif, mais il n'est pourtant pas le cœur social de la vie de quartier. En effet, l'accès n'y est pas libre et encore moins pendant les événements, mais « beaucoup de jeunes sautent par dessus le mur », un acte de déviance ou tout simplement un jeu d'enfants. Par ailleurs, le mur en est le seul élément perceptible, un élément soulignant une frontière nette entre le complexe et le reste des espaces publics. Malgré cela, les habitants ont une perception d'un quartier « assez vert », avec les arbres d'alignements ainsi que les ombres portées des arbres en périphérie du complexe sportif. Interrogé sur les espaces verts qu'il fréquente un habitant du quartier répond « Le nouveau parc du vélodrome n'est pas si loin que ça, et puis il y'a la promenade Hassan II. Il y'a un autre espace à côté, c'est à côté de la mosquée Badr. Il a besoin d'être réhabilité ... mais je ne suis pas sûr qu'il fasse partie du périmètre du quartier qui vous intéresse », « Il y'a 10 ans de cela, on jouait au foot dans ma rue. Un peu avant c'était dans les terrains vacants avant qu'il n'y'ait tous ces immeubles ». Au fil des conversations, il émerge que le complexe sportif est loin d'être considéré comme un espace public qui participe activement à la ville du quartier et au quotidien de ses habitants. D'ailleurs « Pour se donner rendez vous, il est plus simple de dire « c'est à côté du rond point des sports » ». Enfin, les résidents du quartier évoquent la quiétude des ruelles et un endroit où il fait bon vivre sans trop s'éloigner du centre de Casablanca.

Suggestions des habitants : Parmi les suggestions cette fois ci, une attention toute particulière a été adressée à l'accessibilité des trottoirs pour les PMR et les poussettes. Pour certains, il n'y'a jamais assez d'arbres, en planter d'avantage ne pourrait que contribuer à améliorer le paysage de quartier cependant parmi les suggestions l'élément végétal ne devrait pas s'arrêter à la strate arborée. Enfin, le complexe sportif devrait « laisser à voir » au lieu de cacher un paysage au delà du mur.

IV. QUARTIER MASSIRA

1. Mise en contexte

L'afflux d'immigrants ruraux marocains a déclenché une crise du logement sans précédent, entraînant la croissance rapide de nombreux bidonvilles insalubres, dépassant les conditions de la médina traditionnelle. Lorsque Michel Ecochard arrive en 1951, il commence immédiatement à explorer des stratégies d'urbanisme, reconnaissant les défis posés par l'exode rural et le manque de logements pour la population marocaine. Son principal objectif était de décongestionner la médina et de réduire la prévalence des bidonvilles.



Fig 52 : Trame 8x8 - Quartier carrières centrales - ATBAT + GAMMA, Casablanca, 1953. Source García Dorce, C. 2017

Ecochard redéfinit la structure des quartiers : le niveau le plus élémentaire est défini comme une "unité de voisinage" : un groupe de mille huit cents habitants, avec des services de base tels qu'un four, un moulin, un terrain de jeu et un commerce. Cinq "unités de voisinage" forment un quartier de neuf mille habitants avec des ressources publiques : une mosquée, un marché, des écoles et d'autres services collectifs.

Chaque quartier s'articule autour de ses espaces publics, qui sont hiérarchisés. À plus petite échelle, des rues piétonnes de petite taille donnent accès aux habitations et des petites places favorisaient les relations sociales du voisinage immédiat. A plus grande échelle, des avenues et des places de plus grande entité, réservées à la circulation et aux services publics d'assistance au quartier. Ainsi, les quartiers avaient une condition de gestion autonome et indépendante. Il en résulte l'émergence de quartiers divers et variés au fil des ans. L'une des approches les plus connues a été la mise en place de la "grille sanitaire de 8x8m" dans le quartier de Hay Mohamadi.

Le quartier Massira, bien qu'il ait été construit plus tard, entre 1980 et début des années 2000 selon les unités, est le prolongement de cette trame préétablie lors de l'instauration des premiers plans d'urbanisme marocains. Comme explicité précédemment, l'objectif primaire de la construction de l'ensemble de ces quartiers est la résorption de l'immigration et de l'insalubrité, ainsi il présente une densité de population plus importante qu'à l'échelle régionale à savoir 10393 hab/ hectare. D'ailleurs l'arrondissement Ain Sbaa à lui seul, regroupe près du tiers du parc logement de Casablanca. Néanmoins, l'indice de développement humain avoisine les 0.78. Ce qui signifie, que les manquements à gagner sont parmi les moindres à l'échelle nationale.



Fig 53 : Carte des surfaces végétalisées - Q. Massira



Fig 54 : Carte des surfaces minéralisées- Q. Massira.

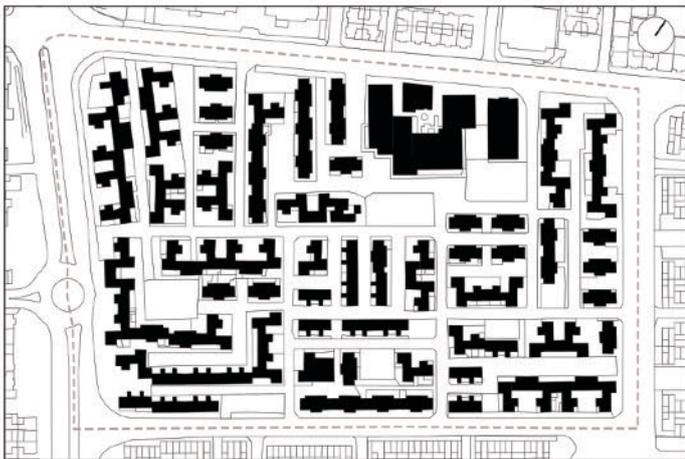


Fig 55 : Carte des surfaces bâties - Q. Massira.



Fig 56 : Carte des distances moyennes à un espace vert significatif à l'échelle de la ville - Q. Massira.

2. Analyse cartographique contrastée

Le quartier « **Massira** » couvre une superficie totale de **91500** mètres carrés, comprenant différentes typologies d'occupations du sol.

De la superficie globale, **26,5 %** est dédiée à la surface **bâtie**, regroupant les constructions telles que les bâtiments de logement, le marché ainsi qu'une friche industrielle.

Le **taux de végétalisation** est de **3 %** de la surface. Il s'agit là d'un taux inférieur aux recommandations du plan d'aménagement et de la valeur la plus basse du quartier. Quant au **taux de minéralisation**, celui-ci représente **70,5%**, comprenant les quelques ruelles pavées, les espaces dallés, les voies et les places de stationnement. Aucun terrain à sol nu n'a été relevé dans le quartier.

Enfin, la distance moyenne d'accès à un espace vert significatif est de 300m. Il s'agit d'un jardin linéaire longeant le boulevard périphérique. L'accès à l'espace de jeu le plus proche se fait quant à lui à une distance moyenne de 600m. Il s'agit des aménagement à l'Est du jardin linéaire.

3. Analyse des espaces publics

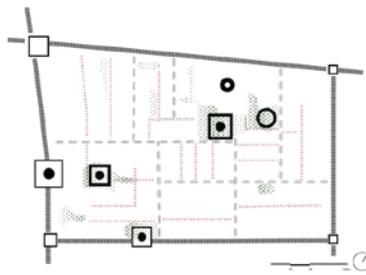


Fig 57 : Limites et Noeuds
- Hay Massira (Annexe 7)

Espace fortement minéralisé, Hay Massira est marqué par un grand manque **d'ombrage naturel**, quelques sujets isolés longent le boulevard du Fouarat (1),(2), la majorité des rues en sont dépourvues. Les seuls espaces flanqués d'alignements sont les espace parking (3), (10), (13) ainsi que les trois voiries « limites » de quartier, à savoir la rue sud (15), la rue Est (16) et l'avenue colonel Dirss El Allam (17). Cependant, les quelques rues piétonnes (11), (14), au vu de l'étroitesse de leur emprise ainsi que de la hauteur du bâti sont les seuls couloirs ombragés du quartier.

L'espace se caractérise par une absence totale de **l'élément eau**.

Un réseau de 4 placettes à l'échelle du quartier peut être identifié comme il est représenté sur la carte de repérage sous forme de noeuds. **La présence d'espaces ouverts à l'échelle du quartier est théoriquement significative**, en additionnant le réseau de rue et de placette, cependant, en réalité ces espaces sont tous transformés en espaces de stationnement et n'accueillent aucune activité sociale. L'espace de rencontre et de jeu est relégué à quelques ruelles (14). Lorsque, ses espaces sont acculés par le bâtis, ils sont transformés en espace commun sous la gestion des logements adjacents (12).

Les espaces ouverts, de part leur faible capacité à fédérer la population et à devenir de véritables **points de rencontre** perdent ce caractère. Le marché et ses échoppes (8) (9) (10), en assurent essentiellement la fonction de repère. Le marché édifié autour d'un patio central planté présente un fort potentiel de dynamisation de la vie de quartier. Ceci dit le caractère vétuste de cet espace et son manque d'entretien portent préjudice à son attractivité.

La faible connexion des espaces publics au bâti, donne lieu à une privatisation abusive de l'espace public (11) jusqu'à suppression de l'espace piéton, l'illustration n'est point un cas de figure isolé mais un exemple de cette pratique à chaque rue. Dans d'autres cas, cette faible connexion donne lieu à des espaces au statut ambigu et à la non définition de certains plots (5).

La proportion des espaces piétons est infime par rapport aux espaces minéralisés. Lorsqu'ils sont existants, ces espaces font l'objet d'un même traitement au sol que les espaces carrossables, ce qui parfois transforme leur usage en espaces de stationnement.

Quant au **mobilié urbain**, ce dernier est inexistant sur l'ensemble du site. Le muret qui longe le quartier le long du boulevard du Fouarat ainsi que les rebords des jardinières du patio, et les marches du marché deviennent les seuls dispositifs d'assise.



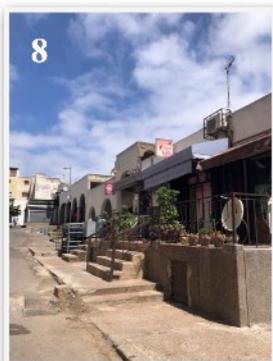
1
Limite nord : Bd Fouarat- Le muret/banc.



3
La placette parking



4 5 6 7
Rues et plots non définis (5)



8 9 10
Le marché, son patio central et « la place » au pied du marché



11 12 13 14
Espaces privatisés

Ruelle/espace de jeu



15 16 17
Limites rue Sud - rue Est - Av colonel Dirss El Allam Ouest.

4. Mise en langage de l'expérience individuelle et collective



Fig 59: Des images de Hay/Massira. Croquis/ Carte mentale - Réalisation personnelle.

Bien que construit plus de 30 ans après les premières explorations des « grilles sanitaires » et « d'habitat pour le plus grand nombre », le quartier Massira présente une trame similaire et émane du même parti d'aménagement. Aujourd'hui quartier résidentiel populaire avant tout, son analyse socio-spatiale est similaire à celle d'un bon nombre de quartiers de Casablanca. « Il n'y a rien de spécial à voir ici, et ailleurs non plus, à Casa il suffit de voir un quartier populaire et vous avez déjà tout vu » - Menuisier, propriétaire d'une échoppe au marché. Se dresse devant nous, l'image d'un quartier dense et socialement vulnérable. « La plupart d'entre nous a été placé ici lors d'une opération de recasement, vous pouvez imaginer la précarité derrière et la taille des ménages. Nous faisons avec ce que nous avons » - Habitant du quartier depuis son édification.

Si la configuration du quartier le suppose, le réseau de placettes initialement prévu pour la vie de quartier s'est vu dévié de son usage initial. En effet, la possession de voitures privées a nui à la qualité de des espaces libres. Les places étaient avant tout des espaces piétonniers dédiés à la coexistence et aux relations de voisinage, mais elles ont été reléguées au rang d'espaces pavés où les véhicules peuvent être garées. Interrogés sur les espaces verts de proximité, deux habitants répondent : « Oui un jardin avec un espace de jeu a été aménagé non loin du quartier il y'a 3-4ans, mais nous sommes pas tout à fait sereins à l'idée d'envoyer nos enfants jouer près du périphérique alors qu'il y'a autant d'espace libre au pied de nos maisons ». Derrière l'image d'un quartier « gris », une sensibilité accrue au vivant et un attrait particulier pour les arbres fruitiers ont été remarqués. En effet, lors de la visite ont été relevés des orangers, figuiers et oliviers en particulier, symboles d'un ancrage culturel et religieux. « Cet olivier était malade, j'ai du en prendre soin à un moment pour qu'il puisse reprendre vie. N'est ce pas le prophète qui disait : Soyez miséricordieux envers ceux qui sont sur terre, ceux qui sont dans les cieux seront alors miséricordieux avec vous ? » - Chauffeur de taxi, habitant du quartier. Un autre élément attire notre attention lors des visites de site, un grand sentiment d'insécurité est partagé par certains habitant. « A votre place, je cacherais mon téléphone ! » - s'exclame une passante.

Suggestions des habitants : A travers les fenêtres de leurs logements étriqués, les habitants aspirent à un espace intergénérationnel, avec des espaces de nature et de l'ombrage naturel. Ils souhaiteraient que cet espace puisse offrir aussi bien des bancs et assises confortables pour les seniors, que des espaces de sport pour les jeunes et des espaces de jeu pour les plus petits.

V. QUARTIER ANFA CLUB

1. Mise en contexte

En 2009, Anfa initie le projet d'un quartier modelé par le soleil, l'ombrage et les flux d'air marins. Ce projet est pensé en intégrant des composantes naturelles telles que des corridors plantés et des plans d'eau, réinterprétant ainsi les pratiques vernaculaires ancrées dans une « proto-écologie » des médinas pour l'adaptation au climat. Franck Boutté parle ainsi les fondements d'une "écologie du sud ».



Fig 60: Casa Anfa, label HQE
Source : Casaanfa.com

Bernard Reichen, urbaniste du projet Anfa, érige alors une collaboration féconde visant à investiguer des échelles urbaine et territoriale diverses. Dans le site de l'ancien aéroport, les urbanistes tirent parti des alignements de la piste d'aviation et de son orientation pour articuler leur argumentaire autour de "trois défis pour le 21ème siècle" : la mixité sociale, la création de nouvelles centralités autour d'un vaste parc métropolitain, et l'établissement d'un quartier emblématique porteur d'enjeux économiques, culturels et environnementaux. Ces initiatives se traduisent par une "théorisation" de la démarche, introduisant une approche bioclimatique propre aux régions méridionales. Celle-ci combine des concepts tels que l'arborescence aéraulique, la diffraction lumineuse, l'évaporation et le cycle circadien, avec des dispositifs spatiaux tels que les cours intérieures, les porosités, la canopée, les protections, la végétalisation et les choix de matériaux. Pour intégrer la dimension environnementale au sein de ce nouveau quartier, l'accent est mis sur son inscription intrinsèque dans la trame urbaine, l'organisation spatiale, la configuration bâtie, et même dans l'orientation des pistes d'aviation qui préfigurent la genèse bioclimatique de la cité. Compte tenu du climat tempéré chaud de Casablanca, où la maîtrise de l'exposition solaire et des flux d'air revêt une importance cruciale, le paradigme évolue vers "l'ombre et le vent en tant que valeurs positives". Cette inversion s'oppose au contexte nordique où le soleil et la protection contre les vents sont des paramètres sous-jacents dans les référentiels et les modèles.

Reichen esquisse une trame générale du quartier, articulant des éléments tels que le socle, le podium et les émergences. Ces dernières, en positionnement et en dimensionnement, génèrent des espaces ombragés et guident les flux d'air. Le socle, quant à lui, est aménagé pour permettre une illumination sans élévation excessive des températures. Dans un contexte où le Maroc ne dispose pas encore d'une stratégie de développement durable ou d'un référentiel environnemental défini, l'AUDA, en tant qu'aménageur du projet, préconise l'application des normes de la Haute Qualité Environnementale (HQE) sur le territoire. Depuis lors, Anfa s'est métamorphosée en une "écocité du sud", intégrée au programme des écocités françaises sous l'intitulé de "territoire hors les murs ».

Avec un potentiel de l'ordre de 100 000 emplois environ (pour le quartier financier), de 24 000 logements au total, d'un parc métropolitain de 50 hectares et de la trame des autres espaces verts en continuité, selon le plan d'aménagement, la densité de population devrait atteindre à terme 213 hab/hectare.

2. Analyse cartographique contrastée

Le quartier « **Anfa Clubs** » couvre une superficie totale de **220850 m²**, comprenant différentes classes d'occupations du sol. Ainsi, **22,5 %** de la superficie totale est dédiée à la surface **bâtie**, regroupant les constructions achevées ainsi que celles en cours et dont l'emprise au sol est clairement définie.

Le taux de végétalisation est de **18,3 %**, l'Anfa Park étant exclu de ce calcul car partagé entre plusieurs quartiers, il s'agit uniquement du taux de couverture par les espaces végétalisés au sein de la limite prédéfinie du quartier. **Le taux de minéralité** représente **39,75%**, comprenant les zones pavées, les voies, les chemins, les places et les espaces ouverts dallés. Enfin, le pourcentage de **sols nus**, est de **19,45 %**. Etant toujours en cours de construction, la surface totale des parcelles libre est de 86 000 m².

Enfin, la desserte en espace verts significatifs se fait à 300m pour l'Anfa Park au Nord Ouest ainsi que les espaces ouverts du CAFC au Nord. Enfin le jardin Rakoun est accessible à une distance moyenne de 600m au sud.



Fig 65 : Carte des distances moyennes à un espace vert significatif à l'échelle de la ville - Q. Anfa Clubs.



Fig 61 : Carte des surfaces végétalisées - Q. Anfa Clubs



Fig 62 : Carte des sols nus - Q. Anfa Clubs



Fig 63 : Carte des surfaces minéralisées - Q. Anfa Clubs

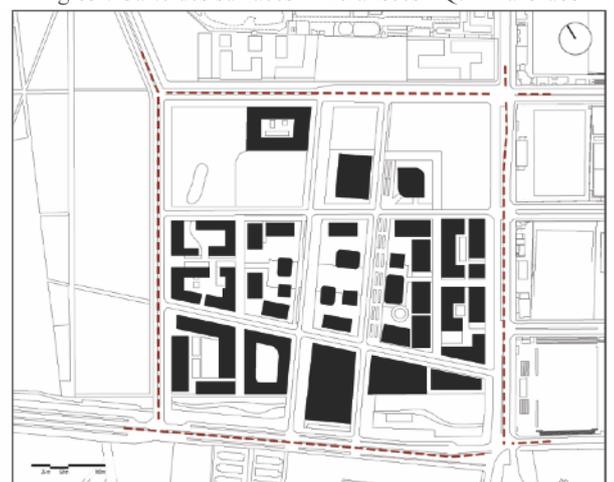


Fig 64 : Carte des surfaces bâties - Anfa Clubs

3. Analyse des espaces publics

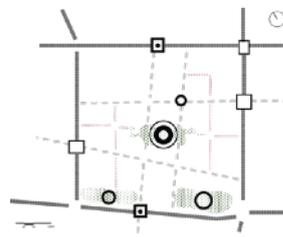


Fig 66 : Limites et Noeuds
- Q. Anfa Clubs (Annexe 7)

Dans le quartier Anfa clubs et ce dès les permises du choix du parti d'aménagement, **l'ombrage naturel** a constitué un argument de force de composition. Que se soit à travers les alignements dans les rues et avenues où de la disposition et hauteur du bâti, la trame d'espaces extérieurs est dessinée au fil des ombres. Les seuls espaces qui en sont exclus sont les parcelles non édifiées ou en cours de construction.

Dans l'Anfa Park **la présence de l'eau** est soulignée par un espace de jets d'eau (17) ainsi qu'un miroir d'eau. Grâce à leur typologie, ils favorisent une interaction avec l'élément aquatique et invitent au jeu et l'expérimentation surtout de la part des plus petits. Dans certains îlots, des bassins rentrent dans la composition de l'espace central.

La présence d'espaces ouverts à l'échelle du quartier est hautement significative. En effet, grâce aux coeurs d'îlots plantés (6) ainsi qu'aux places (12), (13), (14), (15), avec le parc au croisement de l'avenue Abtal et l'avenue Omar Al Khayam (9) (10) (11), le maillage d'espaces ouverts est la structure principale de la vie de quartier. Les différentes matérialités et typologies en font des espaces de sociabilité privilégiés. Enfin, l'Anfa Park est un espace ouvert qui transcende l'échelle du quartier à l'échelle de la ville et constitue un point d'afflux majeur.

Etant un quartier jeune, **les points de rencontre** du type kiosques, cafés et stands ne sont pas encore présents dans le quartier hormis dans l'anfa Park où autour de l'allée centrale en sont disposés certains. Ceci dit, Anfa Park accueille chaque été un événement éphémère « Anfa Park en fête », où une offre de points de vente divers allant de l'artisanat à la petite restauration est proposée, parallèlement avec des projections, des performances autour du street art, des rencontres littéraires et des ateliers.

Grace à la typologie socle, podium et émergence comme explicité précédemment **une connexion immédiate de l'espace public au bâti est assurée.** Dans le cas des tours végétales (5) (6) la continuité est d'autant plus accentuée avec les espaces plantés autour du bâti et leur continuité en façade végétalisée.

Avec la disposition en îlot ouvert (Théorie de C. Portzamparc), les places et les rues résidentielles piétonnes induisent **une proportion d'espaces piétons importante par rapport aux espaces minéralisés.** Les places, trottoirs et chemins et allées centrales de parcs revêtent tout à chacun un traitement et calepinage au sol différent.

Concernant **le mobilier urbain**, un soin particulier est accordé aux dispositifs de signalisation mais aussi aux bancs qui diffèrent d'un îlot à l'autre en terme de forme, de taille et de matériaux. L'endroit le plus important en terme de mobilier d'assise demeure le Park d'Anfa.



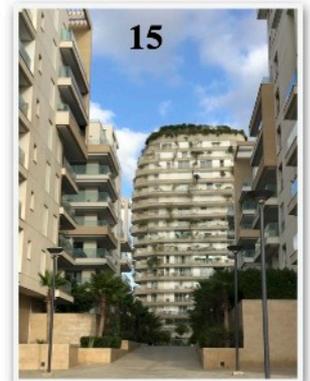
Limite et noeud nord Bd des Clubs



Les rues - Les tours végétales



Limite sud : Bv Al Abtal - Parcs sud



Anfa piazza - Coeurs d'ilot - Rues piétonnes



Anfa Park : Allée principale - Jets d'eau- Espace de jeu

4. Mise en langage de l'expérience individuelle et collective

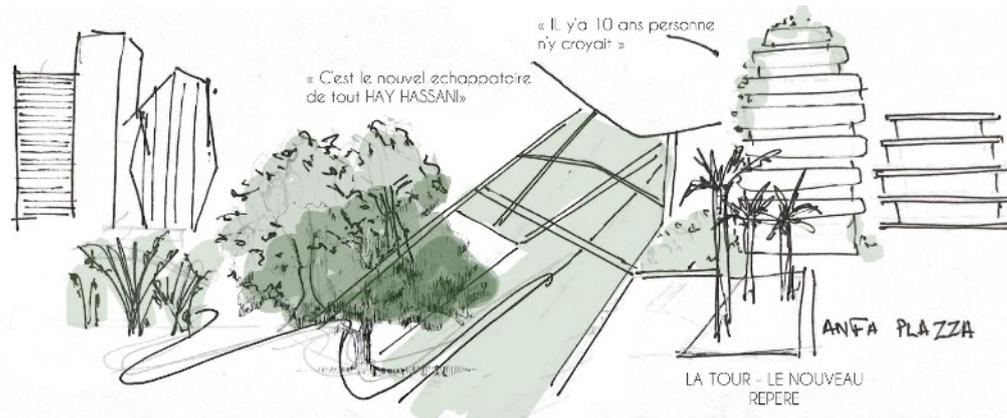


Fig 68: Des images d'Anfa Clubs. Croquis/ Carte mentale - Réalisation personnelle.

Nouveau joyau de la ville, le quartier Anfa clubs avec le grand Anfa Park sont de grands projets d'envergure à l'image d'un Casablanca qui aspire à se hisser au rang des métropoles internationales. La toponymie; des désignations en anglais; en sont la preuve ultime. La labellisation en tant qu'écocité au titre de « territoire hors les murs », le HQE aménagement, ne font que concourir à ces aspirations. Il s'agit d'un quartier jeune qui attire les convoitises d'une population à son image : jeune et active « Lorsqu'on peut habiter dans un endroit aussi agréable, loin de la pollution de Casa et aussi près de nos endroits de travail (Casa Fiance City et Casa Nearshore), que demander de plus ? ... Bouskoura ville verte ? C'est loin de tout et c'est plus cher. » - Habitante du quartier.

Avec plus de 4 hectares de jardins, en plus des 18 hectares de l'Anfa Park, l'expression « vivre en pleine nature », n'est pas un euphémisme pour certains habitants. Si pour certains habitants la conscience environnementale et la durabilité ne sont pas les préoccupations primaires, pour d'autres il s'agissait d'un argument de taille lors de leur choix. « Il y'a 10 ans personne ne croyait en un projet de tour végétale, certes les images du projet étaient bien plus « vertes », et pourtant nous y voilà. Mais avec du recul aujourd'hui, l'entretien de la végétation est fastidieux, l'équipe de jardinage a besoin d'intervenir un peu trop souvent et rien que chez moi ils ont déjà du changer les bacs 3 fois parce que rien ne poussait correctement » - Sara, Habitante des tours végétales. Quant aux coeurs d'ilots plantés, ce sont les espaces de jeu privilégiés des enfants, des espaces où se mêlent élément végétal, minéral et aquatique, mais surtout des espaces sous surveillance où ils peuvent jouer tout en sécurité. L'afflux des promeneurs et visiteurs au l'Anfa Park excède cependant l'échelle réduite du quartier, « C'est le nouvel échappatoire de tout Hay Hassani (l'arrondissement) » - Promeneur, habitant du quartier Beauséjour.

Suggestions des habitants : Dans le cas du quartier Anfa Clubs il s'agit plutôt de souhaits que de suggestions qui ont été exprimés. Cela concerne en priorité la protection et l'entretien des espaces aménagés, puis le développement d'activités et de terrasses de cafés ... pour une vie de quartier plus accomplie.

VI. INITIATIVES DES HABITANTS : DES FIGURES D'APPROPRIATION

Dans le cas des quartier Derb Souira, Hay Massira ainsi qu'El Hank, durant les observations de terrains ont été relevées, ce que nous décrivons comme des figures d'occupation et de transformation de l'espace ouvert de quartier par les résidents pour répondre à leurs besoins sociaux, culturels et récréatifs.

Les pots et jardinières : Pour palier au manque d'espaces verts les habitants ne manquent pas d'idées afin de renouer un rapport à l'élément végétal. Pots, jardinières, arbres isolés, les initiatives sont nombreuses mais l'une des plus ingénieuses demeure l'intervention dans la rue place du commerce à derb Souira (Illu 5). Certes timide à certains égards, nous pouvons l'assimiler à un proto mur végétal dans un contexte où l'étroitesse des ruelles ne permet pas plus de plantations horizontales. Si dans la médina ou dans le quartier Massira il s'agit d'une forme de revendication de plus de naturalité dans le cas d'El Hank il s'agit avant tout d'une expression artistique, d'une aspiration de donner une image « agréable » du quartier.

La transformation par la couleur : Transformer les rues avec des peintures murales et des fresques concourt à revitaliser les espaces urbains peu valorisées à leur donner des identités propres; imaginées par les habitants; et à rompre avec la monotonie des espaces minéraux.

La rue/ Les jardins comme scène de la vie quotidienne et des usages domestiques : Des tissus aux couleurs vives et aux motifs variés flottent dans la brise légère, suspendus entre les arbres. Cet acte apparemment banal d'étendre le linge à l'extérieur témoigne du lien intime entre les habitants et leur environnement. Dans le cas d'El Hank, certaines rues sont bordées de rangées d'immeubles, chacune ornée d'un ensemble de cordes à linge qui sillonnent l'espace ouvert au-dessus. Chemises, pantalons, robes et serviettes se balancent dans l'air. La vue du linge qui sèche doucement au soleil raconte l'histoire de familles qui vaquent à leurs occupations, de moments partagés dans l'enceinte des maisons et qui considèrent l'espace rue comme extension. En marchant, on ne peut s'empêcher de ressentir l'esprit communautaire qui émane de l'expression authentique de la vie quotidienne des résidents.



Fig 69: Figures d'appropriation Q. El Hank, Massira er Derb Souira - Réalisation personnelle.

VII. GRILLE COMPARATIVE

Tab 6 : Grille comparative des données collectées lors des 3 phases de l'analyse pour les 5 cas d'étude.

	Densité hab/he	Label	Intervention paysagère	Naturehood			Espace public		Résultats des entretiens
				% S. végétalisée	% S. minérale	Distance moyenne à un espace vert significatif de la ville	Nombre d'éléments avec une appréciation positive	Figures d'appropriation relevées	
Derb Souira - Médina	1106	-	Non	1 %	21 %	+ - 450 m	5/7 éléments	Pots/jardinières - Peintures murales - Chaises et étendoirs dans les impasses.	- Un sens d'appartenance singulier et une nostalgie particulière à l'image de la médina pré-immigration - Une satisfaction modérée de l'état actuel
Quartier El Hank	440	-	Oui	23,5 %	43 %	300 m	6/7 éléments	Pots/jardinières - Peintures murales et fresques - Stands, kiosques et marchands ambulants - Etendoirs et jardins de fortune.	- Un engouement particulier par rapport à « la nouvelle image » du quartier - Une satisfaction globalement positive avec des aspirations et suggestions qui illustrent bien la cohésion sociale au sein du quartier.
Quartier du complexe sportif - Racine extension	236	-	Non	13,4 %	38 %	+ 600 m	2/7 éléments	-	- Une satisfaction plus ou moins positive - En contre partie, l'évocation d'un fort potentiel paysager inexploité
Hay Massira	10 393	-	Non	3 %	70,5 %	+ - 300 m	1/7 éléments	Pots, jardinières et arbres isolés - Jardins et baraques de fortunes.	- Une appréciation globale négative par rapport à la qualité des espaces publics, l'accessibilité aux espaces verts et récréatifs et à la sécurité.
Quartier Anfa clubs	213	HQE	Oui	18,3 %	39,75 %	300m	6/7 éléments	-	- Un cadre de vie agréable et satisfaisant - Remise en question de la durabilité de certains aménagements

05 DISCUSSION

I. APPORTS DE LA MÉTHODOLOGIE

Comme explicité dans l'état de l'art, la définition de la notion de paysage demeure complexe, puisque ce dernier est à la fois réalité physique et symbolique, matériel et immatériel. La méthodologie de ce travail, à travers trois phases d'analyse d'un indicateur objectif à indicateur plus subjectif propose une approche holistique. La combinaison de la cartographie contrastée, des observations sur le terrain et des entretiens permet d'obtenir une vue d'ensemble du paysage du quartier. Cette approche garantit qu'aucun aspect n'est négligé, ce qui permet d'obtenir une représentation plus précise des caractéristiques du quartier. Elle est aisément applicable à d'autres territoires et permet de comparer des territoires profondément différents afin d'identifier les disparités.

Peu d'études s'intéressent à Casablanca du point de vue du paysage. Les travaux disponibles s'intéressent aux quartiers du point de vue des théories de l'architecture et de l'urbanisme, de l'histoire et du point de vue de la sociologie pour certains. Mais lorsqu'il fait l'objet d'un intérêt spécifique, « l'espace extérieur » à l'échelle du quartier est analysé du point de vue de l'urbanisme en tant que vide urbain plutôt que construction, voire potentiel paysager.

Ainsi l'analyse des quartiers selon ce schéma méthodologique permet de corréler plus aisément des données quantitatives et qualitatives et de comprendre la dynamique d'une ville à travers des « images » de portions précises de son territoire. La cartographie contrastée et les pourcentages de l'indice Naturehood, permettent une compréhension imagée est très simple de la configuration des espaces extérieurs. Cette phase préalable permet tout aussi bien un repérage préliminaire à l'arpentage des sites. L'observation de terrain permet quant à elle de saisir les aspects esthétiques et culturels qui ne sont pas facilement quantifiables. L'implication des habitants dans le processus d'évaluation favorise l'engagement de la communauté et leur permet d'exprimer leurs opinions et leurs préoccupations. Cette approche participative peut mettre en exergue le sentiment d'appartenance à l'égard du quartier ou plutôt mettre en lumière leur insatisfaction. Enfin une fois ces indices combinés, ils permettent de formuler des pistes d'intervention adaptées et des améliorations en fonction des besoins spécifiques. Cependant, comme toute méthodologie de travail elle reste discutable et nous en explorerons les limites en fin de chapitre.

II. INTERPRÉTATION DES DONNÉES

A l'image de la ville ainsi que celle de son évolution, les résultats des explorations sont très contrastés tant sur les données objectives que subjectives. Dans cette partie du travail nous procéderons tout d'abord par une interprétation transversale des données par quartier. En seconde partie, la réponse à la question de travail sera étayée selon les résultats communs et plus spécifiques entre les quartiers objet de l'étude.

1. Par quartier

a. **Derb Souira - Ancienne Médina**

L'agencement du tissu de la médina a été influencé par les pratiques architecturales et de planification de l'époque. Les rues étroites et les plans compacts étaient couramment utilisés comme mesure défensive contre les menaces extérieures, offrant des points d'accès limités aux envahisseurs potentiels. Les venelles et les bâtiments étroitement espacés offrent simultanément un ombrage naturel, ce qui contribue à garder les rues plus fraîches. La disposition compacte minimise également l'exposition à la lumière directe du soleil, créant ainsi des conditions optimales dans un ensemble piétonnier avant tout. Ces données expliquent la prépondérance du bâti avec **73,25%** de l'espace total. Les **21 %** d'espaces minéralisés représentaient avant tout des espaces de circulation et des placettes commerciales. Le taux de végétalisation de **1%** quant à lui s'explique non seulement par cette configuration mais surtout par des paramètres culturels. Dans un souci de préserver l'intimité et la vie de famille, le patio au coeur de la maison était l'espace d'agrément des femmes. Quant aux hommes, la médina était entourée de jardins et de terrains de cultures avant l'expansion de la ville.

Avec la transformation des modes de vies, l'immigration et l'expansion de la ville, le patio planté tout aussi bien que les espaces naturels à l'extérieur de l'enceinte ont disparu. Face à la pression démographique, la carence en espace verts, ainsi que la disponibilité d'espaces ouverts limitée mais aussi du souci de maintien d'un rapport à l'élément végétal, les habitants réinventent leur paysage de quartier à travers des plantations, des peintures murales et d'autres figures d'appropriation de l'espace public. Ils aspirent à ce que leur espace de vie puisse se réinventer afin de répondre aux besoins d'aujourd'hui tout en continuant à garder son caché et son identité.

b. **Quartier El Hank**

Le quartier El Hank est un cas d'étude singulier dans le contexte Casablancais. Pour rappel, le plan Nolli n'a prévu qu'une emprise au sol des bâtiments de **7%** sur la totalité du terrain. Bien évidemment, il a fait l'objet de pressions foncières comme tout le reste de la ville pour que cette emprise atteigne aujourd'hui **12,5%**, mais elle demeure tout de même plus basse par rapport aux moyennes observées.

Avec un taux de végétalisation de **23,5 %** de la surface totale, regroupant la bande récemment aménagée, les jardins et les espaces gérés par les habitants, le quartier présente un taux plus de deux fois supérieurs aux recommandations des plans d'aménagements (entre 7 et 10 %). Ce qui contribue largement à l'appréciation positive des espaces publics. Cependant, les entretiens avec les habitants ont révélés que cela n'a pas toujours été le cas. En effet, l'engouement particulier que le quartier connaît aujourd'hui est largement tributaire au projet paysager dont il a fait l'objet en 2015. L'allée centrale d'El Hank est devenue non seulement un repère paysager à l'échelle du quartier mais celui de la ville.

Quant aux figures d'occupation et de transformation de l'espace extérieur par les résidents, elles peuvent être interprétées de deux manières différentes. La première étant que la cohésion sociale et le sentiment de sécurité induisent des usages de l'espace extérieur comme extension de la maison sans porter atteinte aux aménagements. Il s'agit d'une manifestation d'un mode de vie profondément méditerranéen où l'on vit autant en intérieur qu'en extérieur. La seconde interprétation concerne des pratiques de déviation de l'espace commun pour des usages privés, la persistance de pratiques et d'usages auquel le projet mis en place n'a pas répondu étant donné qu'il s'est fait sans la participation des résidents.

c. Quartier du complexe sportif - Racine Extension

Jusqu'à fin des années 1990, le quartier racine extension faisait partie du découpage du quartier d'Anfa et était en partie constitué de maisons individuelles avec jardin. Cependant, le plan d'aménagement de Casablanca de 1998 a opéré la reconversion de la zone pavillonnaire en zone immeuble ainsi que l'extension du tissu du quartier Racine.

Produit de la trame européenne, le quartier présente un taux de végétalisation de **13,4%**, un taux bien au dessus des recommandations de la ville. En se référant, aux données quantitatives et à l'analyse cartographique seules, l'interprétation des résultats laisserait prétendre à un paysage de quartier ainsi qu'un cadre de vie accomplis. En réalité avec une appréciation globalement négative, l'analyse des espaces publics révèle une toute autre réalité. En effet, avec une séparation nette entre espace public de quartier et le complexe sportif, la trame de rues gravite autour de ce dernier sans pouvoir exploiter réellement son potentiel paysager, d'une part. D'autre part avec le taux de minéralité de **38%** de la superficie totale, la voiture est le principal bénéficiaire d'une portion importante des espaces extérieurs. En revanche, les entretiens avec les résidents ont révélé une perception plutôt positive de leur paysage de quartier, d'autant plus que la proximité de quartiers plus animés et d'espaces verts significatifs à l'échelle de la ville répond à la demande locale.

d. Hay Massira

Hay Massira, quartier de logements sociaux né de la relocalisation des populations des bidonvilles, est un échantillon de ce que sont de nombreux quartiers de l'arrondissement de Ain Sebaa. Dans un contexte d'urgence, afin de répondre à la pénurie de logement, la reproduction des trames sanitaires d'Ecochard ont laissé peu à peu les espaces extérieurs se faire ronger par l'espace automobile et donner naissance à un quartier « gris ».

S'il présente la densité de population la plus importante parmi les cas d'étude, il présente simultanément un des taux de végétalisation les plus bas **3%**, ainsi que le taux de minéralité le plus élevé à savoir **70,5%**. Le dernier chiffre peut suggérer une présence d'espaces ouverts théoriquement significative à l'échelle du quartier, mais l'analyse des espaces publics a démontré une appréciation globale négative. En réalité, une fois que la densité de population **10393 hab/he** est confrontée au pourcentage de surface bâtie **26,5 %**, les données suggèrent des conditions d'habitations difficiles qui renforcent un sentiment de marginalité commun. Cette hypothèse a été confirmée lors des échanges avec les habitants pour qui les déviations de l'usage de l'espace public en espace privé lorsque cela est possible (logements en Rez de chaussée) est totalement justifiable. D'une autre part, la présence d'un jardin linéaire à une distance moyenne de 300m du quartier ainsi que d'un espace de jeu à 600m pourrait suggérer, la présence d'un échappatoire à proximité. En réalité, le sentiment d'insécurité en plus de la configuration de ces espaces portent préjudice à leur attractivité. De ce fait, les rues résidentielles et parkings lorsqu'ils leur permettent deviennent des terrains de jeu et les seuls espaces de vie communs du quartier.

e. Quartier Anfa Clubs

Issu de la politique des grands projets urbains, les interventions paysagères, urbanistiques et architecturales du quartier Anfa Clubs n'ont pas qu'une visée locale. Le Park d'Anfa avec ses 18 hectares n'est qu'à sa première tranche, avec la seconde il devrait atteindre 32 hectares et connecter deux pans de ville, la Finance City et les quartiers résidentiels dont Anfa Clubs fait partie. Il s'agit d'un quartier jeune et toujours en construction, avec un pourcentage de sols nus de **19,45 %**, donc avec un potentiel d'espaces publics et d'espaces verts qui n'a pas encore atteint son maximum. Ceci dit, avec près de 4 hectares de surface végétalisée rien qu'au pied du bâti et en périphérie des ilots, le taux final de **18,3 %**, dédoublé de la proximité immédiate d'un parc et d'un bois, excède les recommandations et ceci retenti positivement sur l'appréciation des espaces publics. D'ailleurs, cette dernière incombe tout aussi bien à la vocation piétonne de plus d'un tiers des espaces minéralisés. En effet, avec un réseau de places aux pied des tours mais aussi de patios, où se mêlent composition minérale, végétale et aquatique, la satisfaction des résidents est des plus positives.

Cependant, si le quartier vise à terme une densité de 213 hab/he dans une ville où la moyenne est **66 fois supérieure**, et qu'il attire exclusivement une population aisée, une remise en question de la capacité de ce genre de projets à être démocratisé s'impose. En effet en faisant appel à des labels payants et en mobilisant des éco-technologies coûteuses, nous sommes face à l'importation de modèles paysagers et d'images de ville qui donnent naissance à une nouvelle ségrégation socio-spatiale. Or, l'équité sociale fait partie des trois piliers de la durabilité.

2. Synthèse

La densité de population, la vulnérabilité sociale, la carence en espace vert et des espaces ouverts de quartiers peu ou pas attractifs sont les dominateurs communs de l'apparition des initiatives des habitants et des figures d'appropriation de l'espace public. En effet, ces manifestations spontanées peuvent être interprétées comme des initiatives de création d'un nouveau rapport au paysage de quartier (le paysage étant fortement une construction sociale) et qui se font sans l'intervention du paysagiste ou de l'aménageur, voire qui apparaissent en leur absence justement. Dans le cas, de Derb Souira, Hay Massira ainsi que le quartier El Hank (avant le projet paysager de 2015), la ségrégation socio-spatiale, le manque d'espaces verts et d'attractivité des espaces ouverts du quartier ont conduit les habitants à intervenir à travers des initiatives d'occupation de transformation de l'espace extérieur. Il s'agit tout aussi bien d'une sorte de revendication de plus de naturalité dans les quartiers caractérisés par un taux de minéralité important et qui induisent finalement la création d'une nouvelle image de quartier de manière spontanée.

Néanmoins, comme le cas d'El Hank l'a démontré, la perception du paysage urbain n'est réellement métamorphosée que grâce au projet paysager. Comme pour le quartier d'Anfa Clubs et particulièrement concernant l'Anfa Park, le projet paysager transcende l'échelle du quartier à la création d'espaces paysagers significatifs à l'échelle de l'arrondissement voire de la ville. Une hypothèse qui trouve écho dans les travaux de F. Hebert et J. Coulon , pour qui le travail de paysagiste prône non seulement l'aménagement de lieux, mais celui de territoires entiers et « *transforme un projet d'aménagement en projet de paysage* ». Mais, quand l'intervention de l'architecte paysagiste ne prend pas en compte les figures d'appropriations présentes ou ne le fait que superficiellement et occulte le volet participatif, des écarts nets se creusent entre les espaces créés et le réel besoin des résidents. Les figures d'appropriation persistent et sont perçues de manière négative pour certaines. Enfin, la labellisation; particulièrement lorsqu'il s'agit de labels importés; si elle est considérée comme objectif et non pas comme moyen à atteindre une résilience territoriale à une échelle plus large que celle du projet qui la porte, sa capacité à répondre aux besoins sociaux d'un territoire aussi complexe que Casablanca, à s'élargir à d'autres quartiers et créer de nouveaux rapports au paysage est limitée.

3. Discussion des résultats du point de vue de la durabilité et de la résilience des territoires

Avant de développer quelque stratégie d'intervention ou de recommandations concernant le territoire étudié, analyser les paysages de quartier sous l'angle de la durabilité paraît pertinent. Premièrement, cela permettrait de confronter les résultats obtenus à une donnée objective, afin **d'orienter les priorités des actions à mener**. Un paysage durable est un paysage qui reste viable, fonctionnel et visuellement attrayant face aux défis naturels et anthropiques. Il incarne les principes de durabilité, de résilience et de planification à long terme afin de garantir son utilité et sa viabilité à long terme. Cette analyse est alors indispensable à la formulation de pistes de développement propre à chaque cas d'études mais aussi à orienter les choix de façon à mobiliser une solidarité territoriale.

Le processus d'urbanisation, qui a induit la transformation d'espaces naturels en surface imperméables (surfaces extérieurs minérales et bâti) est aussi à l'origine de micro-climats. Ces derniers se manifestent du point de vue de la température de surfaces en terme d'îlots de chaleur et de fraîcheur, selon les taux de végétalisation, de minéralité, la répartition de l'ombre, l'ouverture des espaces ainsi que l'écoulement de l'air (Hassani et al., 2021). L'étude de la durabilité du paysage d'un quartier dans le contexte de l'effet d'îlot de chaleur urbain (ICU) consiste à examiner comment la conception et les éléments du paysage contribuent à atténuer ou à exacerber les problèmes liés à la chaleur. En étudiant systématiquement la relation entre l'effet ICU et les différents éléments du paysage, nous pouvons identifier les possibilités d'améliorer la durabilité du paysage du quartier face à l'augmentation des températures.

Comme les résultats des études de cas aurait pu le supposer, le quartier Anfa Clubs ayant fait l'objet d'une analyse spécifique dans le cadre de l'étude « Dynamique d'urbanisation et thermographies satellitaires en milieu méditerranéen : le cas du grand Casablanca (Maroc) »(Hassani et al., 2021), présente une évolution positive de l'ICU. Selon les résultats de l'étude, la comparaison des Températures de surface avant et après le projet d'aménagement de l'éco-quartier révèle une variation d'environ -5°C , entre 1984 et 2019. Selon la même étude, sont mis en évidence des écarts positifs de T_s concernant les classes « sols nus/sableux » et « sols imperméables/rocheux » de l'ordre de $+2,4^{\circ}\text{C}$ et $+0,9^{\circ}\text{C}$, en comparaison avec la T_s moyenne de la ville.

Les quartiers avec des taux de minéralisation élevés sont donc plus vulnérables aux ICU, comme le démontre la carte de la distribution spatiale de SUHII (*Surface Urban Heat Island Intensity*) (Figure 70).

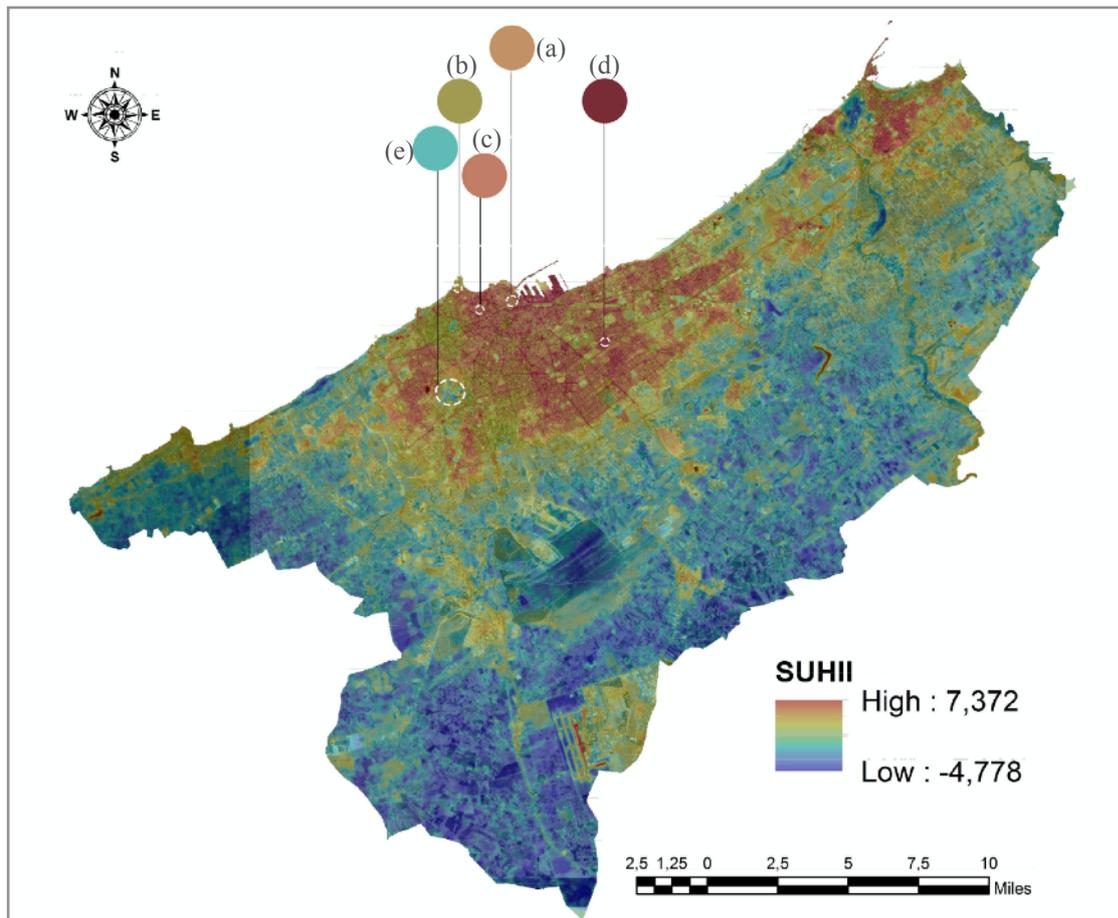


Fig 70 : Reproduction - Spatial distribution of nighttime SUHII retrieved from OLLI/TIRS on 17 June 2015 at 22:22. Source : Bahi et al., 2016.

La carte de distribution spatiale de l'intensité des îlots de chaleurs urbains de nuit, met en évidence la concordance entre la composition paysagère des cas d'études et leur vulnérabilité au phénomène d'ICU. À ce titre, le quartier Massira (d), présente l'intensité la plus élevée ce qui concorde avec un taux de minéralisation de 70,5%. En effet, l'utilisation généralisée de matériaux absorbant la chaleur, comme le béton et l'asphalte, contribue à une plus grande rétention et à un plus grand dégagement de chaleur pendant la nuit.

Second du classement en terme d'intensité, le quartier du complexe sportif - Racine Extension (c), qui malgré un taux de végétalisation de 13,5% reste plus vulnérable que d'autres cas de figure. Cela s'explique par le fait que la strate herbacée du terrain contribue largement au taux 13,5%, et au vu de sa faible capacité d'évapotranspiration ne contribue que peu à la dissipation de l'ICU. Ajoutons à cela, qu'avec un taux de minéralité de 38%, la rugosité des surfaces et les matériaux contribuent largement à la rétention de la chaleur de jour.

Ensuite, au même titre que l'ensemble de la médina, le quartier Souira (a) présente une intensité positive. La densité du bâti et l'absence de végétation y contribuent largement. Mais, avec une prépondérance de matériaux du type pierre naturelle et terre, ainsi qu'une faible exposition des espaces extérieurs à l'ensoleillement direct, le phénomène d'ICU est moindre que dans d'autres tissus moins denses.

Avec une intensité au-dessus du seuil 0, le quartier El Hank (b) est un cas de figure intéressant. En effet, avec une densité bâtie relativement basse et un taux de végétalisation important à savoir 23,5%, la faible capacité de dissipation de l'effet d'ICU paraît contre intuitive. En réalité, la comparaison entre des thermographies prises de nuit et d'autres prises de jours mettent en relief un renversement d'ilots de fraîcheurs urbains localisés en milieux de journée en ICU en début de nuit. (Hassani et al., 2021). Sur la bande littorale, ceci s'explique du passage de brise de mer en brise de terre par l'inertie thermique de l'océan. Avec un effet combiné, libération de chaleur accumulée des surfaces minérales, l'inertie thermique de l'océan, le changement de direction du vent et 17,5 % de surface de sols nus et secs, l'intensité de l'ICU de nuit peut être amplifiée.

Enfin, seul cas de figure à intensité négative, les données du quartier Anfa Clubs (e), s'accordent avec les résultats de l'étude tout aussi bien que les résultats avancés par les travaux de Hassani et al., 2021.

La discussion des résultats du point de vue de la résilience des territoires par le biais de l'effet d'îlot de chaleur, permet de confirmer certaines intuitions, notamment par rapport à la nécessité d'intervenir en priorité dans les cas de figures similaires au quartier Massira. En effet, il ne s'agit pas seulement de recréer un paysage de quartier mais il s'agit tout aussi bien de doter une unité de la ville d'une capacité de résilience face aux pressions naturelles et anthropiques. Mais, elle permet à contrario d'infirmier l'intuition initiale par rapport au quartier du complexe sportif. Les résultats globalement positifs en terme d'indice. Naturehood ainsi que par rapport à la satisfaction des résidents, sont remis en question du moment que le territoire montre une très faible capacité de résilience face à l'ICU. Si les premiers résultats ne supposaient que des interventions ponctuelles, une fois mis à l'épreuve du critère de durabilité, le quartier fait partie des territoires prioritaires en terme d'intervention. Dans le cas de la médina, les résultats obtenus peuvent être entendus de deux manières différentes. D'une part, l'étroitesse des rues, la présence restreinte d'espaces ouverts ainsi que la composition spatiale contribuent à la mitigation de l'effet d'ICU. D'une autre part, cette configuration même dans le contexte actuel montre ses limites en terme de durabilité et de création d'un cadre de vie agréable pour les résidents. Dans ce cas, des modèles comme les proto murs végétalisés développés à l'initiative des habitants rentrent en jeu et ouvrent de nouvelles pistes de réflexions. Enfin, pour le cas des quartiers El Hank et Anfa Clubs, si le levier de durabilité est déjà en marche, une attention particulière est à octroyer quant aux sols nus aujourd'hui et à leur devenir.

III. PISTES DE DÉVELOPPEMENT ET D'ACTION

Suite à l'exploration du territoire de Casablanca, à travers ses quartiers, leur analyse paysagère et l'interprétation des résultats obtenus. Les enjeux mis en évidence, peuvent être traduits en pistes de développement et d'action. Ces pistes sont d'abord de nature « *théorique* », c'est-à-dire qu'elles interviennent avant la mise en place d'interventions de terrain, et ensuite d'un aspect « *pratique* » : ce travail présente divers axes à explorer.

1. Pistes théoriques :

a. La création d'une véritable politique verte et la reconsidération de la notion de paysage urbain

En l'absence d'un plan paysager déterminant clairement quelles sont les nécessités et les objectifs du territoire, aucune attention sérieuse ne pourra être portée. À l'instar d'autres villes, il est nécessaire de doter Casablanca de ce genre de documents en impliquant non seulement les cellules responsables de l'environnement mais bien de tout le département de planification urbaine de l'Agence Urbaine de Casablanca. Ce document doit également pouvoir définir plus tard où s'arrête la mission de chaque acteur et où commence celle du deuxième.

Le plan concernant Casablanca doit donc être élaboré par les acteurs de la Ville mais doit impérativement tenir compte de l'avis de la population. Aujourd'hui, les documents disponibles ne sont appliqués que partiellement car, pour certains, ils ne correspondent pas à la réalité du terrain, sont trop ambitieux ou demandent trop de ressources par rapport aux prévisions en avant projet.

Ces plans doivent déterminer clairement quels sont les territoires prioritaires à travers une analyse en diagonale comme ce travail le propose, définir les usages prévus dans chaque site identifié et définir quelles sont les possibilités d'aménagement. Des notions tel que la trame verte et bleu émergent certes, mais sans un plan exhaustif et définissant avec précision chaque action à entreprendre, la ville continue à produire des portions de villes et paysages morcelés car issus de plans d'aménagements à l'échelle d'arrondissements.

b. La participation citoyenne

Toute intervention ou élaboration de plans d'aménagement doit être en corrélation avec les principaux concernés par le territoire et ses usages : la population.

La plupart des manifestations d'incivisme de la part des populations; particulièrement les plus vulnérables, sont l'effet second d'interventions sans leur participation ni considération de leurs opinions, ceci d'une part.

D'une autre part, certains besoins échappent aux logiques du planificateur et du concepteur au moment où seul l'expérience de l'utilisateur permet de les identifier clairement. Les processus participatifs renforcent la confiance entre les habitants, les autorités locales et les concepteurs, ce qui conduit à des collaborations plus efficaces et à des projets réussis.

c. La mobilisation de ressources budgétaires pour les interventions paysagères :

« Après la colère royale contre les élus de Casablanca, ces derniers ont augmenté le budget réservé aux espaces verts de la ville d'environ 800 millions de centimes seulement pour atteindre un budget annuel de 24 millions de dirhams. Ce qui veut dire que les espaces verts n'ont pu bénéficier que de 1,2% du budget général de la ville. »

Il est clair que pour arriver à mener à bien plus d'interventions, il faut mobiliser des ressources. Rabat en est le parfait exemple. Quoique les deux villes n'ont pas les mêmes enjeux, cela ne veut pas dire qu'il n'y a rien à tirer de l'expérience de Rabat. Il est vrai que Casablanca dans ses agendas urbains a pour principal souci l'enjeu de la mobilité et du transport au vu de sa taille. Des enjeux aussi importants que l'environnement et le paysage ne sont pas à négliger pour d'autres. Pour l'instant, le volet environnemental est le dernier dont on parle dans chaque schéma urbanistique de la ville. Or, c'est l'un des principaux vecteurs du bien-être des Casablancais. Ce n'est pas que Casablanca ne dispose pas de moyens, mais 1,2% du budget général de la ville reste dérisoire et il s'agit d'une question de mise à disposition de ces moyens.

d. La rééducation au vert : L'insufflation d'une culture écologique chez les acteurs de la ville de demain

Il est crucial d'instiller une culture écologique parmi les acteurs de la ville de demain à Casablanca et au Maroc en général. Actuellement, les notions environnementales enseignées se limitent principalement à la pollution, et aucun cours de développement durable n'est inclus dans les programmes éducatifs.

Bien que le programme éducatif marocain comporte un cours d'éducation civique, celui-ci se concentre surtout sur des notions telles que le nationalisme et ne traite pas des sujets liés à l'environnement et à l'enfant dans son milieu. Pourtant, les enfants d'aujourd'hui seront les acteurs de la ville de demain. L'environnement dans lequel un enfant grandit façonne sa relation avec son milieu, son quartier et sa ville. Un enfant éduqué à respecter et à prendre soin de son environnement sera naturellement plus attentif aux lieux dans lesquels il évolue.

Il est donc primordial de mettre l'accent sur l'éducation verte, en particulier dans les milieux les plus défavorisés. Les défis environnementaux auxquels nous sommes tous confrontés ne peuvent être ignorés.

Cette éducation verte devrait impliquer les écoles dans la promotion des espaces verts en tant que lieux de découverte et d'apprentissage. Des ateliers de formation liés aux activités potagères et agricoles pourraient être organisés, en commençant simplement par les cours et les jardins des écoles. Cela permettrait de sensibiliser les enfants à l'importance de la préservation de l'environnement et de les impliquer activement dans cette cause dès leur jeune âge.

2. En pratique :

Avec une mosaïque de paysages contrastés, il est nécessaire d'adresser les tissus casablancais de manière totalement différente en prenant à chaque fois en compte les identités de chaque quartier et les besoins exprimés par sa population

a. Espaces ouverts restreints : Réinventer la notion de paysage « médinal »

En abordant un tissu patrimonial, il faut tout d'abord identifier et préserver les éléments architecturaux clés, les murs historiques, les fontaines et les points de **repère** qui contribuent à l'identité de la médina. Les peintures murales et la couleur sont deux éléments importants du paysage, une attention particulière devrait y être accordée afin de préserver l'unicité de l'ensemble patrimonial.

- Le réseau de rues comme épine dorsale d'une infrastructure verte : L'étroitesse des rues et le peu d'espaces ouverts suggèrent l'introduction de jardins verticaux en priorité. Pour ce faire, il faut avant tout capitaliser sur les initiatives locales. Ce à quoi nous référons comme « proto mur végétal » dans l'analyse de quartier rend déjà compte des bonnes hauteurs pour planter, des espèces adaptées et du degré d'implication des résidents dans l'entretien futur.
- Alors que le paysage de la médina est dominé par le bâti, les dents creuses du tissu peuvent devenir des îlots de verdure et jardins cachés. Ces oasis de végétation offriront un contraste rafraîchissant avec l'environnement de pierre et de plâtre.
- Maintenir la flexibilité et la diversité d'usage des places et placettes : Ici il est question de préserver le caractère minéral de ces espaces, de les doter d'une capacité de drainage d'eau de pluie et de les rendre plus accueillants à la vie sociale de quartier. Il s'agit de les doter du mobilier adéquat, d'un éclairage de nuit satisfaisant et d'assurer à travers leur matérialité une connexion de ses espaces aux ateliers d'artisans et aux échoppes lorsqu'ils existent.
- Réhabiliter les puits et le réseau de ruisseau lorsque cela est possible : Renouer avec la tradition du réseau d'eau public dans la médina.

Enfin, face aux phénomènes climatiques, il est nécessaire de considérer la 5ème façade. Avec plus de 70% de la surface totale du quartier bâtie; la surface des toitures devrait être le maillon principal des interventions visant à mitiger les ICU.

b. Renforcer les potentialités des espaces ouverts existants

Dans le cas des quartiers issus du tissu européen ou du moins de son évolution, (le cas du quartier Racine Extension), les espaces ouverts au coeur du quartier existent déjà. Ainsi leur potentialité comme noyau écologique et paysager sont à exploiter. Pour se faire, « une dilatation » des espaces ouverts est nécessaire. Cela prend en compte non seulement le fait d'établir un rapport un visuel de ces espaces avec le réseau de rues adjacents mais aussi à travers des bandes plantées en continuité de l'espace central. La modification des largeurs de certaines rues résidentielles ou leur transformation en voies à sens unique permettrait de gagner des surfaces substantielles aptes à accueillir ces aménagements. Ce genre d'interventions, une fois considérées, peut aller au delà de la simple échelle de quartier à une échelle inter-quartiers plus large.

c. L'intervention paysagère au service de la cohésion sociale

Avec pour conviction que tout fragment de la ville peut être restauré malgré les défis qui l'entourent. L'essence même des interventions devrait résider dans la volonté de mener des opérations de renouvellement urbain dans des quartiers de la trame urbaine qui, bien que négligés, contribuent à la richesse et à la diversité de la cité. Ainsi, l'ambition dans les quartiers similaires au cas de Hay Massira serait la création d'un espace public de qualité, destiné aux résidents, par le biais d'un plan visant à harmoniser la coexistence entre visiteurs et habitants, afin d'atteindre cette double vocation de lieu de vie communautaire et de passage pour les personnes en transit.

Pour atteindre le ratio minimal d'espaces verts de quartier, il est nécessaire de transformer « des noeuds » identifiés pendant l'observation de terrains (fonctionnant en espace de stationnement) en jardins partagés. Le choix de ces espaces doit garantir une distribution équitable des jardins entre différents ilots et ensembles d'immeubles. Des vocations différentes entre ces espaces peuvent se dessiner pour contribuer communément à la création d'un réseau ludique d'espaces multi-fonctionnels.

Cependant, il ne s'agit pas de répondre qu'aux besoins communautaires mais de répondre à des besoins individuels tout aussi bien. Pour ce faire, c'est une bonne partie du réseau de rue qu'il faut remodeler. Ce type d'opération a été mené à bien dans d'autres villes comme Barcelone dans le cadre du programme "Microbarcelones".

L'un des objectifs majeurs est de continuer à garantir un accès pour les véhicules (hors rues piétonnes) tout en intégrant des petites places dont la largeur correspondait à celle des parcelles environnantes, propices à la détente, à la flânerie et à l'encouragement de nouvelles activités en plein air. Chacun de ces espaces peut être appréhendé comme un espace public à échelle domestique, conçu par et pour être utilisé par les résidents des habitations environnantes.

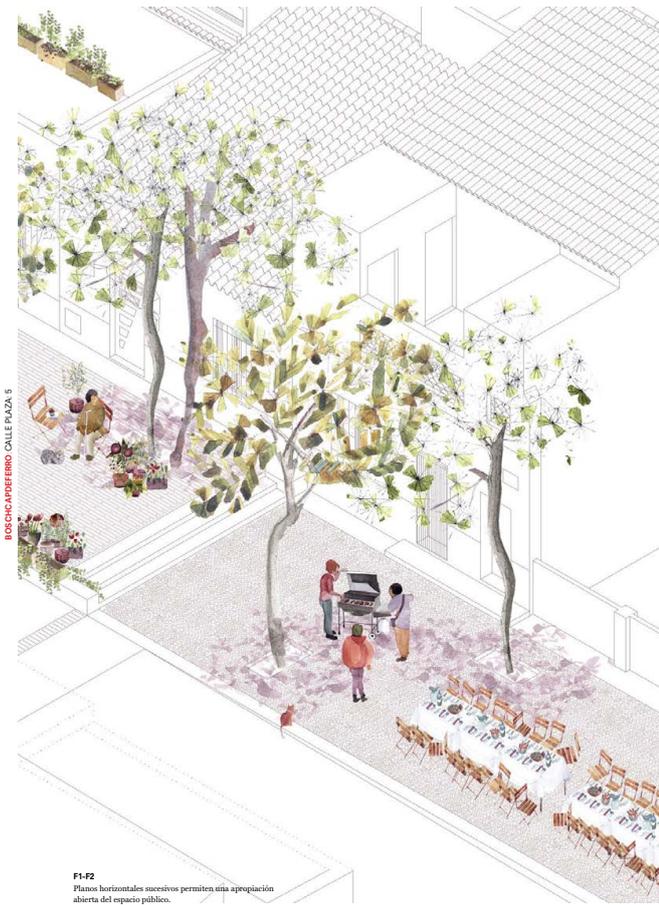


Fig 71 : Illustrations Calle Plaza, Barcelone. Auteur : BOSCHCAPDEFERRO.

3. Partenaires et pistes de financement :

Les premiers partenaires de toute initiative sont, sans nul doute, les acteurs légaux du territoire à savoir la commune et l'agence urbaine de Casablanca AUC (établissement public afférent à l'aménagement du territoire, l'urbain, l'habitat et la politique de la ville). La première se positionne comme entité responsable de gouvernance et de gestion de la ville. Il s'agit de l'administration centrale chargée de coordination entre différents acteurs, mais elle est aussi dotée de compétences propres comme l'éclairage public, la gestion des eaux, la création de parcs naturels, et protection de l'environnement ... à travers le plan d'action de la commune (PAC). Elle se positionne généralement comme maître d'ouvrage. Elle est aussi propriétaire d'une partie importante du patrimoine foncier de la ville.

L'AUC agence urbaine de Casablanca, en tant qu'agence chargée de programmation des projets inhérents à la réalisation du schéma directeur de Casablanca mais aussi en tant qu'entité chargée de réaliser des opérations de réhabilitation urbaine, joue un rôle crucial dans ce genre d'interventions, particulièrement dans la programmation.

Les seconds acteurs seraient Casa Aménagement, et Casa « Baia » Environnement : des sociétés de développement locales (SDL), dotées d'un pouvoir d'action rapide et avec efficacité sur des questions complexes et techniques. La commune urbaine de Casablanca est actionnaire de ces sociétés, de ce fait elles agissent en tant que maître d'ouvrage délégué ou assistant à la maîtrise d'ouvrage. Elles contribuent à l'évaluation des projets de développement et à la recherche de ressources financières appropriées ainsi qu'à la mise en place des partenariats nécessaires.

Dans le cas des quartiers avec de large étendues de terrains nus, il est nécessaire d'intégrer les propriétaires, le cas échéant, ainsi que les futurs promoteurs immobiliers dans la mise en place des projets. A travers, des dispositifs comme ceux de la boîte à outils du nouveau règlement d'aménagement (2022), l'application des dispositions relatives aux enjeux environnementaux, offre des avantages aux promoteurs et donc un rapport gagnant-gagnant.

Ensuite, les ONG axées sur la conservation de l'environnement, le développement durable ou le développement communautaire peuvent apporter leur expertise, leurs ressources ou leurs actions de sensibilisation. Comme les ateliers participatifs de l'Atelier de l'observatoire ou encore les Toits en vert l'ont démontré, la participation à travers les processus adaptés contribue à une meilleure identification des besoins et donc l'élaboration de propositions adaptées.

Dans le cas où elles existent, les associations et coopératives de quartier jouent un rôle important dans l'implication des communautés locales mais surtout dans la gestion post-projet comme le démontre le cas d'El Hank.

Enfin, certains partenaires privés peuvent fournir des fonds ou des ressources en échange d'une visibilité ou d'un alignement sur les initiatives de développement durable, spécialement lorsqu'il s'agit d'initiatives pilotes. À ce titre la CDG, la Caisse de Dépôt et de Gestion, s'est engagée grâce à l'appui du GCF (*Green Climate Fund*), pour financer des initiatives visant à réduire les effets et à s'adapter aux changements climatiques, en ligne avec la NDC (*National Determined Contribution*) du Maroc. En plus des ressources financières mises à disposition par la ville à travers ses sociétés de développement, la SNDD, la stratégie nationale de développement durable, mets en évidence que 95% des mesures sectorielles identifiées font déjà l'objet d'une mobilisation de budgets. De plus dans le cas des centres historiques ou de valeur patrimoniale les interventions peuvent être intégrées dans les programmes de réhabilitation et de mise à niveau en cours et à venir et donc bénéficier des memes subventions.

De toute évidence, à travers ses plans, ses stratégies et ses grands projets, la ville de Casablanca s'est lancée dans un grand chantier de refonte de toute l'image de la ville. Ainsi cette image de ville est fortement tributaire à des portions de ville que sont les quartiers. Si ces interventions pourraient contribuer à la résilience du territoire à grande échelle, à travers le dessin des trames vertes, bleues et brunes mais aussi en dotant des territoires des capacités nécessaires à la mitigation des effets d'îlots de chaleur, de meilleur gestion et d'infiltration des eaux de pluie, il s'agit avant tout et profondément d'une redistribution de la mosaïque socio-spatiale de Casablanca. La résilience et la durabilité des territoires qui ne doivent aucunement devenir le nouveau cheval de Troie de la ségrégation , ont à contrario en tant qu'enjeux la capacité de changer les rapports sociaux et spatiaux des résidents à des échelles micro-locales. Ce genre d'intervention vise fondamentalement à répondre au besoin de nature, de loisir et de bien être des habitants dans leur espace de vie commun qu'est le quartier. Et, dans le cas où les conditions de logements sont éprouvantes de les alléger en proposant un espace public à échelle domestique qui répond aux besoins spécifiques des habitants et aux attentes d'une métropole internationale en quête de durabilité.

IV. LIMITES DE L'ÉTUDE

Le choix des sites et la définition des limites de quartier : Une des limites fondamentales de cette étude réside dans la complexité de comparer des quartiers de tailles différentes et par extension la perception des habitants. De plus, il est essentiel de reconnaître que les limites "théoriques", telles que celles imposées par les découpages administratifs, ne s'alignent pas toujours parfaitement à l'expérience vécue par les résidents. Un même quartier, sur le papier, peut être perçu et arpenté de manière distincte par deux habitants, en fonction de leurs perspectives individuelles, de leur perception subjective de leurs espaces de proximité, mais aussi en fonction de la situation de leurs lieux de résidence. Cela engendre une complexité méthodologique et interprétative qui doit être prise en compte dans l'analyse des résultats et des conclusions de l'étude.

La seconde limite significative de cette étude réside dans la perspective d'une **analyse objective** plus complète, qui aurait idéalement inclus d'autres indices tels que les données d'hydrologie, la biodiversité, les trames vertes et bleues (réseaux écologiques), des données plus précises concernant les classes d'occupations du sol ainsi que d'autres caractéristiques pertinentes des quartiers étudiés. Malheureusement, ces données essentielles ne sont pas disponibles, ce qui entrave considérablement l'étendue de l'analyse réalisable. Parmi les éléments étudiés, seul l'effet d'îlot de chaleur urbain a été pris en compte, mais cette évaluation s'est avérée être une tâche complexe et limitée. Les données précises nécessaires pour une analyse approfondie de cet effet ne sont pas disponibles pour tous les sites étudiés, obligeant ainsi à ne pouvoir en discuter que dans la section appropriée de la recherche. Cette contrainte incombante à la disponibilité limitée de données doit être rigoureusement prise en compte lors de l'interprétation des résultats et dans la discussion des implications de cette étude, afin de garantir une évaluation juste et équilibrée des conclusions tirées.

Enfin, d'autres limites concernant **la réalisation des entretiens de terrain**, principalement menés en arabe, sont à prendre en compte. Le choix de la langue de communication adoptée pour les entretiens avec les participants est essentiel pour s'assurer de la pertinence culturelle et linguistique des échanges. Cependant, cela pose un défi lorsqu'il s'agit de traduire ces entretiens. En effet, certaines notions, expressions ou subtilités linguistiques propres à l'arabe peuvent être difficiles, voire impossibles, à rendre avec précision dans une autre langue. Cette situation soulève la question de la fidélité de la traduction et de la possibilité de trahir, involontairement, le sens ou la profondeur des propos énoncés par les participants.

Par ailleurs, cette étude porte sur le paysage urbain, un domaine où la **dimension linguistique** est particulièrement cruciale. Cependant, le discours sur le paysage urbain peut perdre de sa force dès le départ, car les documents officiels utilisent un terme spécifique, « Machehad Omrani -مشهد عمراني- », dont la traduction est scène urbaine pour le désigner, ce qui affaiblit d'emblée la notion de paysage. Cependant, ce terme ne capture pas pleinement la complexité et la diversité du concept en arabe, ce qui peut conduire à une interprétation réductrice du paysage urbain. En utilisant un terme générique, les nuances, les significations profondes et les aspects culturels du paysage urbain peuvent être sous-estimés ou ignorés.

Ces limites liées à la traduction et à la terminologie officielle posent un défi majeur à la recherche. Cependant, il est essentiel de reconnaître ces contraintes et de faire preuve de prudence lors de l'interprétation et de l'analyse des données recueillies lors des entretiens. Il est important de rester conscient des subtilités linguistiques et culturelles pour éviter toute interprétation biaisée ou simplificatrice. Malgré ces difficultés, cette étude s'est efforcé de mettre en lumière les perspectives et les discours des participants sur le paysage urbain, en tenant compte des nuances et des spécificités linguistiques pour une compréhension aussi approfondie et fidèle que possible.

06 CONCLUSION

En conclusion, ce travail a tenté d'explorer les paysages contrastés de quartier à Casablanca, autant de manière objective que subjective, en faisant la distinction entre quartiers ayant fait l'objet de projets paysagers délibérés, portant le label de durabilité et ceux où les habitants, poussés par leur lien inné avec la nature, ont ingénieusement adopté des méthodes d'appropriation afin de répondre à leurs besoins et aspirations.

La recherche a mis en évidence l'émergence de ces vecteurs de transformation novateurs, tels que les plantations collectives, les fresques, les peintures murales et les installations imaginatives, en tant qu'outils solides pour les architectes du paysage. En mettant en lumière ces diverses approches, il est évident que le paysage urbain n'est pas seulement façonné par des initiatives à grande échelle, mais aussi par la créativité organique et la détermination des habitants. Ces interventions locales ne se contentent pas de redonner vie à des espaces négligés, mais servent également de témoignages vivants du besoin humain inhérent à la nature en ville. En outre, l'étude a révélé le potentiel de pollinisation croisée entre les projets paysagers planifiés et les initiatives spontanées des habitants. En associant l'expertise des professionnels du paysage à la croissance organique des initiatives communautaires, un paysage urbain harmonieux et dynamique peut émerger - un paysage qui résonne avec les aspirations des planificateurs et des habitants.

Alors que les villes continuent de se débattre avec l'interaction complexe entre la durabilité, identité et bien-être, les résultats de cette recherche offrent des perspectives précieuses dans un territoire où les explorations à mener sont encore multiples. Si, la labellisation a été jusque là un bon moyen à la construction de nouveaux paysages, de cette nouvelle image de ville à laquelle Casablanca aspire tout en tenant compte de la durabilité, elle demeure dans notre territoire d'exploration encore trop élitiste et ne représente qu'un moyen parmi d'autres à explorer. En réalité, les efforts collectifs et l'impact des pratiques durables à l'échelle de multiples quartiers ont le potentiel de s'étendre bien au-delà de leurs limites immédiates, pour contribuer à l'échelle de la ville voire de la région.

Enfin, les pistes de réflexions développées éclairent une voie à suivre où la convergence d'une conception intentionnelle et d'une inspiration communautaire transforme les paysages urbains en écosystèmes dynamiques, inclusifs et résiliants. Ce travail souligne le potentiel transformateur de la créativité innée des communautés, démontrant qu'une nouvelle ère d'innovation en matière de durabilité, de projet de paysage et de sa capacité à devenir un projet de territoire se trouve à l'intersection de l'expertise professionnelle et de l'imagination collective.

BIBLIOGRAPHIE
LISTE DES FIGURES
ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES ET ARTICLES

- **KESHTKARAN R.** (2019) - « Urban landscape: A review of key concepts and main purposes », *International Journal of Development and Sustainability*, Vol. 8 No. 2, pp. 141-168.
- **COULON J.**, (2000) - « Qu'est-ce qu'un paysagiste ? », *Revue-Annuaire des anciens élèves de l'ENSP de Versailles*, p. XIX (cité par M. Audouy, « Du jardin public au paysage », *Études normandes*, n° 3, 2003).
- **HEBERT F.**, (2007) - « Le paradoxe du paysage urbain dans les discours paysagistes », *Strates*.
- **MEINIG D.W.**, (1979) - « The Interpretation of Everyday Landscapes: Geographical Essays », *Oxford University Press*.
- **BERQUE A.**, (1995) - « Des erreurs de fond en matière de paysage », *Géographie et cultures*, 14 : 133- 139.
- **WALDHEIM C.**, (2016) - « Landscape as Urbanism: *A General Theory* » , Princeton university press.
- **BIGANDO E.**, (2008) - « Le paysage ordinaire, porteur d'une identité habitante », *Projets de paysage* ; DOI: <https://doi.org/10.4000/paysage.30027>
- **SCHMITZ S.**, (2001) -. « La recherche de l'environnement pertinent, contribution à une géographie du sensible », *L'Espace géographique*, 30/4 : 321-332.
- **BENAGES-ALBERT M.** and **BONIN S.**, (2013) - « Le rapport au paysage ordinaire. Approche par les pratiques des espaces de proximité », *Projets de paysage* ; DOI: <https://doi.org/10.4000/paysage.12077>
- **SULLIVAN W.**, (2000) « Does the neighborhood landscape matter ? », *Department of Landscape Architecture and Planning*, University of California, Berkeley.
- **MOONEY MELVIN P.**, (1985) « Changing Contexts: Neighborhood Definition and Urban Organization », *American Quarterly* , *The Johns Hopkins University Press*, Vol. 37, No. 3, pp. 357-367.
- **LYNCH K.**, (1960) *L'image de la cité*, éd. Dunod
- **PAQUOT T.**, (2015) *L'espace public*, Nouvelle édition, vol. 518, éd. La Découverte

- **Capilla V.C., Gómez-Pardo Gabaldón S.**, (2017) Urban landscape assessment, Conference paper : 24th ISUF International Conference 27th-29th September 2017 VALENCIA City and territory in the Globalization Age Conference proceedings
- **MARCHIGIANI E. and MATTOGNO C.**, (2018) - « Reflecting on the Legacy of Kevin Lynch's Cognitive Approach to City Design through Italian Didactic Experiences », *Journal of Civil Engineering and Architecture*, 778-797
- **Boutaud B.**, (2009). Quartier durable ou éco-quartier. *Cybergeo : European Journal of Geography*.
- **BENNANI M.**, (2017) « Villes-paysages du Maroc Rabat, Marrakech, Meknès, Fès, Casablanca » , éd. La découverte
- **ECOCHARD M.**, (1955) « Casablanca : le roman d'une ville », éd. de Paris
- **NAVEZ-BOUCHANINE**, (1986) « Modèles d'habiter, usage et appropriation de l'espace dans les quartiers résidentiels de « luxe » au Maroc », éd. Du CNRS, Annuaire de l'Afrique du Nord, Tome XXV, p.282-298
- **LABRADOR L.P., ROMERO A.B.**, (2019) - « When a patio becomes a city (In)volution of Carrières Centrales, Casablanca (1953-2018) », *Architectural Research in Finland*, vol.3, no. 1
- **BARTHEL P.A.**, (2014) - « L'exportation au Maroc de la "ville durable" à la française », *Métropolitiques*.
- **BARTHEL, P.A** (2011). - « Premiers quartiers urbains « durables » dans les pays arabes : enseignements sur une génération spontanée. » *Espaces et sociétés*, 147, 99-115.
- **Masbouni A., Petitjean A.** (2022) - L'urbanisme, vecteur de transitions Franck Boutté, Grand Prix de l'urbanisme 2022
- **HASSANI N., LEBAUT S., DROGUE G., SGHIR S.**, (2021) - « Dynamique d'urbanisation et thermographies satellitaires en milieu méditerranéen : le cas du grand casablanca (maroc) »
- **BAHI et al.**, (2016), « Effects of Urbanization and Seasonal Cycle on the Surface Urban Heat Island Patterns in the Coastal Growing Cities: A Case Study of Casablanca, Morocco », MDPI

BIBLIOGRAPHIE

TRAVAUX UNIVERSITAIRES

- **LAADASSI I.**, (2020) - « Projet de fin d'études en vue de l'obtention du diplôme de Master spécialisé en aménagement et urbanisme: Vers un projet d'écoquartier vert et ouvert à Salé: exemple du quartier universitaire de Hssaine », INAU Rabat
- **ANGLADE M.P.**, (2015) « Casablanca, une « ville à l'envers », urbanités métropolitaines au prise de la marginalité sociale au Maroc », U. de tour
- **LANDART F.**, (2017) « Images de villes : Casablanca. Quels sont les repères qui façonnent l'image de la ville, de l'échelle urbaine à l'échelle du quotidien ? » Architecture et aménagement de l'espace, ENSAT
- **Hejira Y.**, (2020) « le vide, comme outil architectural - appréhender le vide dans une ville fragmentée telle que Casablanca », Joint Master Of Architecture HES-SO
- **Boulay J.**, (2020) « Travail de Fin d'Etudes : L'écoquartier comme lieu de vie durable et de qualité » Master en ingénieur civil architecte, à finalité spécialisée en ingénierie architecturale et urbaine, Uliège

RESSOURCES WEB

- **Conseil de l'Europe.** (2013) Glossaire du système d'information du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage. (2000)
- **Green Hired**, Conférence et Charte d'Aalborg sur les Villes Durables (1994)
- **ALLIANCE HQE.**, « Cadre référentiel de la Démarche HQE », (2020)
- **Accord de paris** <https://unfccc.int/fr/process-and-meetings/l-accord-de-paris/qu-est-ce-que-l-accord-de-paris>
- **Stratégie Nationale de Développement Durable 2030 Maroc** <http://www.mtedd.gov.ma/images/>
- **Casa aménagement**, <https://www.casa-amenagement.ma/>
- **Casablanca environnement**, <https://casabaia.ma/>
- **Casa mémoire** <https://www.casamemoire.org/>
- **Agence Urbaine de Casablanca** <https://auc.ma/> : Consultation des plans d'aménagements et rapports justificatifs.

LISTE DES FIGURES

- Fig 1 : Fenêtre sur cour - Croquis personnel.
- Fig 2 : Schéma concept sur le rapport entre nature et urbanisme. Source : V. Dewaelheyns in Vanbutsele, (2017)
- Fig 3 : Urban landscape approaches and purposes.. Source : Keshtkaran, R. (2019)
- Fig 4 : Couverture « The image of the city » - Kevin Lynch (1960).
- Fig 5 : The district unit . Source : eyluldenizkarakas. (2019)
- Fig 6 : Casablanca ANFA Finance city - Programme des écocités françaises au titre de « territoire hors les murs ». Source : CasaAnfa (2020)
- Fig 7 : Trois piliers du développement durable (Agenda 21)
- Fig 8 : Fiche échelle quartier, thématique eau et biodiversité. Source : carnet 8 - Leroy Merlin Source - (2014)
- Fig 9 : Eight drawings of buildings, streets and urban plans, titled 'Page 47'. © Gordon Cullen Estate/Reproduced courtesy of University of Westminster Archive.
- Fig 10 : (de haut en bas) - Illustration 1 et 2 Rue du Molinel - La Compagnie du Paysage : - Illustrations 3 et 4 : Prague, Proposal for lower square - Roz Barr Architects.
- Fig 11 : (de haut en bas) - Illustration 1 et 2 le parc, les jardins et terrasses - Tirana 2030 - Boeri,UNLAB, IND - Illustration 3 : Espace résiduel - Source : Inventaire neuf.
- Fig 12 : (de haut en bas) - Illustration 1 L'enfance du pli / Sculpture-paysage // Meyrin, Suisse /// 2017 - Illustration 2 : pavage - opensource. Illustration 3 : Gallery of Chausson's Garden / Ateliers 2/3/4.
- Fig 13 : Art Water Biotop Garden - Junya Ishigami and associates.
- Fig 14 : (de haut en bas) - Israels Plads, Copenhagen's urban carpet, COBE - Illustration 2 : Phase Shifts Park - Mosbach paysagistes / Landezine. Illustration 3 : Brussel's esplanade, city3 + atelier starzak strebicki + laura muyldermans
- Fig 15 : Casablanca, centre migratoire (1910)
- Fig 16 : Carte de l'évolution de Casablanca, entre 1907 et 2004 - D'après le SDAU Agence urbaine de Casablanca. (2008)
- Fig 17 : Plan d'Henri Prost pour l'extension de Casablanca - Terlinden, (2010)
- Fig 18 : Cartes des vides et des pleins - Réalisation personnelle.
- Fig 19 : Parcours balbutiant de parcs et de jardins - Reproduction personnelle d'après l'illustration « Un itinéraire bidaoui » - TPFE - La logique sociale de l'espace - Au coeur des places bidaouis - TORRES Mariam (2022)
- Fig 20 : Bassins d'habitat et d'emploi à Casablanca - Michel Ecochard.
- Fig 21 : Plan de repérage des formes urbaines emblématiques de Casablanca, HEJIRA Yasmine, (2020)

- Fig 22 : Collage photo des quartiers de Casablanca - 1:Médina - 2-Habouss 3-Cité ouvrière 4- Cité carrière centrale 8x8 - 5: Quartier art déco 6- Maarif/centre 7-Anfa quartier pavillonnaire 8-Casa Anfa cité financière / Quartier Marina. Sources : Photos personnelles - Open source -LAURENT HOU (3), Yto Berrada (4) - CGI (8).
- Fig 23 : Repérage des sites sur la carte d'organisation du territoire : vocations d'habitat et d'activités par quartier - ijso (2015)
- Fig 24 : Carte de repérage des quartiers/Cas d'étude - Réalisation personnelle.
- Fig 25 : Carte de l'ancienne Médina - Plan de la ville de Casablanca par Dr Félix Weisgerber, (1900)
- Fig 26 : Carte des surfaces végétalisées - Derb Souira.
- Fig 27 : Carte des sols nus - Derb Souira.
- Fig 28 : Carte des surfaces minéralisées - Derb Souira.
- Fig 29 : Carte des surfaces bâties - Derb Souira
- Fig 30 : Carte des distances moyennes à un espace vert significatif à l'échelle de la ville - Derb Souira.
- Fig 31 : Limites et Noeuds - Derb Souira. (Annexe 7)
- Fig 32: Reportage photographique des observations de terrain Derb Souira. Photos personnelles
- Fig 33: Des images de Derb Souira. Croquis/Carte mentale - Réalisation personnelle.
- Fig 34: Immeubles du quartiers de El Hank - Date inconnue.
- Fig 35 : Carte des surfaces végétalisées - El Hank.
- Fig 36 : Carte des sols nus - El Hank.
- Fig 37 : Carte des surfaces minéralisées - El Hank.
- Fig 38 : Carte des surfaces bâties - El Hank.
- Fig 39 : Carte des distances moyennes à un espace vert significatif à l'échelle de la ville - El Hank.
- Fig 40 : Limites et Noeuds - Quartier El Hank (Annexe 7)
- Fig 41: Reportage photographique des observations de terrain quartier El Hank. Photos personnelles
- Fig 42: Des images d' El Hank. Croquis/Carte mentale - Réalisation personnelle.
- Fig 43: Trame Pavillonnaire (bas), Trame européenne (haut) - Yasmine Hejira - 2020.
- Fig 44 : Carte des surfaces végétalisées - Q. Racine extension.
- Fig 45 : Carte des sols nus - Q. Racine extension.
- Fig 46 : Carte des surfaces minéralisées - Q. Racine extension.
- Fig 47 : Carte des surfaces bâties - Q. Racine extension.

- Fig 48 : Carte des distances moyennes à un espace vert significatif à l'échelle de la ville - Q. Racine extension.
- Fig 49 : Limites et Noeuds - Quartier du complexe sportif Racine Extension (Annexe 7)
- Fig 50 : Reportage photographique des observations de terrain quartier du complexe sportif - Racine Extension. Photos personnelles
- Fig 51: Des images du quartier du complexe sportif. Croquis/Carte mentale - Réalisation personnelle.
- Fig 52 : Trame 8x8 - Quartier carrières centrales - ATBAT + GAMMA, Casablanca, 1953. Source García Dorce, C. (2017)
- Fig 53 : Carte des surfaces végétalisées - Q. Massira
- Fig 54 : Carte des surfaces minéralisées- Q. Massira.
- Fig 55 : Carte des surfaces bâties - Q. Massira.
- Fig 56 : Carte des distances moyennes à un espace vert significatif à l'échelle de la ville - Q. Massira.
- Fig 57 : Limites et Noeuds - Hay Massira (Annexe 7)
- Fig 58 : Reportage photographique des observations de terrain quartier Hay Massira. Photos personnelles
- Fig 59: Des images de HayMassira. Croquis/Carte mentale - Réalisation personnelle.
- Fig 60: Casa Anfa, label HQE
- Source : Casaanfa.com
- Fig 61 : Carte des surfaces végétalisées - Q. Anfa Clubs
- Fig 62 : Carte des sols nus - Q. Anfa Clubs
- Fig 63 : Carte des surfaces minéralisées - Q. Anfa Clubs
- Fig 64 : Carte des surfaces bâties - Anfa Clubs
- Fig 65 : Carte des distances moyennes à un espace vert significatif à l'échelle de la ville - Q. Anfa Clubs.
- Fig 66 : Limites et Noeuds - Q. Anfa Clubs (Annexe 7)
- Fig 67 : Reportage photographique des observations de terrain quartier Anfa Clubs. Photos personnelles
- Fig 68: Des images d'Anfa Clubs. Croquis/Carte mentale - Réalisation personnelle.
- Fig 69: Figures d'appropriation Q. El Hank, Massira er Derb Souira - Réalisation personnelle.
- Fig 70 : Reproduction - Spatial distribution of nighttime SUHII retrieved from OLI/TIRS on 17 June 2015 at 22:22. Source : Bahi et al., (2016)
- Fig 71 : Illustrations Calle Plaza, Barcelone. Auteur : BOSCHCAPDEFERRO.

LISTE DES TABLEAUX

- Tab 1 : Grille des échelles -Scales of urban landscapes . Source : Vicente Collado Capilla, Sonia Gómez-Pardo Gabaldón. (2017)
- Tab 2 : Eco-projets au Maroc, d'après collecte documentaire et entretiens d'experts Laadassi. (2020)
- Tab 3 : Approche thématique de l'analyse thématique pour le diagnostic de site, selon le cadre référentiel de la démarche HQE- Aménagement. Nathalie SÉMENT - (2020)
- Tab 4 : Modèle de grille d'analyse des espaces publics pour les 5 cas d'étude à remplir lors des observations de terrain.
- Tab 5 : Modèle de grille comparative des données collectées lors des 3 phases de l'analyse pour les 5 cas d'étude.
- Tab 6 : Grille comparative des données collectées lors des 3 phases de l'analyse pour les 5 cas d'étude.

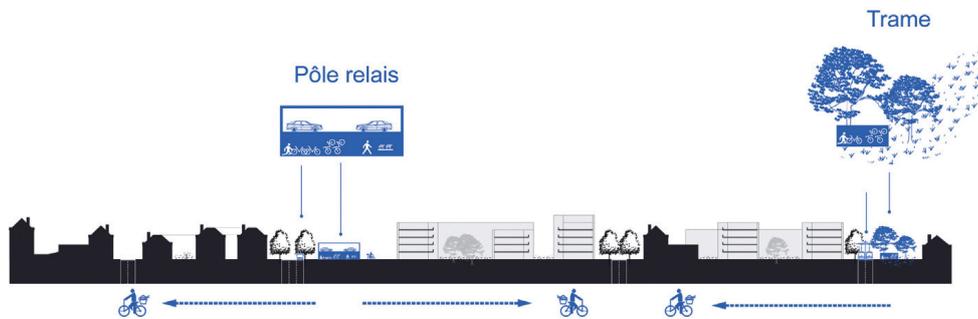
ANNEXE 1

Fiche échelle quartier/Les échelles du développement durable. Extrait du carnet 8 - Leroy Merlin Source - 2014.

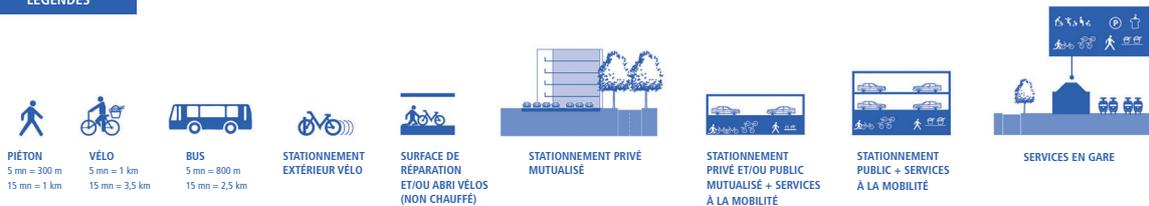
LES DÉPLACEMENTS EN FONCTION DE L'ÉCHELLE

◀ RETOUR CHANTIER

PETITE PARCELLE GRANDE PARCELLE ÎLOT **QUARTIER** AGGLOMÉRATION



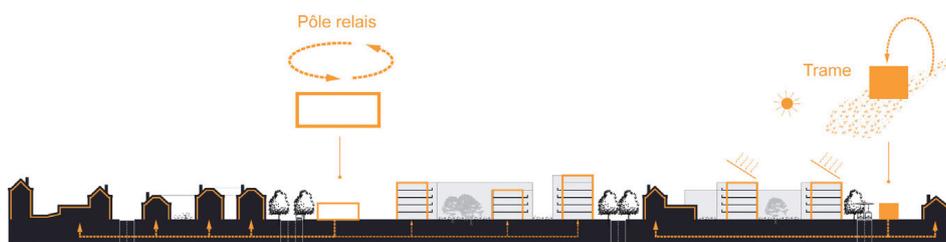
LÉGENDES



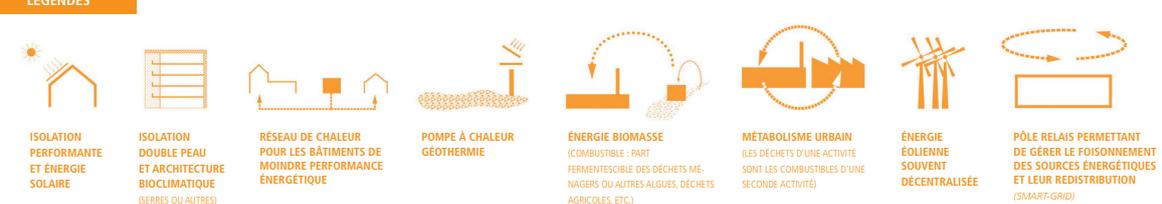
L'ÉNERGIE EN FONCTION DE L'ÉCHELLE

◀ RETOUR CHANTIER

PETITE PARCELLE GRANDE PARCELLE ÎLOT **QUARTIER** AGGLOMÉRATION



LÉGENDES



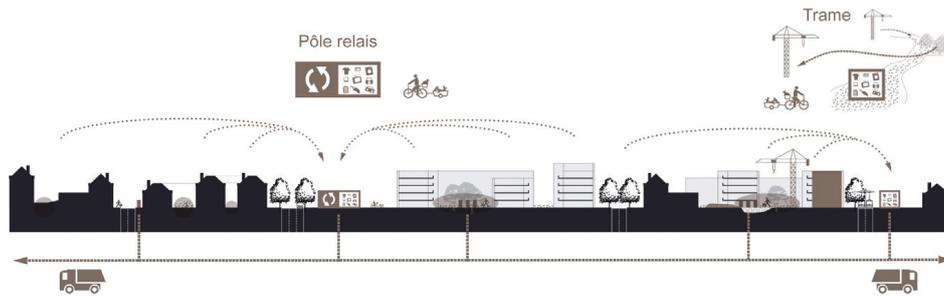
ANNEXE 1

Fiche échelle quartier/Les échelles du développement durable. Extrait du carnet 8 - Leroy Merlin Source - 2014.

LES DÉCHETS EN FONCTION DE L'ÉCHELLE

[PETITE PARCELLE](#)
[GRANDE PARCELLE](#)
[ÎLOT](#)
[QUARTIER](#)
[AGGLOMÉRATION](#)

◀ RETOUR CHANTIER



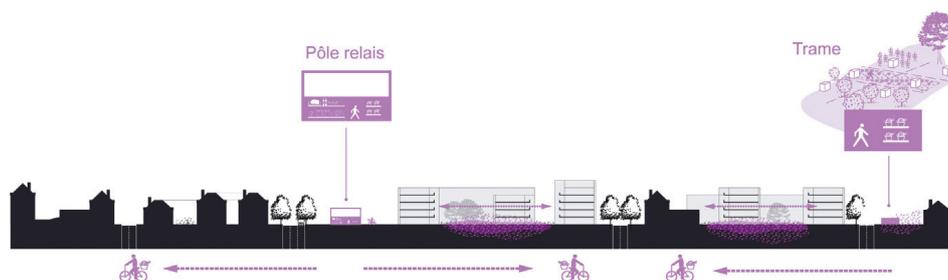
LÉGENDES



L'APPROVISIONNEMENT EN FONCTION DE L'ÉCHELLE

[PETITE PARCELLE](#)
[GRANDE PARCELLE](#)
[ÎLOT](#)
[QUARTIER](#)
[AGGLOMÉRATION](#)

◀ RETOUR CHANTIER



LÉGENDES



ANNEXE 2

Thématiques et engagements du référentiel écoquartier français (Boulay, 2020)

Thématiques	Engagements
Démarche et processus	E1. Réaliser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire
	E2. Formaliser et mettre en œuvre un processus participatif de pilotage et une gouvernance élargie créant les conditions d'une mobilisation citoyenne
	E3. Intégrer la dimension financière tout au long du projet dans une approche en coût global
	E4. Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires tout au long du projet
	E5. Mettre en œuvre, à toutes les étapes du projet et à l'usage, des démarches d'évaluation et d'amélioration continue
Cadre de vie et usages	E6. Travailler en priorité sur la ville existante et proposer des formes urbaines adaptées pour lutter contre l'étalement urbain
	E7. Mettre en œuvre les conditions du vivre-ensemble et de la solidarité
	E8. Assurer un cadre de vie sûr et qui intègre les grands enjeux de santé, notamment la qualité de l'air
	E9. Mettre en œuvre une qualité urbaine, paysagère et architecturale
	E10. Valoriser le patrimoine (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du site
Développement territorial	E11. Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire
	E12. Favoriser la diversité des fonctions et leur proximité
	E13. Optimiser l'utilisation des ressources et développer les filières locales et les circuits courts
	E14. Favoriser les modes actifs, les transports collectifs et les offres alternatives de déplacement
	E15. Favoriser la transition numérique vers la ville intelligente
Environnement et climat	E16. Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux risques et aux changements climatiques
	E17. Viser la sobriété énergétique et la diversification des ressources au profit des énergies renouvelables et de récupération
	E18. Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage dans une logique d'économie circulaire
	E19. Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe
	E20. Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels

ANNEXE 3

Thématiques et critères du référentiel quartiers durables Wallon (Boulay, 2020)

Thématiques	Critères
A. Les potentialités du site et du projet	A1. Mobilité – desserte en train
	A2. Mobilité – desserte en bus
	A3. Mixité fonctionnelle
	A4. Équipements scolaires
	A5. Densité du projet
B. Les ressources	B6. Mitoyenneté
	B7. Ensoleillement et lumière naturelle
	B8. Besoins de chauffage
	B9. Énergies renouvelables
	B10. Matériaux et réversibilité
C. Les milieux naturels	C11. Imperméabilisation
	C12. Eau de pluie
	C13. Espaces verts
	C14. Espèces plantées
D. Les aménagements	D15. Liaisons de quartier
	D16. Stationnement auto et vélo
	D17. Paysage, architecture et image du quartier
	D18. Appropriation – espaces privés
	D19. Appropriation – équipements collectifs
	D20. Gestion des déchets
E. La mixité et la participation	E21. Mixité fonctionnelle
	E22. Mixité des logements
	E23. Mixité sociale
	E24. PMR – logements et espaces publics
	E25. Participation

ANNEXE 4

Mosaïque des quartiers Casablancais



Médina - Centre historique - Photos opensource



Nouvelle médina, période protectorat - Photos personnelles, 2018.



La cité horizontale des Carrières centrales - De la série *Reprendre Casa* - Yto Berrada.



Cité ouvrière Cosumar -Laurent Hou.

ANNEXE 4

Mosaïque des quartiers Casablancais



Trame Européenne - Quartier Art déco - Pinterest et photo personnelle.



Maarif/centre - Photos Opensource



Quartier Colline
d'Anfa - Photos
Opensource



Nouveau quartier Anfa-
Source : casaanfa.com



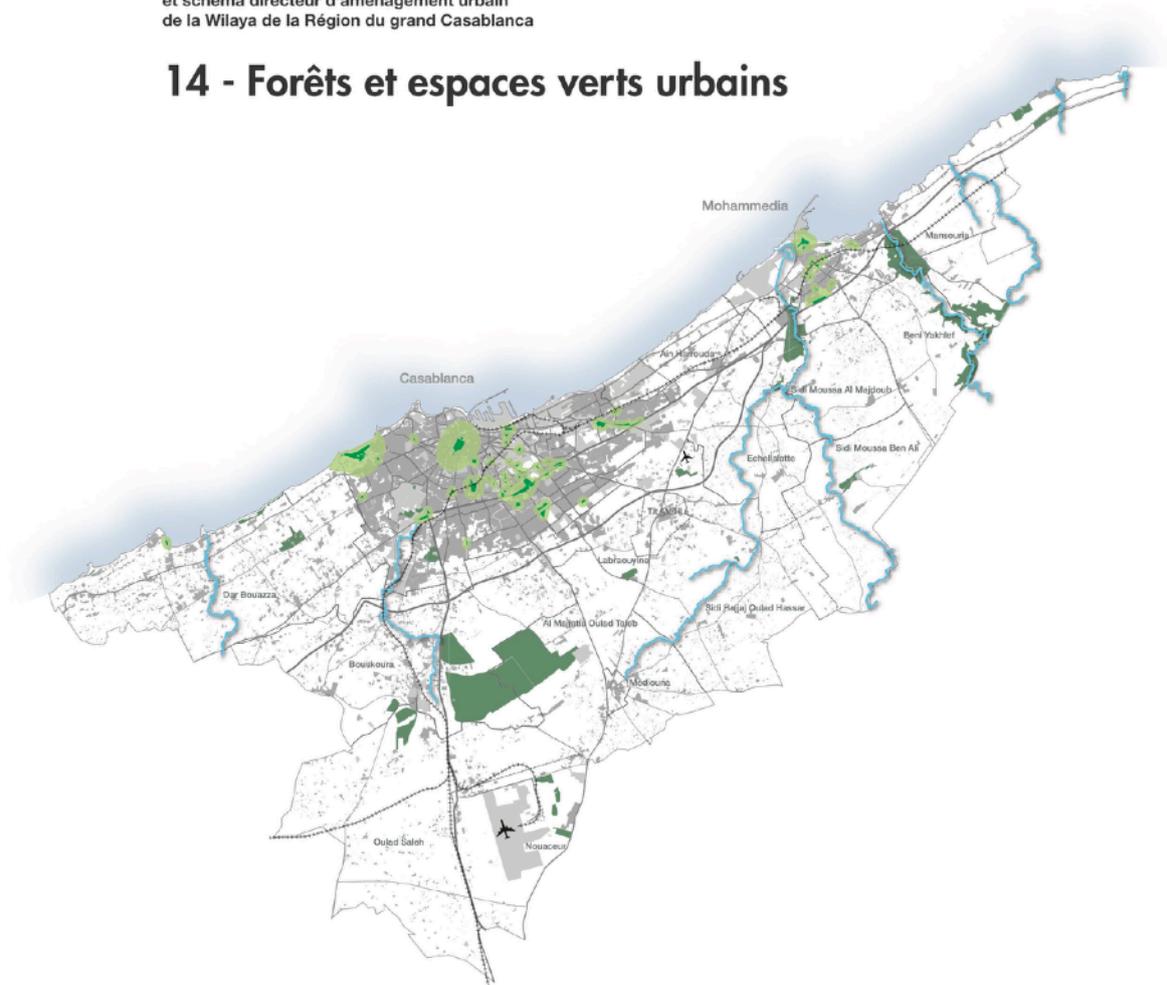
Quartier Marina -
Source : CGI

ANNEXE 5

Plan des espaces paysagers ouverts majeurs / Carte 14 - Forêts et espaces verts urbains (SDAU, AUC).

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Agence Urbaine de Casablanca
**Plan de développement stratégique
et schéma directeur d'aménagement urbain
de la Wilaya de la Région du grand Casablanca**

14 - Forêts et espaces verts urbains



- Espaces verts urbains
- Desserte de proximité des espaces verts
- Forêts
- Zones urbanisées résidentielles
- Zones urbanisées non résidentielles

- Cours d'eau
- Réseau routier
- Réseau ferré et gares
- Limites de communes

0 1 2 3 4 5 km 10 km
Sources : AUC, AURIF, MOS



ANNEXE 6

Liste des questions des entretiens de terrain partie « Mise en langage de l'expérience individuelle et collective ».

- Comment décririez-vous le paysage de votre quartier ? Quels sont les repères et les éléments qui vous viennent à l'esprit en pensant à son apparence ?
- Quels endroits de votre quartier trouvez-vous les plus attrayants et pourquoi ?
- Comment vous sentez-vous lorsque vous vous promenez ou vous déplacez dans votre quartier ?
- Quels sont les aspects du paysage que vous appréciez le plus dans votre quartier ? Qu'est-ce qui les rend si agréables ?
- À l'inverse, quels éléments du paysage trouvez-vous moins plaisants ? Qu'est-ce qui pourrait être amélioré ou changé ?
- Pensez-vous que le paysage de votre quartier reflète l'identité ou le caractère de la communauté locale ? Si oui, en quoi ?
- Quels espaces publics ou parcs dans votre quartier trouvez-vous les plus conviviaux ou propices aux rencontres sociales ?
- Comment percevez-vous la sécurité dans le paysage de votre quartier ?
- Comment décririez-vous la végétation et les espaces verts dans votre quartier ? Sont-ils suffisants et bien entretenus ?
- Avez-vous des suggestions pour améliorer ou enrichir le paysage de votre quartier ? Quels changements aimeriez-vous voir ?

Cas quartier Anfa Clubs, pour les habitants : Avez vous conscience des labelisations dont votre quartier avez fait l'objet ? Si oui de quelle manière est ce que cela a influencé votre choix ?

Cas des quartiers où des figures d'appropriation ont été observées : avez vous participé ? Si non qu'en pensez vous ? Si oui, dans quel cadre cela s'est il fait ?

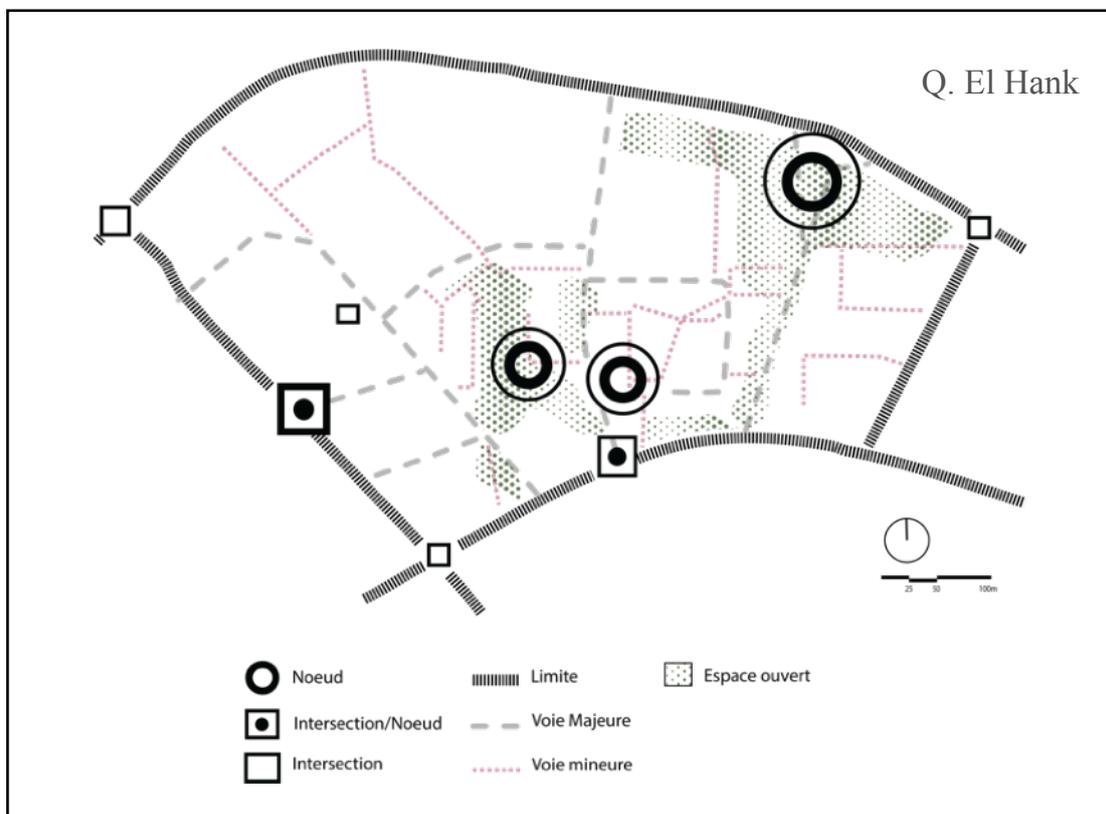
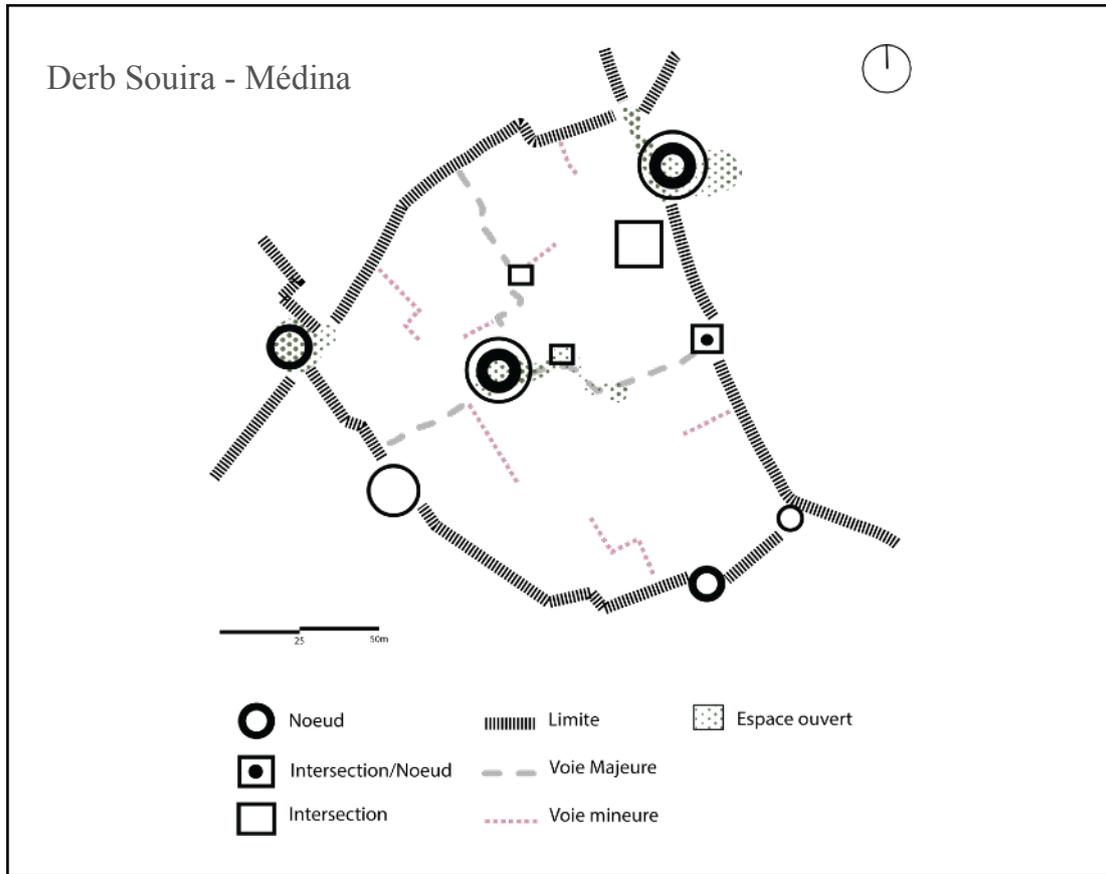
Entretiens avec les résidents des quartiers ayant fait l'objet de l'étude :
les différents entretiens sont disponibles aux liens suivants :

(La majorité des participants ayant demandé de ne pas inclure les réponses concernant leurs identités respectives ou ayant demandé de répondre directement aux questions objet de l'étude, ces parties ont été supprimées des bandes originales. Dans certains cas, en plus d'un entretien complet sont disponibles des bribes de discussions avec plusieurs habitants)

- Derb Souira - Médina : https://drive.google.com/drive/folders/1zVfgA0bBIBf5E5uINHFTdRLZe0Wf68zN?usp=share_link
- Quartier El Hank : https://drive.google.com/drive/folders/1caxnWLnqC-Ksd4YIaEKmpJtERKfSoNTg?usp=share_link
- Quartier du complexe sportif - Racine Extension : https://drive.google.com/drive/folders/1GFeVh-O3k6qf_A1XkVF-wIOVeMaCZfhG?usp=share_link
- Quartier Massira : https://drive.google.com/drive/folders/1J3EbLAOGMz6Q2zWhhuJXgD1vNFRZyRVp?usp=share_link
- Quartier Anfa Clubs : https://drive.google.com/drive/folders/1UafPgYHHvOxItNLsiDXNiqXzp3BGpy9h?usp=share_link

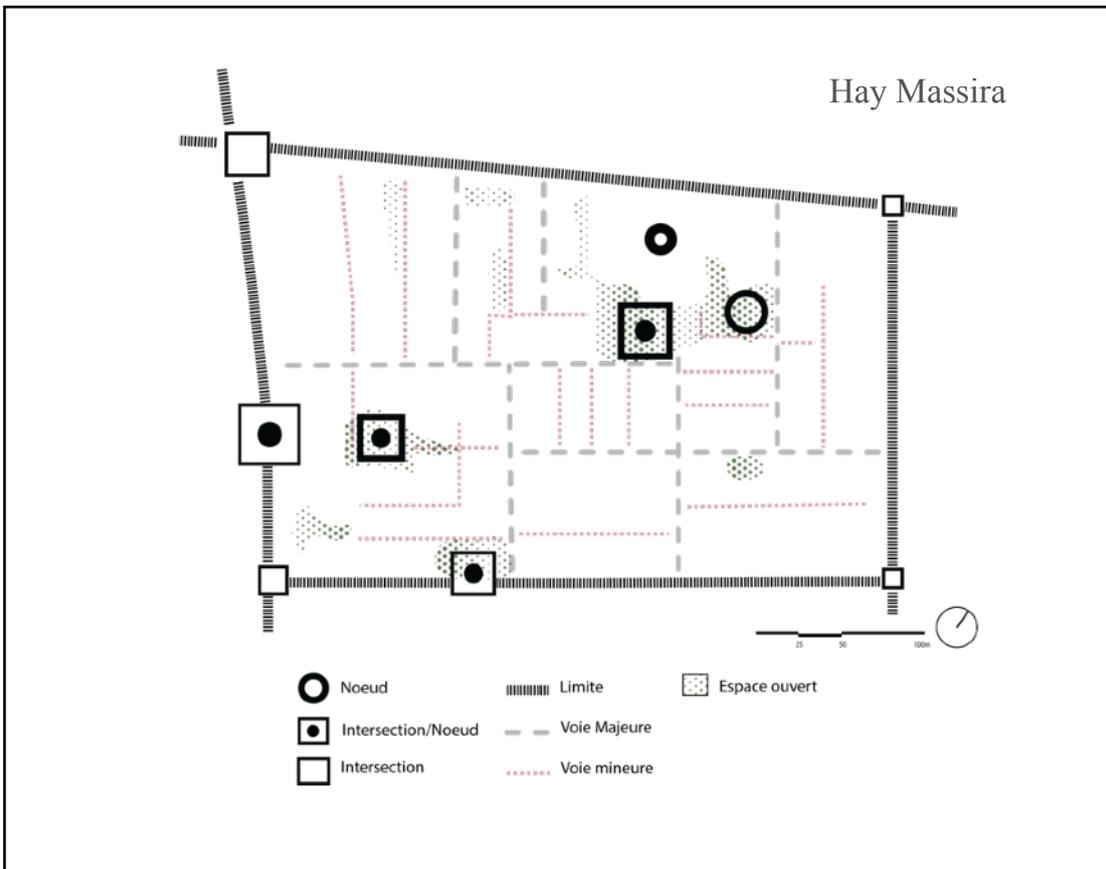
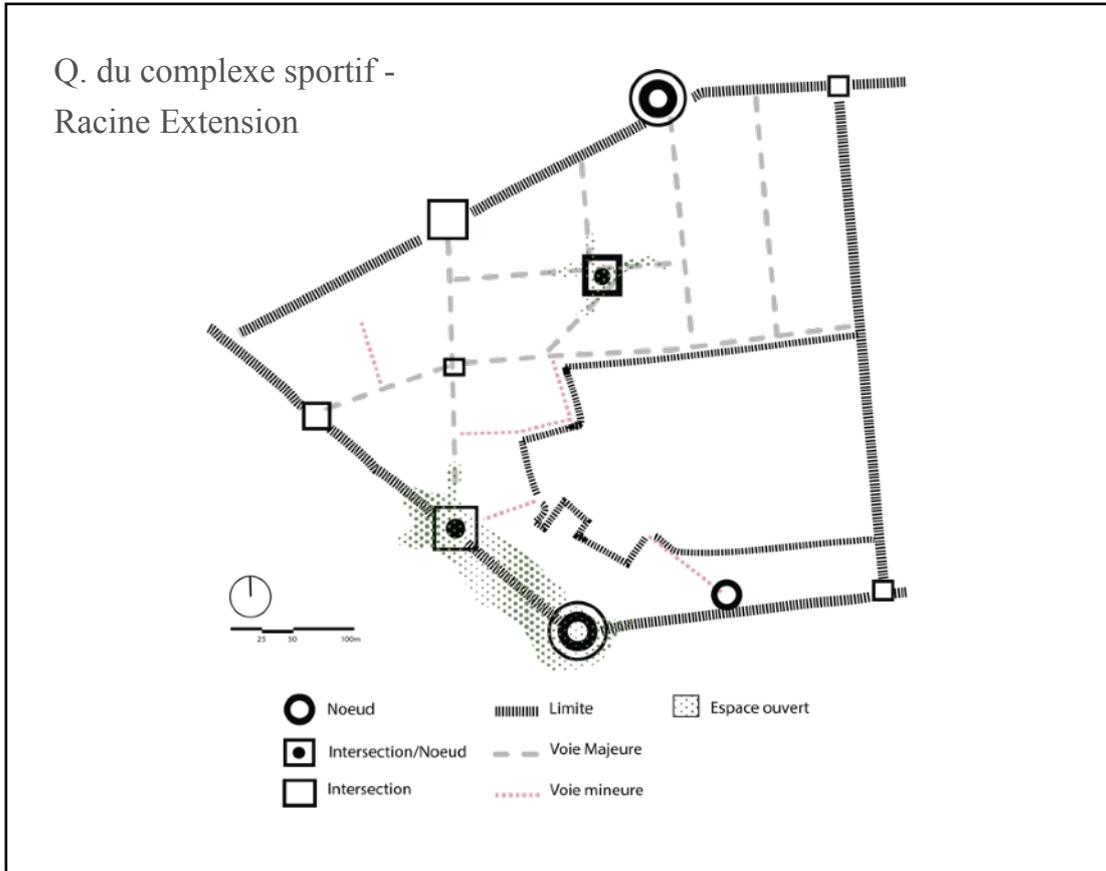
ANNEXE 7

Cartes des Limites et Noeuds pour chaque cas d'étude.



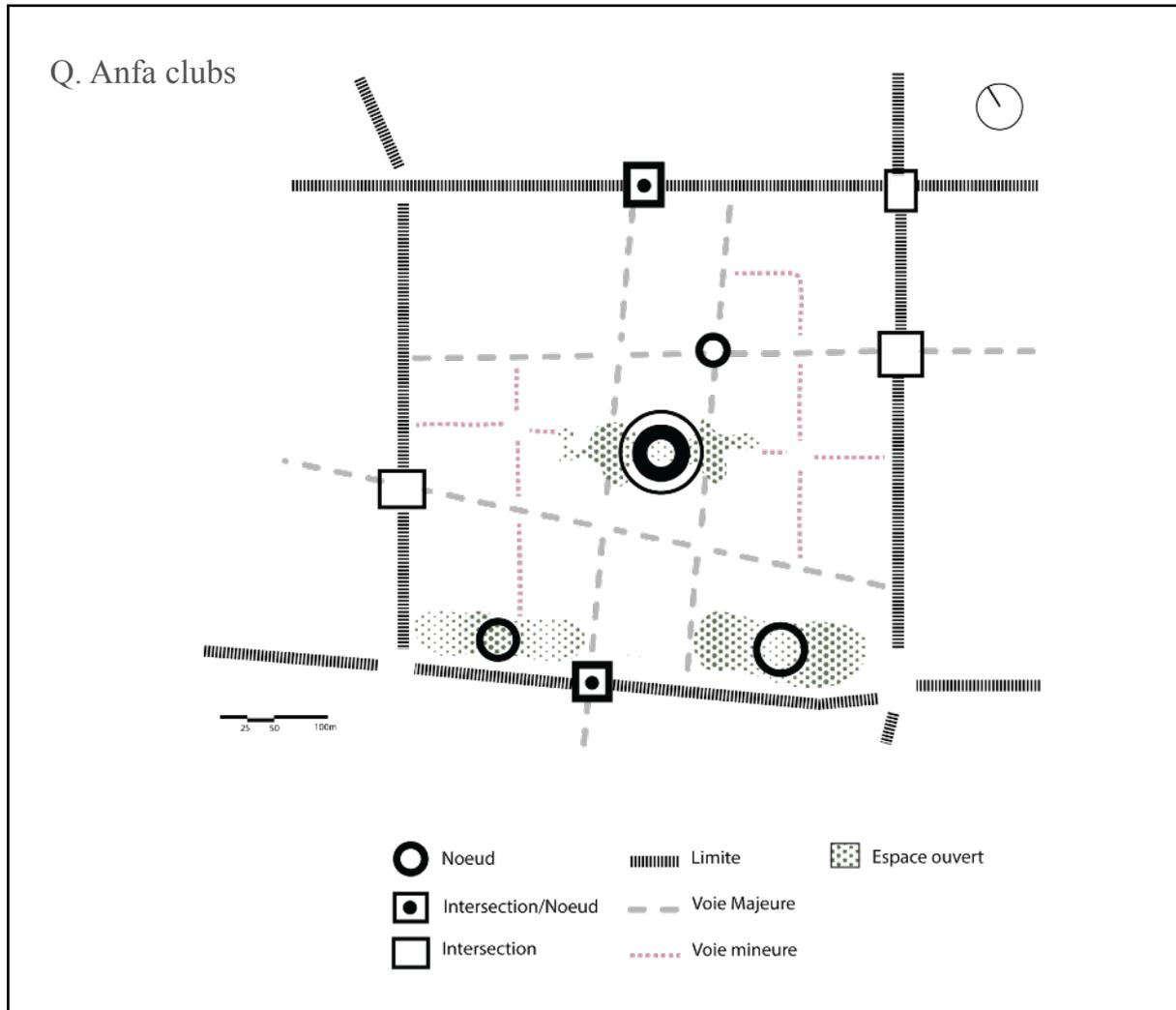
ANNEXE 7

Cartes des Limites et Noeuds pour chaque cas d'étude.



ANNEXE 7

Cartes des Limites et Noeuds pour chaque cas d'étude.



ANNEXE 8

Feuille de calcul : taux de végétalisation, de minéralité et de sols nus par quartier sur base de calcul des superficies.

	Massira	Medina	El Hank	Racine EXT	Anfa clubs
Surface végétalisée m2	2730	157,3	58996,65	21482	40280
Surface minéralisée m2	64321	3295	107344	60248	87845
Surface terrain nu m2	0	701,19	42810	5830	42975
Surface totale m2	91336	15825	249676	158635	220950
Surface bâtie m2	24285	12372,74	31475	71075	49590
Pourcentage batie	26,59	73,51	12,61	44,80	22,44
Pourcentage vegetalisée	2,99	0,99	23,63	13,54	18,23
Pourcentage minéralisée	70,42	20,82	42,99	37,98	39,76
Pourcentage terrain nu	0	4,43	17,15	3,68	19,45